Neuchâtel — No 120 (16 pages) Un numéro 20 centimes Mardi 24 mai 1960

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	36.—	18.25	9.25	3.30
ÉTRANGER:	54.—	28.—	15.—	5.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de ports en plus.

222me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 — CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

22 ct. le mm., min. 25 mm. - Petites annonces locales 18 ct., min. Fr. 1.60 - Avis tardifs 75 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 75 ct.). Naissances, mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: *Annonces Suisses S.A.*, «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Toutes les forces de la nature semblent s'être concertées pour anéantir un pays

Catastrophe sans précédent au Chili

Après les tremblements de terre et les raz de marée, une éruption volcanique sème encore la dévastation

Dernier bilan: 385 morts et 1000 blessés

SANTIAGO-DU-CHILI (U.P.I., Reuter, A.F.P.). — Le Chili souffre le martyre. Après les tremblements de terre et les raz de marée, c'est d'une éruption volcanique qu'il est le théâtre.

Un volcan des Andes, le Shoshueco, déverse un torrent de lave sur le pays déjà dévasté. Le fleuve ardent a entraîné neuf personnes qui sont venues s'ajouter au bilan déjà lourd des victimes. Trois cent quatre-vingt-cinq morts et mille blessés, dont deux cents blessés grièvement, tels sont les derniers chiffres officiels de cette catastrophe sans précédent, chiffres qui vont, sans doute, être bientôt largement dépassés, car ils ne concernent que les agglomérations importantes. On estime en effet à trois mille le nombre des blessés et à cinquante mille celui des sans-abri.

Le volcan Shoshueco se situe à une centaine de kilomètres de Valdivia, localité qui est actuellement entièrement inondée, des cours d'eau ayant débordé.

Des pluies torrentielles qui s'abattent sur diverses régions aggravent partout les risques d'inondation. Ces pluies gênent considérablement aussi les opérations de secours.

Toutes les communications sont coupées entre les principales villes du pays, toutes les routes rendues inutilisables entre les grands centres et l'intérieur.

Cent trente secousses...

Les tremblements de terre ne sont pas chose inconnue pour le Chili qui est situé dans une région particulièrement tourmentée de l'écorce terrestre, mais jamais le pays n'avait eu à faire face à un désastre de ce genre. Depuis les premières ondes de choc qui, depuis samedi matin, se concentrèrent autour de Conception, on n'a pas enregistré moins de cent trente secousses dans l'ensemble du pays, secousses dont certaines étaient évidemment assez faibles et ne présentaient guère de danger, mais dont d'autres ont au contraire ébranlé tout le continent sud-américain — puisque aussi bien la grande secousse qui s'est produite hier, vers 14 h. 30 (heure locale, soit 20 h. 30 heure française), a été ressentie jusqu'à Buenos-Aires, à quelque 1300 km. de là — les habitants de la capitale argentine ayant vu brusquement leurs vitres se mettre à trembler et leurs lustres se balancer au plafond.

(Lire la suite en 15me page)

Le séisme enregistré par notre Observatoire

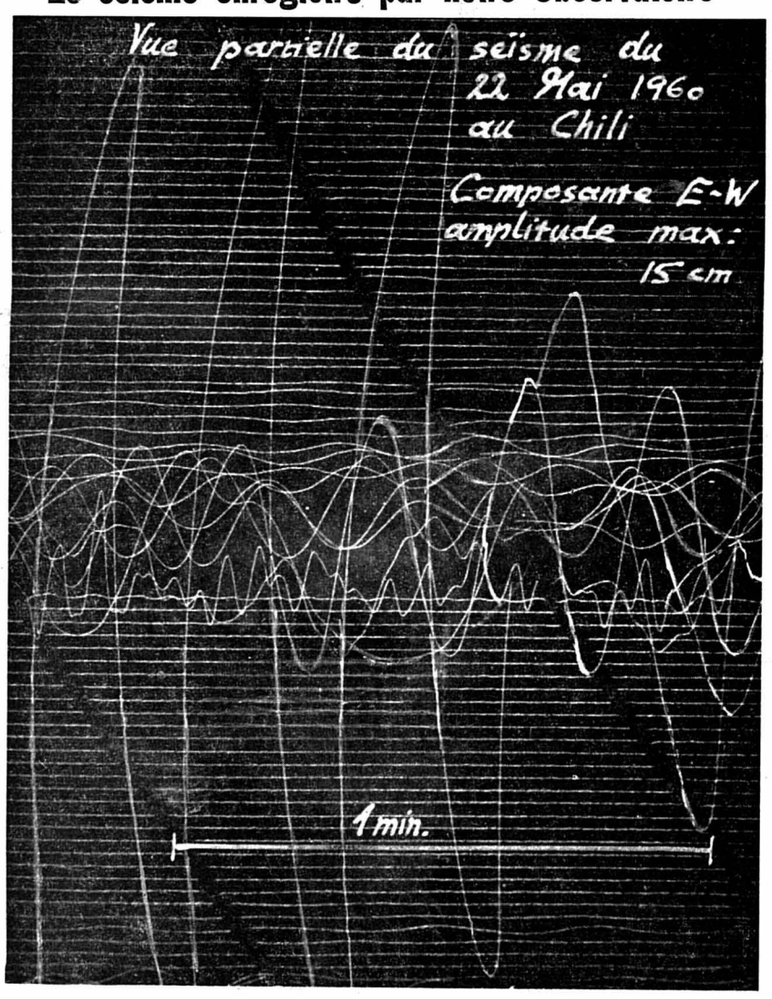

Les violents tremblements de terre qui ont ravagé samedi et dimanche une zone de 300 kilomètres carrés dans le sud du Chili ont été enregistrés par l'Observatoire de Neuchâtel. Voici une vue partielle de la secousse tellurique qui s'est produite dimanche à 15 h. 15 (H.L.). Notre Observatoire l'a enregistrée dimanche durant quatre heures environ (depuis 20 h. 15). L'amplitude maximum des oscillations est très forte: 150 mm. (Agadir: 6 mm.; Orléansville: 91 mm.). L'amplitude maximum enregistrée par le sismographe de Neuchâtel correspond à un mouvement du terrain d'un dixième de millimètre. (Copie du sismogramme original établi par l'Observatoire de Neuchâtel.)

Une nouvelle secousse parachève l'œuvre de destruction

SANTIAGO - DU - CHILI (U.P.I. - Reuter). — Il est à craindre, malheureusement, que la série des séismes au Chili ne soit pas encore terminée: une nouvelle secousse tellurique a hier encore ébranlé Ancud (épicentre du séisme), déjà frappé à mort dimanche, et a parachevé l'œuvre de destruction du raz de marée en faisant de nouvelles victimes dans la ville.

LES SAUVETEURS S'ACHARNENT SOUS LE DÉLUGE

Et chacun, au Chili, craint que cette nouvelle secousse ne soit le prélude d'une nouvelle catastrophe. Les sauveteurs, cependant, s'acharnent — sous la pluie, car des pluies torrentielles sont venues depuis compliquer encore leur tâche — dans les régions dévastées, à secourir les blessés et à évacuer les sinistrés. Par crainte des épidémies, on a commencé une campagne de vaccinations massives dans l'ensemble du pays.

(Lire la suite en 15me page)

Les vagues géantes déferlent sur les îles Hawaii

Plus de seize morts

HONOLULU (U.P.I.). — Ce raz de marée déferla pendant des heures à travers le Pacifique en direction des îles Hawaii — les services météorologiques américains suivaient son avance et avaient prévenu les Hawaiiens de la menace qui pesait sur eux — mais l'on pensait généralement que les vagues successives qui le composaient auraient perdu de leur ampleur et de leur force au terme de leur parcours.

Les hôtels du littoral s'effondrent

En fait, ce fut une gigantesque masse d'eau qui déferla sur les îles. Elle épargna bien Honolulu, mais le port d'Hilo fut complètement dévasté, l'eau ayant pénétré jusqu'au centre de la ville, charriant des automobiles, des débris des constructions légères des plages et faisant s'effondrer les hôtels du bord de mer.

Seize morts ont déjà été dénombrés. On craint d'en trouver d'autres sous les décombres. Le nombre des blessés et des disparus est élevé.

Des raz de marée ont même atteint les côtes de Californie, emportant les bateaux. Le port de Los-Angeles a beaucoup souffert.

UN DES PROJETS LES PLUS AUDACIEUX DE NOTRE SIÈCLE

Le percement du tunnel de la Manche va-t-il être entrepris dès cet automne?

De notre correspondant de Londres:

La construction du tunnel sous la Manche sera-t-elle une des grandes réalisations techniques de notre siècle? Le rapport que le Groupement d'études du tunnel sous la Manche a transmis aux deux gouvernements de Londres et de Paris, permet aux partisans de ce grand projet d'envisager son avenir avec optimisme.

Le Groupement d'études a été fondé le 26 juillet 1957, sur l'initiative de la Compagnie universelle du canal de Suez. Il lui aura donc fallu presque trois ans de travaux et de recherches pour pouvoir établir le rapport qu'il vient de rendre public. ce document constitue une étape importante vers l'exécution de ce grand projet. En effet, les techniciens sont arrivés à la conclusion que cette entreprise est aujourd'hui réalisable.

Une idée née en 1802

L'idée originale de cette construction revient à l'ingénieur français Mathieu qui, en 1802 déjà, avait présenté à Napoléon le plan d'un tunnel sous le Pas de Calais pour les chevaux et les diligences. Depuis lors, plusieurs autres projets ont été déposés. Cependant, parmi les nombreuses propositions qui ont été faites, c'est l'idée d'un tunnel sous-marin que l'on rencontre le plus souvent. La fondation de la Channel Tunnel Compagny en 1881, avait permis d'entreprendre les premiers travaux, de part et d'autre de la Manche, en 1883. Si ces travaux ont dû être interrompus, ils ont tout de même apporté de précieux renseignements techniques, démontrant notamment que la craie grise de Rouen dont est constituée la majeure partie de la roche sous-marine du Pas de Calais est imperméable et qu'elle se prêterait facilement au travail des foreuses.

En tenant compte des recherches antérieures, les promoteurs du projet devaient diriger leurs travaux de manière rationnelle, afin de trouver la voie de communication la plus commode. Toutes les possibilités présentées, du tunnel sous-marin au pont franchissant le détroit, ont été prises en considération, donnant lieu à des études approfondies. Allait-on faire un tunnel routier ou un tunnel ferroviaire? Sur ce point aussi, les opinions divergeaient, ce qui ne manqua pas de créer de vives controverses, au sein même du Groupement d'études. Finalement, après un examen objectif de la situation, c'est à la solution d'un tunnel ferroviaire, dont la capacité est supérieure, que les techniciens ont donné leur préférence, ce qui n'exclurait pas la construction d'une route par la suite.

Jean-Claude BUHRER.

(Lire la suite en 4me page)

LIRE AUJOURD'HUI:

Page 4:
LE RIDEAU DE VELOURS
ARTICLES ET DOCUMENTS D'ACTUALITÉ
Page 13:
REFLETS DE LA VIE DU PAYS

EN TURQUIE LA TENSION CONTINUE...

Le gouvernement turc a ordonné hier aux universités de fermer leurs portes pour la durée de la loi martiale. Cette mesure a été prise en vue de prévenir de nouvelles manifestations. L'action du gouvernement, qui impose un nouveau couvre-feu, la censure du courrier et des télégrammes, est la conséquence des nouvelles manifestations contre M. Menderès. Vendredi dernier environ 800 cadets de l'Ecole militaire d'Ankara avaient fait une marche de protestation d'à peu près un kilomètre (notre photo).

Selon un grand magazine des Etats-Unis

Les Américains et les Russes travaillent à la mise au point d'un «rayon de la mort»

Il s'agirait d'une « bombe à neutrons » qui pourrait exploser au milieu des concentrations ennemies sans qu'il y ait une dispersion des radiations

NEW-YORK (A.F.P.). — Les Etats-Unis et l'U.R.S.S. travaillent actuellement à la mise au point de l'arme la plus terrible de toutes: « la bombe à neutrons », annonce le magazine de grande information « US News and World Report ».

Il s'agirait d'une sorte de perfectionnement — ou de raffinement — de la bombe à hydrogène qui supprimerait presque complètement les effets de choc purement destructifs des armes actuelles pour les remplacer par un accroissement gigantesque des effets de radiation dans un secteur restreint. La bombe à neutrons ne causerait donc presque pas de dégâts matériels, mais anéantirait les êtres vivants. Elle se rapprocherait en somme du fameux « rayon de la mort ».

Evidemment, souligne le magazine, le secret autour de cette nouvelle arme est si bien gardé que les savants de la Commission nationale de l'énergie atomique refusent de reconnaître qu'une telle bombe puisse exister « même en théorie ».

(Lire la suite en 15me page)

Réquisitoire soviétique dans la «Maison de verre» de New-York

Gromyko compare l'incident de l'«U-2» à l'attaque japonaise contre Pearl Harbor!

Il demande au Conseil de sécurité de condamner sévèrement les Etats-Unis

NATIONS UNIES (A.F.P.). — La séance du Conseil de sécurité consacrée à la plainte de l'U.R.S.S. contre les Etats-Unis à propos de l'affaire de l'« U-2 » s'est ouverte à 20 h. 08.

Le délégué des Etats-Unis annonce d'emblée qu'il ne s'opposera pas à l'inscription à l'ordre du jour « bien que les accusations portées contre les Etats-Unis soient fallacieuses ». Il exprime l'espoir que le débat « révélera la vérité » au profit de la paix et de la sécurité du monde.

L'ordre du jour est adopté sans autre discussion puis le président, sir Claude Corea, exprime le vœu que les débats soient empreints de modération.

M. Gromyko à la tribune

M. Andrei Gromyko prend ensuite la parole pour exposer la thèse de l'U.R.S.S. Il déclare que le Conseil de sécurité se trouve en présence d'un « acte d'agression prémédité et délibéré, sans précédent en temps de paix ».

M. Gromyko déclare que l'affaire de l'« U-2 » après les entretiens de Camp-David et avant la conférence au sommet est un des actes « les plus perfides de l'histoire » et ne peut se comparer qu'à l'attaque japonaise de Pearl-Harbor qui fit suite à des assurances de paix données par le Japon aux Etats-Uins.

« Comment, après tant de perfidie, la politique étrangère américaine pourrait-elle être digne de foi? »

La doctrine énoncée par les Etats-Unis selon laquelle es survols d'espionnage sont nécessaires pour connaître les secrets militaires des autres pays doit être condamnée par toutes les nations, grandes et petites, déclare le ministre soviétique, affirmant que « la puissance de l'U.R.S.S. tout entière pourra être mobilisée pour repousser à l'avenir de telles attaques contre sa souveraineté nationale ».

(Lire la suite en 15me page)

L'expédition suisse a-t-elle vaincu le Dhaulagiri?

KATMANDOU (A.F.P.). — L'expédition suisse au Dhaulagiri — 8165 mètres, le plus haut sommet inviolé de l'Himalaya — avait atteint, au moment où elle a envoyé son dernier message, une altitude de 7500 mètres et avait commencé l'ascension du dernier passage difficile, un mur de glace d'environ 700 mètres.

L'expédition suisse ayant quelques difficultés de communication depuis que son avion a été abandonné à la suite d'un atterrissage forcé, il se pourrait qu'elle ait déjà vaincu le Dhaulagiri et qu'elle soit maintenant sur le chemin du retour.

J'ÉCOUTE...

UNE ROSE... TROIS ROSES

COMME on vous voit, citoyennes, les convoiter, ces jours-ci! Que les maris les moins galants même ou aveugles, aient garde de l'oublier! — Un point fait à temps en épargne cent.

Sage propos quotidien, apporté, ici, jadis, d'une bonne mère de famille. Répété ainsi sans cesse à ses filles, il a fait de celles-ci, à leur tour, des mères de famille exemplaires.

Mais une rose...? Une rose, n'est pas un point. Voilà l'affaire!

Juste à point apportée au logis, elle fit bien souvent aussi que la vigoureuse petite querelle conjugale, qui y couvait, n'a pas dégénéré en grand tam-tam familial.

Une rose printanière, aujourd'hui... En faut-il trois? Les fleuristes disent oui. Les prodigues, davantage encore.

Une rose, à elle seule, fait souvent, tout entier, son petit bonhomme de chemin dans le cœur d'une femme. Une rose... et, dans ses yeux, un doux rayonnement, tout soudain! On n'en demande pas autant... Une rose et ça suffit! La preuve? La voici.

Un jeune couple, à pas lents, le pas des amoureux, longeait un jardin. En bordure, des rosiers fleurissant à foison. Le couple admire. La jeune femme s'exclame:

— Quelle merveille! Oh! si je pouvais en cueillir une...

Le jeune homme s'enhardissant:

— Attends! Je m'en vais demander...

La propriétaire surgissant:

— J'entends! Vous admirez mes rosiers... C'est beau, n'est-ce pas! Ça vous ferait plaisir d'en avoir une? Je veux bien vous en donner deux ou trois. Mais, puisqu'une rose ferait votre bonheur, je ne voudrais pas le gâter, en vous en donnant deux ou trois.

L'abondance, en effet, nuit parfois...

Mais que les femmes sont subtiles entre elles! Quelles nuances!

Gros lourdauds, les hommes en restent toujours baba.

FRANCHOMME.

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHATEL

ORDURES MÉNAGÈRES

Jeudi 26 mai, Ascension : pas de service

DÉCHETS ENCOMBRANTS

Jeudi 26 mai, Ascension : pas de tournée

La tournée du 4me jeudi est reportée au mardi 31 mai

Neuchâtel, le 23 mai 1960.

Direction des travaux publics :
Service de la voirie.

Commission scolaire de Neuchâtel

Mise au concours

de 2 postes d'employés de bureau à l'administration des écoles, soit :

un poste d'employée

classe de traitement XII F

un poste d'employé

classe de traitement IX F ou VIII F

En plus du traitement, allocations d'usage.

Selon la carrière et la préparation des candidats, le versement d'un certain nombre d'annuités de haute paie pourrait être éventuellement envisagé.

Formation commerciale exigée.

Entrée en fonctions : 1er septembre 1960.

Adresser les offres de service manuscrites avec curriculum vitae et pièces à l'appui jusqu'au 28 mai 1960, à Monsieur l'administrateur des écoles, collège latin.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. G. Châtelain, administrateur des écoles, collège latin.

Neuchâtel, le 12 mai 1960.

COMMISSION SCOLAIRE.

Commune de Rochefort

Vente de bois de feu

Il sera procédé aux attributions de bois de feu provenant des forêts communales le **vendredi 27 mai, de 14 à 16 heures** au bureau communal.

La vente a lieu aux conditions habituelles.

Rochefort le 24 mai 1960.

CONSEIL COMMUNAL.

Mise à ban

Avec l'autorisation du président du tribunal du district de Neuchâtel, la **Maison de santé de Préfargier, à Marin,** met à ban les immeubles dont elle est propriétaire et formant les articles 650, 653, 772 et 773 du cadastre de Marin.

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toute personne de pénétrer sans autorisation sur lesdits immeubles.

Conformément à l'article 11 de la loi sur les eaux, du 24 mars 1953, le droit de libre passage sur les grèves propriété de la Maison de santé de Préfargier n'est pas réservé. La présente mise à ban déploie donc ses effets sur lesdites grèves.

Les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi. Les parents et tuteurs seront responsables des mineurs placés sous leur surveillance.

Maison de santé de Préfargier :
Le directeur,
Dr O. RIGGENBACH

Mise à ban autorisée.
Neuchâtel, 10 mai 1960

Le président,
du tribunal II :
B. HOURIET.

IMMEUBLES

A vendre à Peseux
MAISON
de 2 appartements de 3 chambres, bains, central par étage, chambres hautes habitables, bûchers, caves. Jardin et verger soignés. Situation tranquille, vue imprenable. Adresser offres écrites à B. N. 2645 au bureau de la Feuille d'avis.

AGENCE ROMANDE IMMOBILIÈRE

B. DE CHAMBRIER
Place Pury 1, Neuchâtel
Tél. 5 17 26

A vendre ou à louer à Cormondrèche,

villa familiale moderne

5 pièces, dont une très grande, 2 salles de bains, 2 cuisines. Garage. Jardin potager et d'agrément, 450 mètres carrés. Situation agréable et tranquille.

Immeubles locatifs modernes à vendre

A Peseux

près de la gare, 4 appartements de 3 pièces, confort. Atelier petite mécanique. Chauffage général. Hypothèque ferme à 3 ½ %. Pour traiter : Fr. 55,000.—.

A Corcelles

immeuble neuf de 7 logements de 2, 3 et 4 pièces, confort moderne. Chauffage au mazout, eau chaude générale. Rapport brut 6,1 %. — Pour traiter : 100,000 fr. après 1er rang.

Terrains à bâtir

à vendre à Bevaix

Belle situation, à proximité de la gare, 3000 m² en un ou plusieurs lots. Toutes facilités pour la construction. Convient spécialement pour villas familiales ou à 2 ou 3 logements.

A vendre, au bord du lac de Neuchâtel, route cantonale, centre de localité,

petit garage autos-motos-vélos avec station-service

Matériel complet. Appartement. Prix avantageux Fr. 75,000.—. Agence immobilière Claude Butty, **Estavayer-le-Lac,** tél. (037) 6 32 19.

A vendre à Yverdon

IMMEUBLE LOCATIF EN S. I.

bien situé, tout confort, 14 appartements de 2 à 4 pièces, loyers anciens. Pour traiter : Fr. 80,000.— après 1er rang. — Ecrire sous chiffres J. V. 2653 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, à l'ouest de Neuchâtel,

villa de 2 appartements

vue imprenable, dégagement 730 m² en nature, de jardin et verger. Fr. 120,000.—. Adresser offres écrites à D. P. 2647 au bureau de la Feuille d'avis.

Faites-vous construire

PAR SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE, construisant dans toutes les régions :

PLANS, DEVIS, PROJETS

Immeuble locatif de 6 logements :
de 3 appartements de 3 pièces,
de 3 appartements de 4 pièces Fr. 230.000.—

Immeuble locatif de 8 logements :
de 4 appartements de 3 pièces,
de 4 appartements de 4 pièces Fr. 260.000.—

Immeuble locatif de 8 logements :
de 8 appartements de 4 pièces Fr. 300.000.—

Offres sous chiffres T. R. 2584 au bureau de la Feuille d'avis.

agence 13 ★ 13

Créée par
Fiduciaire F. LANDRY
Collaborateurs :
Berthold Prêtre
Louis Pérona

NEUCHÂTEL
Epancheurs 4 **Tél. 5 13 13**

offre à vendre

IMMEUBLE À TRANSFORMER

conviendrait pour locaux commerciaux et d'exposition, dans village, sur la route Neuchâtel-Bienne.

FAMILIALE de 6 pièces, confort, jardin de 1600 m², situation centrale, possibilité d'adjoindre des locaux commerciaux, au **LANDERON.**

TERRAIN de 800 m², près de la route cantonale, à Cressier.

TRÈS BEAU TERRAIN de 1000 m², situation en soleillée, vue exceptionnelle, à **CORTAILLOD.**

A vendre à Neuchâtel

immeuble

de 2 appartements de 3 pièces avec jardin et verger de 479 m2, tram à proximité. Pour traiter Fr. 36.000.— Adresser offres écrites à E. Q. 2648 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

A louer pour le 24 juin

bel appartement

de 3 ½ pièces, avec confort, à Colombier (arrêt du tram). S'adresser à Mme Ducommun, avenue de Longueville 15, Colombier.

A louer pour tout de suite

GARAGE

— Chemin des Tires 5, Auvernier. S'adresser à l'étude Jacques Ribaux, tél. 5 40 32.

A LOUER

aux Parcs - Vauseyon local bien éclairé à l'usage d'atelier, loyer mensuel Fr. 70.—. Offres sous chiffres C. Y. 2566 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer à Cressier, à personne seule ou couple, appartement tout rénové de deux chambres et une cuisine. S'adresser à Mme Albert Vaugne, Cressier.

A louer pour le 24 juin

STUDIO

non meublé. S'adresser à l'étude Jacques Ribaux, tél. 5 40 32.

Chambre

au centre pour dame ou demoiselle, part à la cuisine. S'adresser: Ecluse 24, 2me étage gauche.

A LOUER

magnifique appartement de 4 pièces, bains, chauffage, situé dans une villa. Vue, soleil, lac, quartier résidentiel, de préférence à ménage soigné. Offre sous chiffres P. O. 2607 au bureau de la Feuille d'avis.

VERBIER

A louer pour juin

chalet

4 lits, salle de bains, Fr. 200. S'adresser : Marcel Cheseaux, Saxon.

A louer pour le 24 juillet 1960, 4, rue des Epancheurs, dans un immeuble entièrement rénové, ayant ascenseur, chauffage général,

un étage de bureaux

d'une surface de 150 m². — S'adresser à l'Etude de Mes Ch.-Ant. Hotz et B. de Montmollin, Saint-Maurice 12, Neuchâtel.

A louer pour le 1er juin 1960 un

GARAGE

à la rue de Maillefer. Loyer mensuel 40 fr. S'adresser à l'Etude de Mes Ch.-Ant Hotz & B. de Montmollin. Téléphone 5 31 15.

A louer à Evolène

du 1er juillet au 15 septembre, bel appartement de 4 pièces, cuisine, salle de bains, bouilloire électrique, balcon, Fr. 300.— par mois.

CHAMBRES

Chambre à louer, part à la salle de bains. — S'adresser aux heures des repas à Mme Burgy, Ecluse 61.

A louer, dès le 1er juin

CHAMBRE

à un ou deux lits. Adresser offres écrites à T. X. 2638 au bureau de la Feuille d'avis.

PENSIONS

QUELLE FAMILLE protestante de langue française serait disposée à accueillir comme demi-pensionnaire, du 1er juin à fin septembre, une jeune Belge âgée de 16 ans ? La préférence sera donnée à une famille ayant des enfants. S'adresser à Mlle M. Berthoud, 15, avenue Rousseau, Neuchâtel.

Ecriteaux Baux à loyer
EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

Nous cherchons pour un de nos ingénieurs marié, un enfant, de nationalité suisse, un

appartement de 4 à 6 pièces

tout confort. S'adresser à Métaux Précieux S.A., Neuchâtel.

ENCHÈRES

Enchères publiques

Le greffe du Tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques,

LE MERCREDI 25 MAI 1960, dès 9 h. 30 et 14 h.,

dans la grande salle du restaurant de « LA PAIX » avenue de la Gare 1, à **Neuchâtel** (1er étage), les objets suivants :

3 vitrines avec portes coulissantes, 2 banques de magasin (dont 1 en acajou), 4 établis, 1 lot de grandes tables, 1 ponceuse circulaire, sur établi, **6 machines à fraiser les pignons « Bechler », 1 tour à opérations multiples,** 1 lot de tarauds, 1 sertisseuse « Zapella », 3 petits tours, 1 lot lustres, appliques, abat-jour verre et porcelaine (anciens modèles), **6 grands bassins pour buanderie** (tôle galvanisée), modèle breveté avec rinçage indirect, 1 chaudière à lessive (cuivre), **10 machines à laver** (système hydraulique), 1 glacière, 1 frigo (système hydraulique), 2 potagers à gaz (dont 1 neuf), **1 perceuse électrique « Kango »** avec outillage et câble, 3 portails à ciseau, 2 portes de jardin ;

1 agencement complet pour salon de coiffure dames, soit : 2 fauteuils, 4 chaises, vitrines diverses, console, petites tables avec tiroirs, table carrée, grande banquette similicuir ;

1 lot de grandes glaces (sans cadre), rectangulaires, rondes et ovales, **1 extracteur à miel,** 1 lot de cordes, 1 lot d'outils de jardin, 1 radiateur électrique, **1 chauffe-bain à gaz « Soha »** (neuf), 4 panneaux en bois, vitrés, pour balcons et vérandas, 2 éviers (à 1 et 2 bassins), **1 chauffe-eau électrique** pour cuisine (8 l.), 3 chaises de jardin, 2 enseignes, 1 meuble avec 128 tiroirs, 1 brante, 1 seille en cuivre, 1 pompe à eau, 2 radiateurs à gaz, 1 marmite à vapeur (pour électricité), et une quantité d'autres objets dont le détail est supprimé.

Conditions : paiement comptant, échutes réservées.

Le greffier du Tribunal :
ZIMMERMANN.

DEM. A LOUER

On cherche à louer en ville

CAVE (LOCAL)

avec électricité. Offres à case postale 35, Neuchâtel 6.

Je cherche chambre

indépendante ou studio, région Neuchâtel - Saint-Blaise, date à convenir. Adresser offres écrites à C. O. 2646 au bureau de la Feuille d'avis.

Récompense

On cherche appartement à Neuchâtel, 2 à 3 pièces, mi-confort, pour dame seule. S'adresser : tél. 5 23 90 aux heures des repas.

Quartier de l'université,

chambres

confortables sont demandées à partir de juillet. Tél. 5 66 45.

Je cherche un petit

appartement

2 chambres et une cuisine, à Saint-Blaise ou Neuchâtel. — Adresser offres et prix à M. Lino Gobbini, rue de la Directe 1, Saint-Blaise.

On cherche à louer

appartement

de une à deux chambres à Neuchâtel ou aux environs. Eventuellement,

échange

contre appartement de 4 pièces, confort, à Neuchâtel. Adresser offres écrites à S. W. 2637 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons

mécanicien de précision
mécanicien tourneur
manœuvre d'usine
serrurier soudeur

Semaine de 5 jours. Faire offres écrites à fabrique Marcel Borel, route d'Auvernier, Corcelles (NE).

Attacheuses

sont demandées. Débutantes acceptées, **2 fr. 20** à l'heure. Région de Vauseyon à Auvernier. Tél. 8 19 67.

On cherche pour famille suisse en Scandinavie

JEUNE FILLE

de bonne famille, bien éduquée et ayant l'expérience nécessaire pour s'occuper de deux enfants (8 à 10 ans). Vie de famille. Faire offres avec photo, certificats et références sous chiffres **P. Z. 36656 L. à Publicitas, Lausanne.**

BULOVA WATCH COMPANY BIENNE

engage pour son

Dépt. Terminage à NEUCHATEL

horloger complet

pour montres soignées

Prière de s'adresser à l'atelier de terminage de Bulova Watch Co., rue Louis-Favre 15, à Neuchâtel (tél. 5 57 34).

Imprimerie de la place cherche

deux opérateurs linotypistes

Pas de travail de nuit. Semaine de 5 jours. Places stables.

Faire offres détaillées sous chiffres **P. 3686 N à Publicitas, Neuchâtel.**

Nous engageons

mécaniciens

habitués aux **travaux individuels,** d'après dessin, **pour fabrication de** prototypes, **machines spéciales et** gabarits. — **Prière d'adresser offres** détaillées à **KORBER & Fils S. A., à Payerne.**

FABRIQUE D'HORLOGERIE S. A., SAINT-BLAISE

engage

OUVRIÈRES

pour travaux sur **machines et pour** montage d'appareils. **Semaine de 5** jours. - Faire **offres ou se présenter.**

Nous engageons

AIDE-MÉCANICIEN

consciencieux, place stable. Faire offres ou se présenter chez Leschot & Cie, cadrans, Mail 59, Neuchâtel.

OUVRIÈRES

habituées aux travaux fins, soigneuses et de confiance, seraient engagées.

Se présenter à Fabrique Maret, Bôle.

On cherche, pour ménage soigné de trois personnes dont une fillette de 6 ans, personne de confiance comme

employée de maison

Pas de cuisine ni de gros travaux. Conviendrait à personne d'un certain âge jouissant d'une bonne santé. Chambre au sud avec salle de bains. Se présenter avec références à l'hôtel Beaulac.

Nous engageons

OUVRIÈRES

pour travaux faciles, débutantes seraient mises au courant. Se présenter chez Leschot & Cie, fabrique de cadrans, Mail 59, Neuchâtel.

Chauffage PRÉBANDIER S.A., Neuchâtel

cherche quelques

AIDES

pour ses chantiers de montage. Se présenter avec certificats aux bureaux : Moulins 37, Neuchâtel, le matin de 9 à 12 heures.

Hôtel Beaulac, Neuchâtel
cherche pour entrée immédiate :

sommelière qualifiée
aide-femme de chambre
propre, parlant le français
garçon d'office
garçon de cuisine

Se présenter muni de références à l'entrée du personnel.

On cherche pour le 1er juin ou date à convenir

une serveuse

Adresser offres écrites ou se présenter directement à la confiserie RADELFINGER, place Pury 5, Neuchâtel.

Commissionnaire

Jeune homme hors des écoles serait engagé tout de suite. Se présenter : Maison Antoine, 6, rue du Concert.

On cherche pour maison de repos

cuisinière

ou personne sachant bien cuire. Faire offres à la Direction du château de Corcelles près Concise. Tél. (024) 4 52 55.

Je cherche

sommelière

de 20 à 28 ans. Salaire minimum Fr. 700.— par mois, nourrie, logée. Toutes les 2 semaines 2 jours de congé. Entrée immédiate ou à convenir. Faire offres avec photo au restaurant de la Place, le Locle.

Cueilleurs de fruits

On engage tout de suite un aide pour le jardin, et un autre pour la cueillette de fruits. Téléphoner le soir au No 5 34 68.

Jeune homme est demandé tout de suite comme

garçon de maison

Italien accepté. S'adresser au Petit Hôtel de Chaumont. Tél. 7 59 10.

Boulangerie - pâtisserie cherche

commissionnaire

le plus tôt possible. Tél. 5 21 14.

On engagerait pour entrée immédiate

vendeuse auxiliaire

pour 2 jours par semaine (samedi après-midi). Se présenter : Chaussures Bata, fg du Lac 2, Neuchâtel.

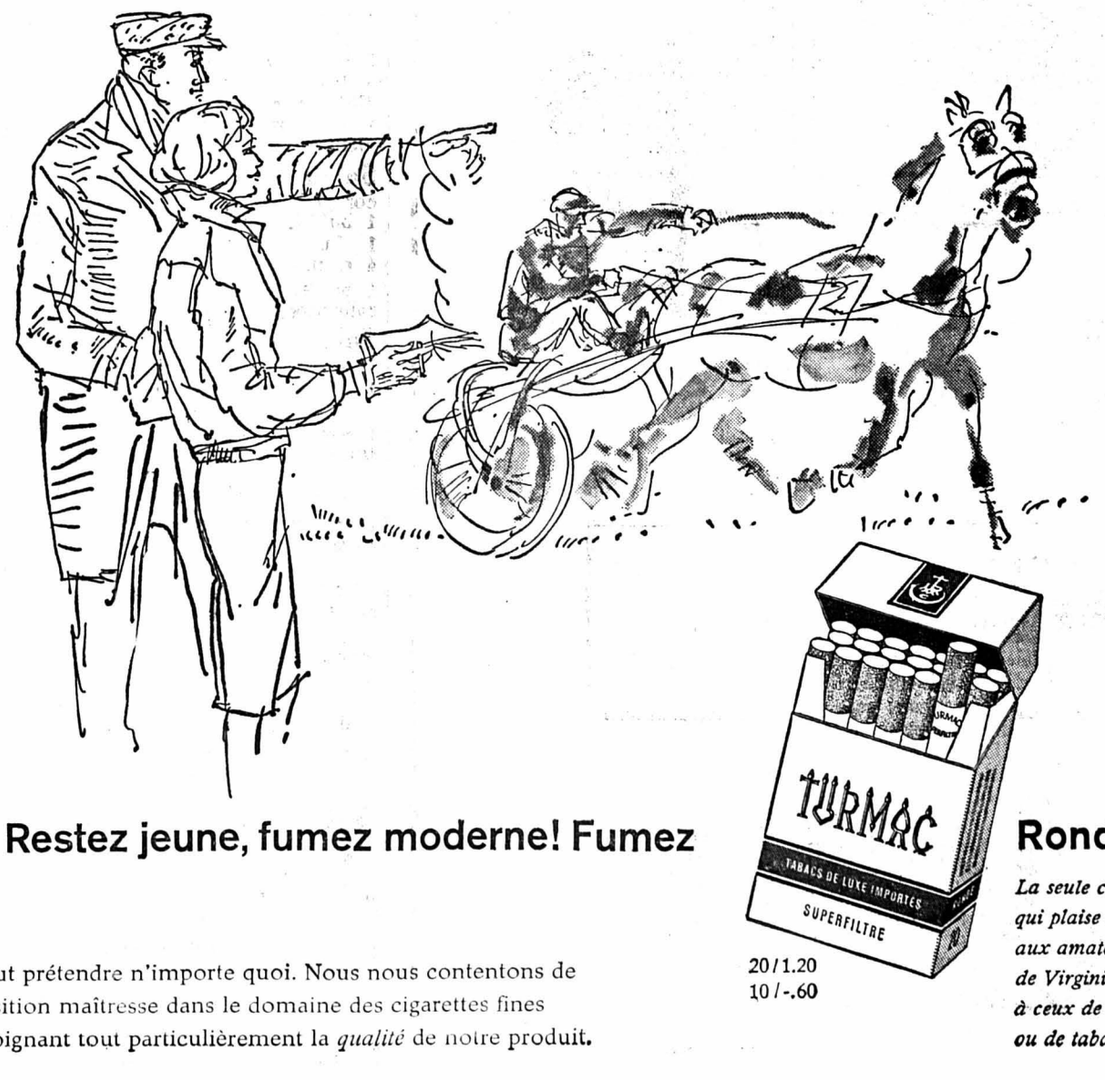

Restez jeune, fumez moderne! Fumez Ronde!*

La seule cigarette, qui plaise à chacun, aux amateurs de Virginie, à ceux de Maryland ou de tabacs d'Orient.

20/1.20
10/-.60

* N'importe qui peut prétendre n'importe quoi. Nous nous contentons de maintenir notre position maîtresse dans le domaine des cigarettes fines à bout filtrant, en soignant tout particulièrement la *qualité* de notre produit.

Lire la suite des annonces classées en 9me page

Une spécialité de fromage* de l'Emmental pour les repas, les invitations et les pique-niques

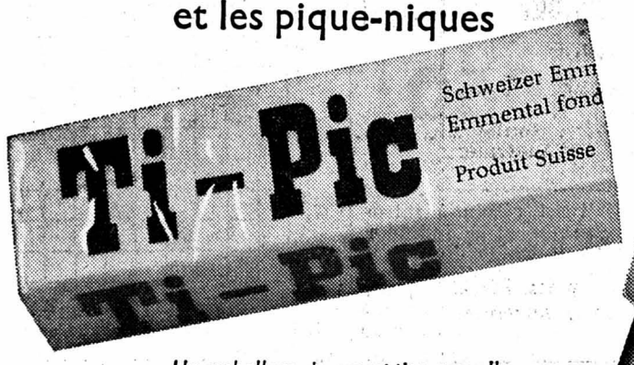

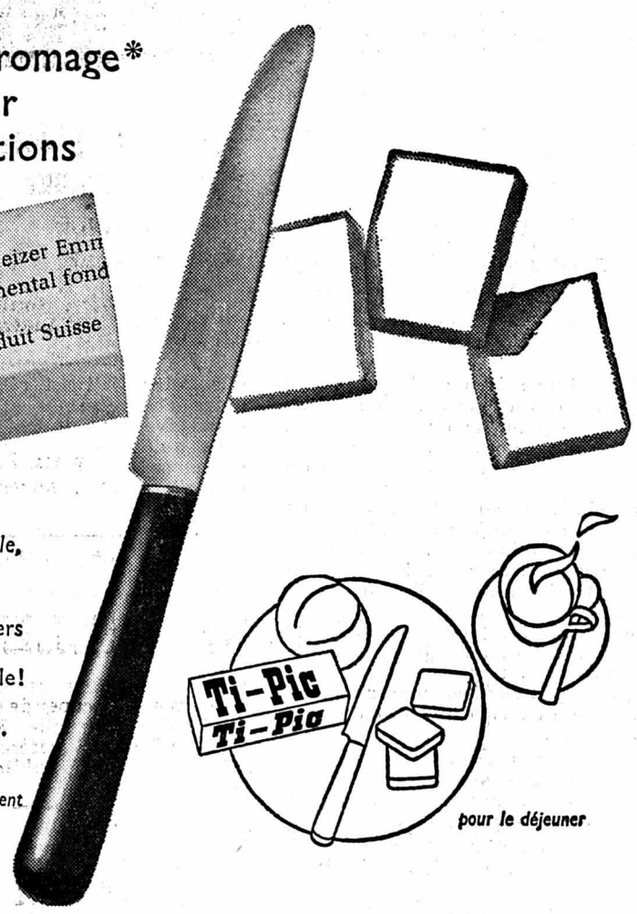

Un emballage de conception nouvelle, pratique et hygiénique!

Pas de déballage laborieux! Vous coupez directement, à travers l'emballage, le morceau que vous voulez. Partager est désormais facile! Et les tranches, coupées nettes, se présentent de façon alléchante.

Un couvercle protecteur, appliqué sur la tranche, ferme hermétiquement la barre entamée. C'est ainsi que le délicieux Ti-Pic reste longtemps d'une exquise fraîcheur.

pour le déjeuner

* fromage fondu

Roethlisberger & Fils SA, Langnau, fabrique des spécialités de fromage Tigre

Tentation...
Deux ravissants modèles

Cette magnifique COMBINAISON en nylon existe dans les coloris mauve, rosine, turquoise et blanc. Tailles 40 à 46

19.80

Jeune et pratique COMBINAISON en jersey nylon, dans les coloris mauve, rosine et blanc. Tailles 40 à 46

10.80

Notre grand succès

nos JUPONS nylon richement brodés

de 10.80 à 32.50

AU LOUVRE
La Nouveauté SA.
NEUCHÂTEL

STORES
Beaux choix de toiles
PERROTET TAPISSIER Décorateur
Parcs 40
Tél. 5 52 78
Travail prompt et soigné

DUCO

si facile

si beau

avec le

DUCO brosse
DUPONT
* marques déposées

Vente exclusive :
chez
les spécialistes
M. THOMET
ECLUSE 15
NEUCHATEL
Envois par poste

DIVANS-LITS
avec matelas à ressorts et protège-matelas
Garantie 10 ans
Fr. 175.–
TAPIS BENOIT
Maillefer 25 - Tél. 5 34 69
Livraison franco
Facilités de paiement

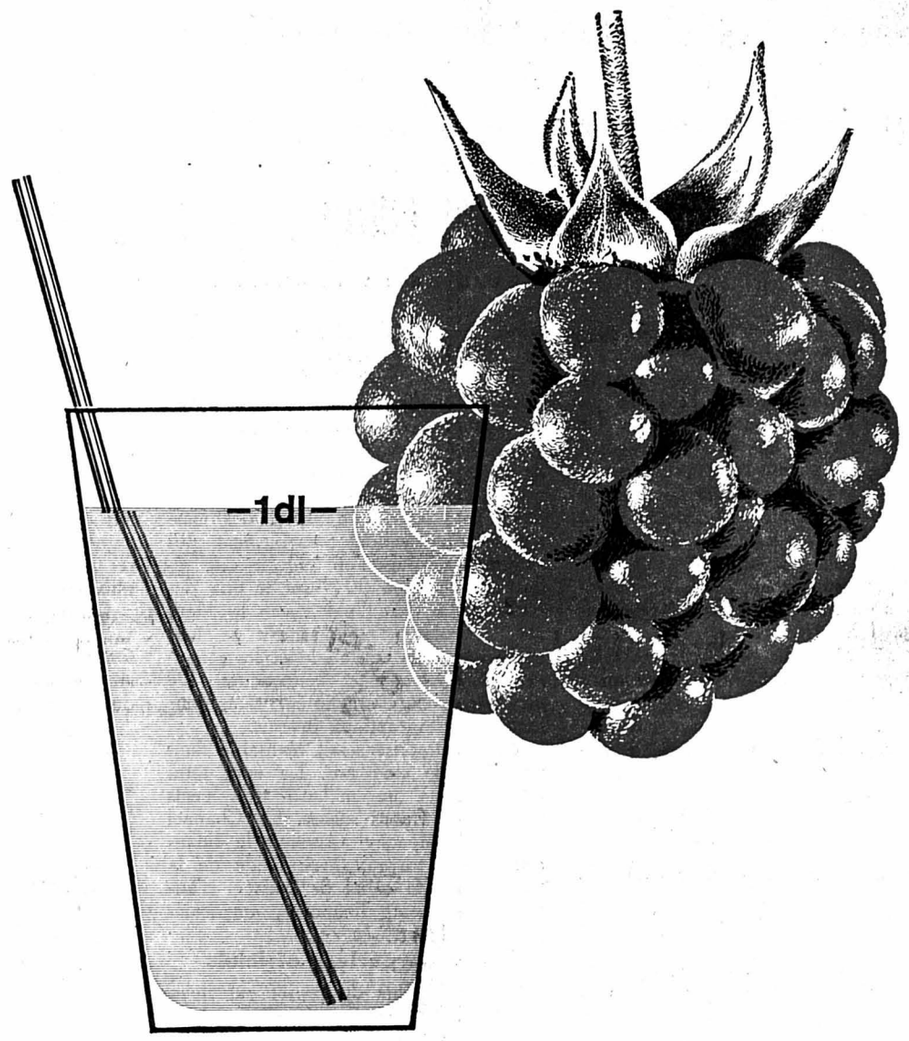

Un délicieux Sirop de framboises Hero: 6,2 centimes!

Avez-vous soif, vous ou ceux qui vous sont chers? Prenez alors 1/5 dl de Sirop de framboises Hero étendu de 4/5 dl d'eau pure: vous avez une boisson merveilleuse. Ce dosage idéal met en pleine valeur l'incomparable saveur de la framboise. Le Sirop Hero est extrait de framboises exceptionnellement parfumées, cueillies pour la plupart dans les cultures Hero.
Une boisson idéale pour étancher la soif, à la saveur naturelle, très appréciée en Suisse et à l'étranger depuis des dizaines d'années.

La bouteille de 1/2 l 1.75
La bouteille de 1 l 3.25
} moins 5 % d'escompte au minimum

Sirop de framboises Hero

Pour pouding — servi pur — exquis!

Beau choix de cartes de visite au bureau du journal

Grand choix
Poissons frais
du lac et de mer
Volaille fraîche
Eg. Senaud *comestibles*
Gouttes-d'Or 60, NEUCHATEL
On porte à domicile Tél. 5 57 90 - 5 31 96

Les **TRANSISTORS** compagnons de l'été ... c'est l'affaire des
Arts Ménagers
L'un des plus grands choix d'Europe, les grandes marques mondiales à des prix ARTS MÉNAGERS!
★ Documentation générale très détaillée gratuite
A NEUCHATEL : Arts ménagers S. A., 26, rue du Seyon

Chambres à coucher d'occasion

comprenant :
1 lit de 140 × 190 cm. avec literie complète, 1 armoire à 2 portes avec glace, 1 coiffeuse, 1 table de nuit, le tout en bon état . . . . . Fr. **680.–**
1 chambre à coucher complète, idem . . . . . Fr. **780.–**

Salles à manger d'occasion

comprenant :
1 buffet, 1 table et 6 chaises Fr. **290.–**
1 buffet, 1 table à rallonges, 4 chaises . . . . . Fr. **780.–**
1 buffet, 1 argentier, 1 table à rallonges, 6 chaises, 1 bureau Fr. **1280.–**

Salons d'occasion

comprenant :
1 divan avec entourage et bibliothèque, 3 fauteuils et 1 table dépliante Fr. **680.–**
1 salon Louis XV (1 sofa, 3 fauteuils 6 chaises, 1 table) . . Fr. **875.–**
1 divan et 3 fauteuils . . . Fr. **390.–**
1 canapé, 1 fauteuil, 1 lit avec literie remise à neuf, 1 table de nuit Fr. **375.–**
1 lit à 1½ place avec literie, 1 commode-lavabo, 1 table de nuit Fr. **350.–**
1 lit avec sommier et matelas neuf, 1 table ronde, 1 commode-lavabo dessus marbre . . . . . Fr. **250.–**
1 divan avec matelas . . . . Fr. **30.–**

Il s'agit de récents échanges chez des clients ayant acheté du neuf

ODAC-ameublements Fanti & Cie
- Tél. (038) 9 22 21 Couvet

TRIPES
à la sauce tomate
Boucherie **R. MARGOT**

Neuchâtel, Faubourg du Lac 2, Chèques postaux **IV. 2002**

Articles et documents

LE PERCEMENT DU TUNNEL DE LA MANCHE VA-T-IL ÊTRE ENTREPRIS CET AUTOMNE?

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Certes, la solution préconisée par des ingénieurs américains et français, qui avaient soumis des plans pour la construction d'un pont à la place du tunnel offrait de grands avantages. Ce pont permettrait la libre circulation dans les deux sens des véhicules et des trains. La traversée pourrait se faire sans périodes d'attente. On serait quitte d'électrifier les lignes de chemins de fer. Quant aux frais de ventilation, ils seraient supprimés. Mais les inconvénients de cette entreprise n'étaient pas non plus à négliger. Le coût, notamment, s'élèverait au double du prix de revient du tunnel. Et si la circulation se faisait plus librement, elle dépendrait toujours des conditions météorologiques. Pendant les tempêtes, le trafic dvrait, en effet, être suspendu.

Les avantages d'un tunnel ferroviaire

Le tunnel rendra donc ses usagers dépendants du rail. Si l'on s'est vu contraint de faire un choix entre le tunnel ferroviaire et le tunnel routier, c'est parce qu'il serait trop onéreux de construire à la fois la route et la voie ferrée. Le tunnel ferroviaire apparaît comme la solution la plus économique et offre de nombreux avantages sur le tunnel routier. Les trains sont mus par la traction électrique, l'évacuation des gaz ne présente pas beaucoup de difficultés. Pour l'aération du tunnel ferroviaire, on prévoit deux stations de pompage, là où le tunnel n'est pas encore sous la mer. La ventilation constitue le principal obstacle à la construction d'un tunnel routier. En effet, on devrait constamment renouveler l'air à l'intérieur du tunnel, ce qui nécessiterait la construction d'îles artificielles. La moindre panne pourrait causer de sérieux embouteillages. A cause de la limitation de vitesse, le temps de la traversée serait de quarante-cinq minutes, alors que le train parcourrait la même distance en trente-cinq minutes.

Le transport des véhicules

Des trains à deux ponts assureront le transport des véhicules. A chaque extrémité du tunnel, des installations spéciales faciliteront le chargement et le déchargement des automobiles. En effet, les véhicules passeront de niveau sur des vagons à double étage, et seront transportés à la vitesse horaire de 95 kilomètres. Des sondages d'opinions ont permis d'établir que plus du 90 % du trafic routier sera desservi par le tunnel. Il va sans dire que les moyens de traversée actuellement utilisés se verront particulièrement affectés par cette nouvelle voie de communication. Le 60 % des passagers qui empruntent les différentes voies maritimes entre l'Europe et l'Angleterre, utiliseront le tunnel. En ce qui concerne le trafic aérien, il sera affecté de 16 % seulement.

Ce projet est le bienvenu, puisqu'on escompte une augmentation de 42 % des passagers et de 60 % des véhicules qui traverseront la Manche jusqu'en 1965, indépendamment de la construction du tunnel. La première année de son exploitation, on assistera à une expansion remarquable du passage des véhicules. D'après les calculs des experts, l'augmentation se montera vraisemblablement à plus de 60 %.

Echanges considérablement accrus entre la Grande-Bretagne et le continent

Les avantages que le tunnel apporterait dans les échanges entre la Grande-Bretagne et le continent sont indéniables. De nombreuses facilités seraient rendues aux voyageurs qui verraient le prix de leur voyage réduit de 5 %. Les relations seraient rapides et sûres. Les cités urbaines britanniques seraient ainsi reliées aux grands centres du continent sans retard et par n'importe quel temps. La réduction du coût de transport des automobiles serait de l'ordre de 30 % sur les services maritimes. Le tarif de transport des marchandises deviendrait passablement plus avantageux, puisqu'on prévoit une réduction d'environ 50 % sur le prix des bateaux. Le trait d'union sous la Manche favoriserait l'établissement de nouvelles industries et stimulerait les échanges commerciaux et touristiques. De plus, ses revenus seraient suffisants pour rémunérer les capitaux investis.

Cette entreprise serait réalisable dans un délai de cinq ans. Le coût total est estimé à un milliard trois cents millions de francs suisses. La Channel Tunnel Compagny assurerait le financement des travaux avec l'aide de la Compagnie du canal de Suez et d'autres groupements financiers, américains pour la plupart.

Les pourparlers officiels

Les promoteurs du projet ont donc engagé des pourparlers avec les deux gouvernements de Londres et de Paris. Ici, en Angleterre, le rapport du Groupe d'études est actuellement examiné par les services du ministère des transports, qui formuleront en temps utile des recommandations au cabinet. Cependant, même s'il est plus probable que jamais que ce projet soit réalisé prochainement, il ne faut certes pas en conclure que la construction du tunnel reçoit l'approbation de tous les Britanniques.

En effet, l'opposition irréductible de certains milieux, bien qu'elle ne soit plus aussi forte que par le passé, se manifeste encore. D'aucuns craignent qu'on mette fin à jamais aux avantages que l'existence de la Manche offre à l'Angleterre. C'est les milieux militaires qui sont les plus hostiles à ce projet. Le maréchal Montgomery déclarait encore récemment :

« Si la Manche ne nous séparait pas du continent, nous aurions perdu la dernière guerre. »

Mais en général, les raisons stratégiques, invoquées dans le passé par les adversaires du tunnel, ne sont avancées aujourd'hui que par une minorité. D'ailleurs, M. Macmillan a déclaré pour sa part à plusieurs reprises devant le gouvernement, au cours des quatre dernières années, que ces objections n'étaient plus valables.

Du côté français, on est nettement favorable à ce projet, et la récente visite du général de Gaulle a franchement renforcé la position des partisans du tunnel sous la Manche.

La voix de l'opposition

La seule opposition réelle est sans aucun doute celle du ministre des transports, M. Reginald Narples, qui est sceptique quant à l'utilité du tunnel en raison des immenses possibilités que semble offrir le « Hovercraft », engin se déplaçant sur un coussin d'air, qui serait appelé à révolutionner les moyens de transport. M. Leo d'Erlanger, membre britannique du groupe d'études, a cependant fait remarquer que l'avenir du « Hovercraft » était encore très incertain, que sa construction et sa mise au point coûteraient aussi cher que le tunnel, et qu'en outre son utilisation pourrait être gênée par le brouillard.

A un moment où les décisions du groupe des Six affectent particulièrement l'Angleterre, la construction d'un trait d'union sous la Manche serait plus que jamais souhaitable pour rapprocher l'Angleterre de l'Europe des Six en particulier et de l'Europe occidentale en général, déclare-t-on dans les milieux autorisés.

Si les deux gouvernements donnaient rapidement leur accord, les travaux de percement pourraient commencer cet automne. Pour l'instant, le sort du canal sous la Manche dépend encore de la décision du gouvernement britannique qui décidera de l'avenir d'un des plus audacieux projets de notre siècle.

Jean-Claude BUHRER.

Pêle-mêle

LETTRES DE M. EISENHOWER

On apprend que le président Eisenhower a envoyé des lettres aux chefs des gouvernements de plus de vingt pays occidentaux déclarant que M. Khrouchtchev s'est servi de l'incident de l'« U-2 » pour faire échouer la conférence au sommet.

SPOUTNIK IV SCINDÉ EN HUIT MORCEAUX

Selon des renseignements fournis par l'observatoire d'astrophysique de Smithson, le vaisseau de l'espace soviétique maintenant scindé en huit morceaux continue à parcourir son orbite autour de la terre en 94 minutes.

DÉCISION DU CONSEIL DES MINISTRES ESPAGNOL

Le Conseil des ministres qui s'est réuni à Barcelone sous la présidence du général Franco a prolongé ses travaux jusqu'à une heure exceptionnellement avancée de la nuit.

Parmi les mesures approuvées figure la charte conférant un statut exceptionnel à la ville de Barcelone. Les dispositions qu'elle comporte n'ont pas encore été rendues publiques.

LES MANIFESTATIONS CONTINUENT EN CHINE

Radio-Pékin annonce que plus de vingt millions de personnes ont pris part samedi, dans dix-neuf villes de la Chine populaire, a des meetings au cours desquels ont été dénoncées les activités agressives et les provocations militaires des impérialistes américains contre l'U.R.S.S.

UN MAGNAT DU SUCRE PRÉSIDENT DE PANAMA

Le chef du parti conservateur d'opposition, M. Roberto Chiari, a battu, lors des élections présidentielles, au Panama, le candidat du gouvernement, M. Ricardo Arias. M. Chiari, magnat du sucre, âgé de 55 ans, avait déjà été président en 1949 pendant cinq jours. Il sera investi dans ses nouvelles fonctions le 1er octobre.

COUPS DE CISEAUX

Arrestation d'un directeur de journal en Allemagne

C'est par la « Nation française » que l'on apprend l'arrestation d'un journaliste allemand connu : Werner Friedmann, directeur du quotidien dans lequel le reporter Kempski publia son interview fameuse du général Massu.

Les autorités de la république fédérale allemande viennent d'arrêter M. Werner Friedmann, directeur de la « Suddeutsche Zeitung ».

Cette feuille, par ses qualités et défauts, par l'attitude de neutralisme « intelligent » qui est la sienne, par la composition de son public, est l'équivalent germanique de notre « Monde ».

L'événement a donc l'importance que prendrait, par exemple, chez nous, l'arrestation de M. Beuve-Méry.

M. Friedmann est accusé de relations avec les services de renseignement de l'Est.

Nous nous souvenons, en France, que c'est un journaliste de cette feuille ambiguë qui produisit, en janvier dernier, l'interview du général Massu.

Que cette interview, et le limogeage de Massu qui suivit, déclenchèrent les barricades.

L'opération Massu était, sans nul doute, un chapitre du plan de travail de M. Friedmann.

Et le complot contre la France, contre l'Algérie française, trouve là sa lumière exacte.

Hé ! oui, le communisme souhaite, beaucoup plus qu'on ne le dit généralement, voir la France abandonner l'Algérie.

Pully, Maison pulliérane

Une exposition de 300 gravures originales de Dürer et Rembrandt aura lieu du 21 mai au 18 juin 1960, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

CARNET DU JOUR

Salle des conférences : 20 h. 15, Stabat Mater, de Pergolèse.

Cinémas

Palace : 20 h. 30, Détournement de mineures.

Arcades : 20 h. 30, Le troisième homme sur la montagne.

Rex (Théâtre) : 20 h. 15, Au sud de Mombassa.

Studio : 20 h. 30, Les inconnus dans la maison.

Cinéac : 14 h. 30 et 20 h. 30, Mission secrète, Strategic Air Command.

Apollo : 14 h. 45 et 20 h. 15, Le dernier rivage.

PHARMACIE D'OFFICE :

J. Armand, rue de l'Hôpital

Dès 23 h., pour urgences seulement

Le rideau de velours

SHAKESPEARE 1960

Une révolution à Stratford

La 101me saison shakespearienne qui s'est ouverte le 5 avril sur une œuvre de jeunesse de Shakespeare, « Les deux gentilshommes de Vérone », promet d'être la première du genre.

Une révolution est en effet en train de s'accomplir à Stratford-on-Avon sous l'impulsion du jeune et nouveau directeur du Shakespeare Memorial Theatre — l'un des plus brillants metteurs en scène que possède actuellement l'Angleterre. A 29 ans, Peter Hall aborde sa nouvelle tâche avec un enthousiasme, une ampleur de vues et une ambition définie qui transparaissent dans tous ses propos.

A quels changements faut-il s'attendre sous cette direction nouvelle ?

Peter Hall les a indiqués dès son entrée en fonctions. Tout d'abord, l'ancien système qui consistait à

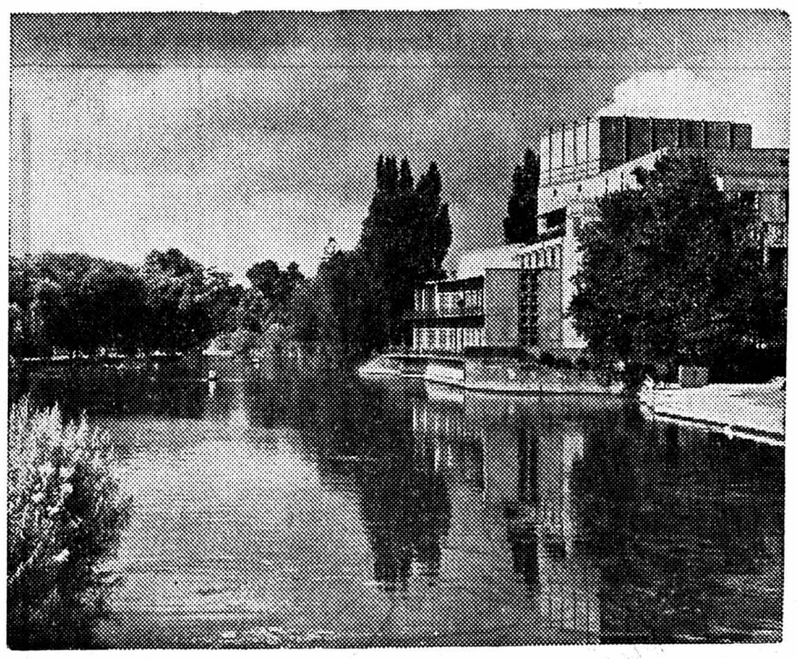

Le théâtre du festival Shakespeare, à Stratford-on-Avon.

présenter cinq pièces par saison sera remplacé par un choix de pièces reliées par un thème commun. C'est ainsi que le choix de cette année (six comédies) est, pour citer M. Peter Hall, *destiné à illustrer la variété, l'évolution et le paradoxe de la comédie shakespearienne, depuis les tout premiers débuts de Shakespeare, avec « Les deux gentishommes de Vérone » jusqu'à l'une des comédies romanesques qui marquent la fin de sa carrière, « Conte d'hiver ». L'une des pièces, « Troilus et Cressida », n'est pas à proprement parler une comédie, mais l'esprit comique qui l'anime y est ironique, étrange, sarcastique et critique. Toutes ces pièces ont un lien entre elles et donnent un panorama de la conception shakespearienne de la comédie.*

Plus d'intelligence, moins de sentiment

En second lieu, Peter Hall espère former, sinon une troupe permanente, du moins « un noyau souple » d'acteurs qui, tout en ayant la possibilité de jouer ailleurs, considéreront Stratford comme « leur » théâtre. Peter Hall, recevant l'héritage des grands maîtres qui l'ont précédé, les sir Barry Jackson, les Anthony Quayle, les Glen Byam Shaw, pour ne parler que des plus récents, déplore de ne pas hériter d'une tradition.

Si je prenais en charge un théâtre du continent, explique-t-il, *ce grand héritage serait tangible. Il y aurait un certain nombre de grands acteurs liés au théâtre, une troupe plus ou moins permanente, une série de productions célèbres figurant encore au répertoire. Tout cela créerait un style — même si c'en était un contre lequel je voudrais réagir. Mais, à Stratford, à la fin de chaque saison, les productions en général disparaissent et la troupe se disperse... Et pourtant,* conclut-il, *je crois que pour Shakespeare plus que pour toutautre auteur dramatique qu'on joue aujourd'hui, il est nécessaire qu'il y ait un style et une tradition.*

En d'autres termes, Peter Hall veut fonder une école, car les techniques modernes, dit-il, sont peu appropriées au théâtre shakespearien. Ceci ouvre naturellement la voie à toute une série de réformes sur lesquelles il serait trop long de s'étendre ici. Qu'il suffise de dire que Peter Hall est résolu à introduire ces réformes et à indiquer dans quel sens il les médite :

Ce qu'il y a de sûr, dit-il, *c'est que nous avons besoin de normes nouvelles ; nous devons dire les vers de Shakespeare avec plus d'intelligence et moins de sentiment.*

Une scène transformée

Saison sur un thème, recherche d'une tradition, ces innovations ne seraient pas complètes si elles ne s'accompagnaient d'une transformation matérielle, car le théâtre est également un art visuel ; or *la mise en scène et les décors des pièces de Shakespeare sont encore généralement victoriens.* Pour commencer, Peter Hall a donc transformé radicalement la scène : une avant-scène de plus de 4 mètres, inspirée du théâtre élisabéthain, se projettera dans la salle. L'orchestre, relégué à l'arrière-plan, ne sera composé que d'instruments à cordes. Les décors seront simplifiés, car les *effets visuels doivent toujours rester secondaires. C'est pourquoi j'ai transformé la scène de Stratford pour la prochaine saison — afin que le point de mire soit l'acteur qui parle.*

Deux troupes

Dernière innovation enfin : Stratford vient à Londres.

Aux termes d'un accord qui vient d'être conclu avec M. Prince Littler, directeur-gérant de l'Associated Theatre Properties (London) Ltd., le Shakespeare Memorial Theatre se voit garantir la jouissance d'un théâtre à Londres (probablement l'Aldwych Theatre) pendant les cinq prochaines années. Peter Hall y présentera tout au long de l'année un programme où Shakespeare alternera avec des pièces modernes et d'autres auteurs classiques car *ne jouer que du Shakespeare ne peut que nuire à Shakespeare.*

Des troupes étrangères importantes s'y produiront de temps à autre. Les trente acteurs que Hall espère réunir seront liés par des contrats de trois ans au minimum, mais pourront disposer d'un tiers de cette période pour jouer ailleurs s'ils le désirent. Cette formule est unique à l'heure actuelle en Angleterre. De cet ensemble, Hall compte faire deux troupes, l'une pour Stratford et l'autre pour Londres, les principaux acteurs étant interchangeables.

Il faudra attendre au mois de décembre prochain pour assister au premier programme — trois pièces dont l'une sera bien entendu de Shakespeare, une autre une création d'un auteur anglais — les noms de Brecht, Tchékhov et Sartre ayant été prononcés pour la troisième, et « Becket » d'Anouilh étant définitivement sur les rangs pour une date ultérieure.

Peter Hall ne se dissimule pas que la partie sera rude.

Je ne crois pas, dit-il, en parlant de tous les changements qu'il projette, *qu'ils seront sensibles ou même couronnés de succès la première année.* Qu'ils suscitent la controverse sera déjà un bon point car, *la seule chose qui fasse vraiment du tort au théâtre est de n'en point parler.*

N. G. B.

MOTS CROISÉS

Problème No 261

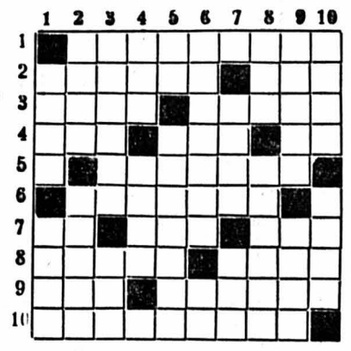

HORIZONTALEMENT

1. Bien des romans passent entre leurs mains.
2. Desservant. — Ligne idéale.
3. Dans le Var. — Excita.
4. Préfixe. — Elle fait souvent un petit tour. — Sur la Bresle.
5. Reptiles dont la chair est très estimée.
6. Elles reçoivent de nombreuses gerbes.
7. Symbole chimique. — Général étranger. — Réglait la danse des nymphes.
8. Est en grève. — Pointes de terre.
9. Il n'est pas éclairé. — Petite pièce pour piano.
10. Ménagée.

VERTICALEMENT

1. Ne doit pas être mouillé. — Elle erra longtemps dans le désert.
2. Ville d'Espagne. — Un épi l'est après la moisson.
3. On l'entretient, on le nourrit. — Article.
4. Qui a besoin de repos. — Elle a mauvais caractère.
5. Préfixe. — Petit canal.
6. Sorte de montre. — Particule.
7. Embarrasse. — Objectif.
8. Mesure d'Algérie. — Au-dessous du genre.
9. Ont raison de l'homme le plus fort. — Le céleri en est une.
10. Récipient. — Abri côtier.

Solution du No 260

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	A	R	B	A	L	E	T	E	S	■
2	I	■	E	M	I	N	E	N	C	E
3	D	E	C	I	■	D	O	■	I	R
4	E	N	■	E	C	O	S	S	E	R
5	■	R	O	S	E	S	■	A	N	E
6	P	A	U	■	I	S	A	A	C	■
7	E	G	R	E	N	E	R	■	E	H
8	R	E	■	C	D	■	I	P	S	O
9	D	E	C	O	R	E	E	S	■	T
10	■	S	A	T	E	L	L	I	T	E

RADIO

Mardi

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7.15, informations. 7.20, concert matinal. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., à la flamenco. 12.10, la discothèque du curieux. 12.30, chante Jeunesse ! 12.45, informations. 12.55, intermezzo. 13 h., mardi, les gars ! 13.10, disques pour demain. 13.35, les grands prix du disque 1960.

16 h., entre 4 et 6. 17.45, les chroniques du mardi. 18.15, le micro dans la vie. 18.50, le Tour cycliste d'Italie. 19 h., ce jour en Suisse. 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.50, questions sans frontières. 20.20, par monts et par chants. 20.35, soirée théâtrale : «L'oncle Vania», pièce de Tchékhov, traduction Pitoëff. 22.35, informations. 22.45, le courrier du cœur. 22.50, trois musiciens de génie.

Second programme

Jusqu'à 19 h., programmes de Sottens et de Monte-Ceneri. 19 h., émission d'ensemble du studio de Genève. 20 h., vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.12, intermezzo en musique. 20.15, variétés en éventail. 20.30, avant-première : refrains en balade. 20.45, cinémusiques. 21 h., serenatella en tête-à-tête 21.50, mardi, les gars. 22 h., jazz-domino. 22.20, dernières notes, derniers propos. 22.30, programmes de Sottens et de Monte-Ceneri.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, informations. 6.20, mélodies populaires. 7 h., informations. 7.05, pages d'opéras de Lortzing. 10.15, un disque. 10.20, émission radioscolaire. 10.50, symphonies et fanfares pour les soupers du roi. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., danses et chansons populaires espagnoles. 12.20, nos compliments... 12.30, informations. 12.40, fantaisie musicale. 13.30, chants de S. Foster. 14 h., un récit de L. Tolstoï.

16 h., questions religieuses catholiques romaines. 16.30, musique variée. 16.50, mélodies de films nouveaux. 17.30, magazine des jeunes. 18 h., musique légère. 18.30, orchestres de jazz amateurs suisses. 19 h., actualités. 19.20, Tour d'Italie, communiqués. 19.30, informations, écho du temps. 20 h., symphonie d'A. Bruckner. 20.50, chronique culturelle. 21.20, la Fête des musiciens suisses à la Chaux-de-Fonds. 22.15, informations. 22.20, pour les amis de la musique.

Télévision romande : relâche.

Emetteur de Zurich : relâche.

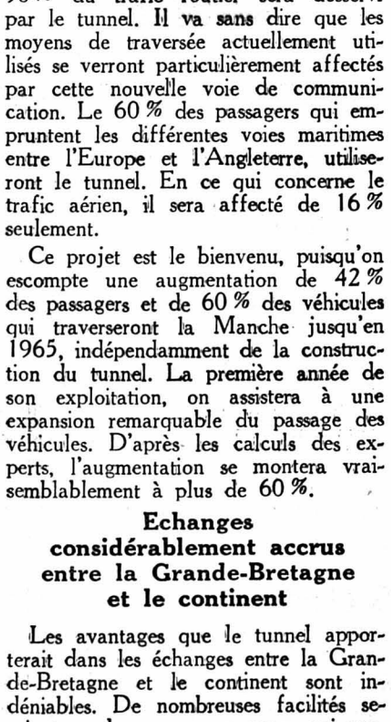

BIODOP
la crème coiffante idéale.

Un des meilleurs romans dessinés français

CÉCILE

Copyright by Opera Mundi et Cosmopress

La meilleure cure de salades 1960 :

Profitez de l'abondance des salades printanières !

Les nombreuses journées ensoleillées de l'an dernier ont été grandement favorables aux herbes aromatiques — marjolaine, romarin, basilic, estragon, etc. — que la Maison Aeschbach cultive elle-même et qu'elle utilise toutes fraîches pour son vinaigre aux herbes aromatiques. Cela vous explique pourquoi le **vinaigre de table Aeschbach aux aromates** est incomparable. Et pourquoi, lorsque le palais entre en contact avec ce vinaigre, les nerfs gustatifs stimulent les sucs gastriques.

Il suffit d'ajouter l'huile !

Commencez aujourd'hui votre cure de salades.

Procurez-vous sans tarder une bouteille de vinaigre de table Aeschbach aux aromates, prêt à l'emploi, assaisonné au moyen de 8 sortes de plantes aromatiques fraîches. Préparez votre salade avec 1/3 d'huile et 2/3 de vinaigre Aeschbach aux aromates, sans autres ingrédients. Cependant vous pouvez, si vous le désirez, ajouter un peu de moutarde. Dégustez cette salade — comme la diététique le veut — avant le potage, à midi, et le soir comme entrée. Vous serez agréablement surpris de constater que **les vôtres apprécieront à leur valeur tous les mets que vous leur présenterez et qu'ils se sentiront frais et dispos.**

Demandez et même exigez dans les magasins d'alimentation, les magasins diététiques et les drogueries, le vinaigre de table Aeschbach aux aromates, prix Fr. 1.50 le litre (plus le verre). La fabrique de vinaigre Aeschbach S.A., Winterthour-Hegi, est la seule vinaigrerie qui possède des plantations d'herbes aromatiques cultivées biologiquement pour la préparation du vinaigre de table aux aromates.

Envoyez le bon ci-dessous au grossiste et vous recevrez un **échantillon gratuit.**

Un échantillon gratuit de vinaigre Aeschbach doit être envoyé à la soussignée qui s'intéresse vivement à la préparation d'une salade bien assaisonnée.

Nom et adresse (en caractères d'imprimerie) .....

.....

Péclard & Guignard, Yverdon Jequier & Cie, Couvet

Potager combiné

gaz et bois et un

divan-lit

en bon état, à vendre pour cause de départ. — Tél. 5 72 47.

A vendre à bas prix

poussette-pousse-pousse

« Wisa-Gloria », très propre, avec quelques accessoires. — G. Wüthrich, Maujobia 99, Neuchâtel. Tél. 5 78 18.

A VENDRE

1 buffet neuchâtelois ancien ; 1 commode ; 1 table ronde ; 1 armoire. — S'adresser, aux heures des repas, à Mme Burgy, Ecluse 61.

Machines à coudre d'occasion

Table, garantie et facilités de paiement. Wettstein, Seyon 16, Neuchâtel. Tél. 5 34 24.

RESART RESART RESART

L'élégant porte-rouleau, que l'on peut coller ou visser, a sa place dans toutes les cuisines.

Le papier essuie-tout Resart vous rend la vie plus facile...

Pour nettoyer sans peine vos casseroles, votre fourneau, essuyer vos mains lorsqu'elles sont sales ou grasses, faire briller vos vitres, le papier essuie-tout Resart, c'est tellement plus pratique. Resart est aussi plus économique puisqu'il vous évite de salir vos linges et réduit d'autant votre lessive. Plus hygiénique enfin : vous le jetez après emploi et n'avez plus à conserver de vieux torchons remplis de microbes. Le rouleau : Fr. 1.50. En vente partout. Un produit suisse de Balsthal. On le remarque à sa qualité supérieure.

RESART

Une précaution :

acheter le nouvel horaire *Eclair*

Une attention :

l'acheter demain aux porteuses et porteurs qui vous livrent chaque jour votre journal

Une distraction :

participer au grand concours *Eclair*

Vous trouverez la carte-réponse et le règlement dans l'horaire « Eclair », vendu toujours au prix de Fr. 1.70

PETITS TRANSPORTS DÉMÉNAGEMENTS
Willy Maffli Stand 9 Peseux Tél. 8 13 63

Pour Fr. 498.—

vous aurez cet excellent réfrigérateur

Bauknecht

112 litres

Demandez-nous à voir les avantageux modèles Bauknecht !

AGENT OFFICIEL

P. NUSSBAUMER

Appareils électriques

Moulins 31 - NEUCHATEL

Tél. 5 63 95

ATTENTION ! Pour tout acheteur, une grande surprise : un sac de camping frigorifique

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le mystère de l'Olivette

par 29

ÈVE PAUL-MARGUERITE

Il se souvint tout à coup et se frappa le front :

— J'y suis ! Attendez ! dit-il.

Il s'approcha du guichet portant l'indication : « Télégraphe », prit une pile de feuillets, les vérifia un à un.

— Voilà ! dit-il d'un air triomphant, le télégramme que l'on a expédié ce matin.

Il tendit au jeune policier une formule imprimée sur laquelle Gaspari put déchiffrer les lignes suivantes, tracées d'une haute écriture :

Princesse Lorzenska,
Crystal Palace, Nice.

Indispensable que je vous parle. Attendez-moi aujourd'hui, 3 heures. Expéditeur : Talbane, l'Olivette, route de Garavan.

— Parfait, dit Ugo avec satisfaction.

Il n'avait pas espéré trouver du premier coup l'adresse de Mlle Talbane. Les circonstances le servaient. Mais un doute l'assaillit. Etait-ce bien Romaine Talbane qui avait expédié ce télégramme à Véra Lorzenska ?

La chose était vraisemblable. Ne savait-il pas que les deux femmes avaient été très liées ? Quoi d'étonnant à ce que Romaine éprouvât le désir de revoir son ancienne amie pour s'entretenir avec elle du meurtre de l'infortuné Lahorte, leur relation commune ? Le fait que Lahorte eût adressé des fleurs aux deux femmes prouvait qu'il les avait bien connues l'une et l'autre ; qui sait, peut-être avait-il été cause de la rivalité qui, par la suite, les avait dressées l'une contre l'autre ?

En tout cas, même si l'expéditrice de la dépêche n'était pas Romaine, ce devait être un membre de sa famille qui renseignerait le jeune homme.

Il remercia donc l'obligeant receveur et se remit en chasse.

Garavan fait suite à Menton.

Craignant un assez long parcours, Ugo prit un taxi et se fit conduire à l'Olivette, par une jolie route en lacets qui serpente entre de beaux bois d'oliviers, aux flancs de la montagne, avec des aperçus ravissants sur la ville et la mer.

Après un dernier tournant, près d'une fontaine, à l'entrée d'un bois de mimosas, l'auto s'arrêta devant une maisonnette ocre à volets verts.

— C'est là, dit le chauffeur.

— Attendez-moi, dit le jeune homme, en descendant de voiture.

Ugo se demandait :

— Comment vais-je entrer en matière ? Bah ! Le plus simple est de me fier au hasard. Le rubis me servira de prétexte.

Il tira le cordon de la sonnette qui rendit un son fêlé.

Une vieille femme au visage parcheminé sous une coiffe noire vint ouvrir. Elle toisa le jeune homme d'un œil soupçonneux.

— Vous désirez ? demanda-t-elle d'une voix cassée.

Ugo déclara hardiment :

— Je désire parler à Mlle Talbane.

Le visage de la servante se renfrogna :

— Mademoiselle est absente.

— Peut-être pourrai-je alors m'entretenir avec quelqu'un de sa famille ?

Une lueur bizarre passa au fond des sombres prunelles.

La vieille murmura d'un ton rogue :

— Le père de mademoiselle, M. Talbane est occupé. Je n'ose le déranger.

— Veuillez lui dire que le neveu du juge d'instruction de Nice demande à le voir.

A ces mots, un effarement contracta les traits rudes de la paysanne, arrondit ses yeux. Un soupçon de rouge monta à ses pommettes cendreuses.

— J'y vais, dit-elle, sans en demander davantage, plantant le visiteur à la grille.

Comme pour y découvrir une indication sur le caractère des hôtes de la maisonnette, Ugo contemplait le petit jardinet bien tenu avec ses allées de gravier bordées de buis sombre, ses orangers chargés de fruits, son palmier poussiéreux, de géraniums grimpants et le chat noir qui se chauffait au soleil.

La servante revenait.

— Monsieur va vous recevoir, dit-elle.

Derrière elle, Ugo escalada les quelques marches du perron, traversa un petit vestibule dallé et se trouva tout à coup dans une pièce qui, après la clarté du dehors, lui parut assez obscure.

Ses yeux s'habituant, il discerna une bibliothèque, puis un bureau ; derrière ce bureau, une surprenante apparition s'offrit à ses regards. Celle d'une sorte de gnome bossu, hoffmannesque, avec un nez en bec d'aigle, une chevelure blanche bouclée pareille à de l'ouate, des yeux rouges brillants et exorbités dans un visage de plâtre.

Ugo en demeura interdit.

— Vous désirez me parler, monsieur ? demanda la surprenante apparition d'une voix de crécelle rauque et emphatique.

Ugo s'assit sans y être invité.

— J'avais demandé à voir Mlle Romaine Talbane, mais elle est, m'a-t-on dit, absente pour toute la journée.

— Ma fille est, en effet, partie ce matin pour Nice, et ne rentrera que ce soir.

Le jeune homme dissimula de son mieux sa contrariété. S'il avait pu deviner ! Il se fût évité le voyage et, en « filant » la suspecte, eût pu faire à Nice une plus utile besogne.

Le sort en était jeté maintenant, autant tirer le meilleur parti de la situation.

— Je rapportais à Mlle Talbane, dit Ugo, un bijou qu'elle a perdu l'autre jour à Nice.

— Romaine a perdu un bijou ? répéta le gnome surpris. Elle ne m'en a pas parlé.

Ugo tira de sa poche le rubis rouge et le tendit au vieillard, qui s'en saisit avec des doigts crochus.

Une stupeur, qui ne semblait pas feinte, se marqua dans ses traits.

— Il doit y avoir erreur, dit-il. Je n'ai jamais vu ce bijou en la possession de Romaine.

— Cependant, objecta Ugo, une amie de mademoiselle votre fille affirme lui avoir donné autrefois ce bijou.

— Quelle amie ? glapit le petit vieillard qui semblait très nerveux.

— La princesse Véra Lorzenska.

A ce nom, le gnome bondit sur son fauteuil, comme s'il avait reçu une décharge électrique à travers le corps. Son visage se contracta.

— Cette femme nous poursuivra donc toujours, ma pauvre fille et moi ! cria-t-il sur un mode aigu, qui vrillait désagréablement les oreilles. Quelle est cette histoire de rubis ? Jamais ma fille n'a reçu le moindre bijou de cette...

La fureur étrangla les mots dans sa gorge. Il ne put achever.

— Cependant, hasarda prudemment Gaspari, la princesse et Mlle Talbane furent très liées, il me semble ; une grande amitié les unissait.

L'irascible vieillard à nouveau éclata :

— Une grande amitié ? Mais non !... Ma fille fut pendant quelques semaines, le printemps dernier, secrétaire de cette femme, qui la traita odieusement. Au point que Romaine dut se séparer brouillée de cette Lorzenska.

La voix rude de M. Talbane s'adoucissait en prononçant le nom de sa fille.

Le texte de la dépêche expédiée le matin par Romaine, à la princesse passa devant les yeux d'Ugo, qui insinua :

— Mlle Talbane a probablement revu depuis lors la princesse ?

— Jamais, monsieur, jamais. Romaine ne l'a pas revue depuis leur séparation et elle ne la reverra pas de sitôt !

Songeant que Romaine, à ce même moment, devait être chez son ex-patronne, Ugo eut envie de sourire.

Décidément, les parents sont parfois les derniers informés des faits et gestes de leurs enfants.

(A suivre.)

MARDI - SPORTS

RÉSUMONS

Les « tifosi » de la Péninsule n'ont pas encore trouvé le champion qu'ils attendaient. Comme on le craignait, Venturelli n'a été, cette fois encore, qu'un feu de paille. Sa brillante victoire dans l'étape contre la montre restera sans lendemain, du moins dans l'actuel Tour cycliste d'Italie. Il a abandonné hier. Cette étape a d'ailleurs été le prétexte à la première grande bataille. Elle n'accoucha pourtant que d'une souris. Les principaux favoris ont terminé ensemble, à l'exception de Nencini qui s'assura une avance n'atteignant même pas la demi-minute.

En football, peu de nouvelles sinon que Cantonal s'apprête à donner ce soir la réplique à l'équipe turque de première division Férikoyi. Ce sera un match intéressant, surtout si l'on songe que l'entraîneur des Young Boys Sing a prêté à Presch trois de ses joueurs et non des moindres. En deuxième ligue, la bataille est terminée. Sauf pour Xamax qui, lançant toutes ses forces dans la bataille, va tenter l'ascension en première ligue. Ce sera dur, mais si les protégés du coach Jacot réussissent, ils n'en auront que plus de mérite...

Gu.

LA 5me ÉTAPE DU TOUR CYCLISTE D'ITALIE
PESCARA-RIETI (218 km.) A NENCINI

Les favoris restent groupés
...à l'exception de Venturelli qui a abandonné

Anquetil a failli perdre son maillot rose

Jacques Anquetil a failli perdre son maillot rose au cours de la 5me étape, Pescara - Rieti, marquée par une envolée solitaire du Luxembourgeois Charly Gaul au sommet du col du Terminillo, d'une part, et par une attaque de Carlesi contre le leader, lancée dans la descente en compagnie de Nencini, vainqueur de l'étape, d'autre part. Toutefois Anquetil put refaire une partie du terrain perdu et conserver le maillot rose que Carlesi avait virtuellement endossé à 10 km. de l'arrivée.

Parmi les victimes de cette étape, il faut citer l'Italien Venturelli, maillot rose à Sorrente, qui ayant trop bu dimanche, fut malade et contraint à l'abandon.

L'étape ne s'anima qu'a Popoli, au bas de la cote de Siolte, situé à 50 km. du départ. Dès les premières rampes, on enregistrait une attaque de Rostollan. Cependant, ce n'est qu'après avoir pris leurs musettes à Posta (146me kilomètre) que les coureurs mirent un terme à leur promenade touristique qui, sous un soleil accablant, se poursuivait depuis 80 kilomètres.

Au pied du col de Terminillo, après 163 km., c'est un peloton d'une quarantaine d'hommes qui attaquait l'ascension. Celle-ci s'effectuait pratiquement au train, mais n'en provoquait pas moins une dure sélection. Il ne restait plus que douze hommes en tête à 5 km. du sommet : Gaul, Anquetil, Ronchini, Carlesi, Massignan, Hoevenaers, Botella, Nencini, Pambianco, Ruegg, Baldini et Adriaenssens.

A un kilomètre du sommet, Gaul attaquait et entre deux murs de neige atteignant une hauteur de six mètres, passait premier au col, à 2000 m. d'altitude, précédant dans l'ordre en particulier Nencini à 7", Anquetil, Carlesi et Ronchini, suivaient Zamboni et Ruegg, légèrement attardés.

LEADER VIRTUEL

Dans la descente, Carlesi et Nencini réussissaient à se dégager, cependant que derrière, Vannitsen, Keteleer et Elliott étaient victimes de crevaisons. Vannitsen ne devait d'ailleurs pas tarder à abandonner.

A 6 km. de l'arrivée, Cestari, qui avec Nencini comptaient une avance de 45" sur le groupe du maillot rose, était virtuellement leader. Toutefois, dans les derniers kilomètres Anquetil organisait la poursuite et, franchissant avec son groupe la ligne 21" après Nencini, vainqueur de l'étape devant Carlesi, conservait la première place du classement général.

Classement de la 5me étape, Pescara-Rieti (218 km.). :

1. Nencini (It) 6 h. 56' 56" (moyenne 31 km. 370) ; 2. Carlesi (It) même temps; 3. van Looy (Be) 6 h. 57' 17" ; 4. Hoevenaers (Be) ; 5. Pambianco (It) ; 6. Ronchini (It) ; 7. Zamboni (It) ; 8. Gaul (Lux) ; 9. Adriaenssens (Be) ; 10. Coletto (It) ; 11. Massignan (It) ; 12. Anquetil (Fr) ; 13. Baldini (It) ; 14. Botella (Esp) tous même temps que van Looy ; 15. Rüegg (S) 7 h. 01' 05" ; 16. Bertran (Esp) 7 h. 01' 43" ; 17. Delberghe (Fr) même temps. Puis : 21. van Est (Hol) 7 h. 02' 19". Ont abandonné : Fischerkeller (Al), Desmet (Be), Wagtmans (Hol), Vannitsen (Be), Becchi (It), Venturelli (It) et Favero (It).

Classement général :

1. Anquetil (Fr) 24 h. 01' 19" ; 2. Carlesi (It) à 14" ; 3. Ronchini (It) à 57" ; 4. Pambianco (It) à 1' 06" ; 5. Massignan (It) à 1' 23" ; 6. Zamboni (It) à 1' 30" ; 7. Gaul (Lux) à 1' 47" ; 8. Coletto (It) à 1' 56" ; 9. Nencini (It) à 1' 59" ; 10. Hoevenaers (Be) à 2' 22" ; 15. Rüegg (S) à 6' 46".

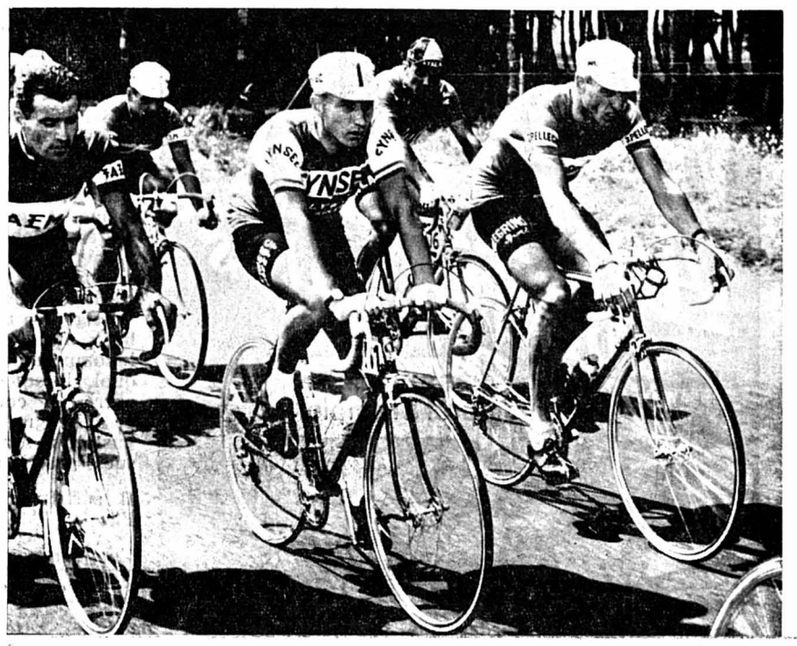

Le jeune Venturelli, qui roule ici à la gauche du leader Anquetil (au centre), n'aura pas fait longtemps parler de lui. Il a abandonné hier.

On prépare notre sélection pour les Jeux olympiques

En vue de la préparation des candidats olympiques suisses, le S.R.B., qui avait convoqué ces jours derniers, à Zurich, un premier rassemblement de quinze coureurs, a opéré les sélections suivantes pour des épreuves à l'étranger :

Course par étapes à Berlin, du 26 au 29 mai : Wechsler, Zoeffel et Laeuppi. Tour des « neuf provinces belges », du 4 au 12 juin : Straub, Joliat, Derrer, Eichenberger et Beeler (champion suisse). Course par étapes à Nice, du 10 au 12 juin : Albisetti, Zoeffel, Fleischli, Bruetsch et Hintermueller. Tour d'Autriche, du 25 juin au 2 juillet : Jaisli, Nussberger, Rutschmann et Luethi.

Qu'en pensez-vous ?

L'origine du sifflet de l'arbitre

Ça se passait aux antipodes, en 1883, lors d'une rencontre de rugby. L'arbitre de la partie ne sanctionnait les fautes que par la voix. Or, à un certain moment, le terrain devint un tel champ de foire que le directeur du jeu ne put plus se faire entendre. Il se souvint alors qu'il avait, dans sa poche, un sifflet qu'il utilisait pour appeler ses chiens. En désespoir de cause, il l'employa. L'effet fut immédiat : le calme revint sur le terrain.

Devant un tel succès, l'arbitre signala le fait à se fédération. Elle ne tarda pas à imposer un sifflet à tous les directeurs de jeu. Une page d'histoire était tournée.

Le championnat de football de IIme ligue

HAUTERIVE VICE-CHAMPION

Le championnat de deuxième ligue est terminé dans notre canton. Les résultats de dimanche ne nous ont rien appris que nous ne savions ou que nous ne devinions déjà.

Il y a longtemps que Xamax était champion. Il y a longtemps également qu'Auvernier savait qu'il retournait en troisième ligue. On pensait enfin que Hauterive, opposé à la lanterne rouge, conserverait et son avance sur le Locle et son titre de vice-champion. Voici les résultats enregistrés :

Fontainemelon - Etoile 1-4 ; Le Locle - Colombier 7-2 ; Saint-Imier - Xamax 2-3 et Auvernier - Hauterive 2-6.

CLASSEMENT

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
Xamax	18	15	2	1	68	11	32
Hauterive	18	11	4	3	57	41	26
Le Locle	18	11	2	5	43	24	24
Fontainemelon	18	9	3	6	39	34	21
Etoile	18	8	4	6	38	25	20
Ticino	18	8	1	9	35	39	17
Saint-Imier	18	6	1	11	38	50	13
Fleurier	18	5	2	11	37	52	12
Colombier	18	5	2	11	29	50	12
Auvernier	18	1	1	16	21	79	3

En avant, Xamax !

Ces footballeurs vont donc prendre des vacances plus ou moins bien méritées. Une seule exception : Xamax qui va poursuivre sa merveilleuse aventure et tenter de couronner sa brillante saison par une ascension en première ligue. Notre canton possédera-t-il enfin une équipe en première ligue, une équipe, entendons-nous qui se hissera dans cette première ligue et non pas qui y tombera ? C'est Xamax qui détient la solution du problème. Il n'est cependant pas le seul à la détenir. Les candidats à cette place en première ligue sont au nombre de quatre. Les trois autres ? Helvetia, Aegerten et le champion du groupe soleurois. Cette ascension se jouera, quant à à la formule du moins, dans le style de la coupe d'Europe des champions. On a prévu deux demi-finales : Xamax - Helvetia et Aegerten - Breitenbach. Elles se disputeront en matches aller et retour, le « goal average » servant à départager les adversaires qui auront empoché deux points chacun. Ces duels désigneront donc deux finalistes qui s'effronteront également en matches aller et retour. Le vainqueur accédera à la première ligue. Paradoxe : une équipe pourra gagner deux matches et en perdre deux et accéder quand même à la première ligue. Il lui suffira que l'écart de buts soit plus grand lors de ses victoires que lors de ses défaites. Xamax entame ce nouveau marathon samedi. Il reçoit Helvetia sur le stade de la Maladière. Puisse-t-il confirmer qu'il est un brillant porte-drapeau du football neuchâtelois !

L. H.

Pour le championnat du monde de boxe des poids coqs

Yonekura n'a pas pu surprendre le tenant du titre Becerra

Le championnat du monde de boxe des poids coqs entre le Mexicain Joe Becerra, tenant du titre, et son challenger nippon Kenji Yonekura s'est disputé à Tokyo, en présence d'une vingtaine de milliers de spectateurs.

A l'issue des quinze reprises, Becerra fut déclaré vainqueur à la majorité de deux officiels sur trois. Becerra a mérité sa victoire. Sa tâche ne fut pas facile, car Yonekura se déroba continuellement et opéra surtout en contres.

Becerra cherche son rival

Le Nippon espérait que Becerra, énervé, se découvrirait pour placer un coup décisif. Mais cela ne se produisit pas. Dans ces circonstances, le Mexicain fit le forcing, « allant chercher » son rival qui rompait. Yonekura ne donna un aperçu de ses qualités de combattant que dans le deuxième round où il secoua Becerra d'une belle droite à la mâchoise, puis à la huitième reprise où il marqua des points par ses directs gauches.

L'erreur de Yonekura

Après le combat, le juge Maceroni déclara qu'à son avis Yonekura était un beau boxeur et un challenger parfaitement valable pour Becerra. Mais il s'est étonné de la tactique négative adoptée par le champion japonais. Yonekura a fait une erreur en évitant de boxer.

ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES

● La 11me étape du Tour cycliste du Maroc, Ouezzane-Tetouan (141 km.), a été remportée par le Marocain El Gourch, en 4 h. 20', battant au sprint un peloton d'une vingtaine de coureurs, parmi lesquels les Suisses Wagner, Hauenstein et Lehmann. Puis : 28. Beuchat (S) 4 h. 22' 19".

● Tour cycliste de Belgique, 1re étape, Bruxelles-Ostende (226 km.) : 1. De Cabooter (Be) 5 h. 33' 42" ; 2. Rosseel (Be) ; 3. Meuleman (Be) ; 4. Schaeken (Be) ; 5. Hermans (Be) ; 6. Ongenae (Be) ; 7. Demulder (Be) ; 8. ex-aequo : un peloton de 72 coureurs, tous dans le même temps que Cabooter.

TENNIS

Aux championnats internationaux de France

FRASER ENCORE BATTU

Le dernier Français qualifié, Robert Haillet, a réussi l'exploit d'éliminer le numéro un Australien, Neale Fraser, considéré comme le meilleur joueur amateur du monde.

Résultats : Simple messieurs, quart de finale : Robert Haillet (Fr) bat Neale Fraser (Aus) 6-4, 6-2, 8-10, 3-6, 6-5, abandon. Double mixte, 16mes de finale : Bassi - Contreras (It-Mex) battent E. Buding - I. Buding (Al) 10-12, 9-7, 6-4 ; Galtier - Deniau (Fr) battent Repoux - Likhatchev (Fr-URSS) 6-3, 6-4.

LE PROGRAMME DE LA SEMAINE

FOOTBALL

Championnat de ligue A

29 mai : Bâle - Chiasso ; Bellinzone - Young Boys ; Chaux-de-Fonds - Bienne ; Grasshoppers - Lausanne ; Granges - Winterthour ; Lugano - Lucerne ; Servette - Zurich.

Championnat de ligue B

29 mai : Berne - Aarau ; Bruhl - Langenthal ; Fribourg - Cantonal ; Schaffhouse - Longeau ; Thoune - Sion ; Vevey - Young Fellows ; Yverdon - Urania.

Matches amicaux

24 mai : Cantonal - Feriköy Istamboul ; Chaux-de-Fonds - Preston North End.
26 mai : Tournoi international de juniors à Zurich.

HANDBALL

29 mai : match international Hollande - Suisse à la Haye.

CYCLISME

24-26 mai : Tour du Midi libre avec participation suisse.
28 mai : critérium pour amateurs à Bâle.
29 mai : course sur route pour professionnels Berne - Genève ; courses pour amateurs à Locarno et Wetzikon ; course de côte Bienne - Macolin.

Tour d'Italie

24 mai : Terni - Rimini (240 km.).
25 mai : Course contre la montre Igea - Bellaria (5 km.) et Bellaria - Forli (81 km.).
26 mai : Livorno - Carrara (100 km.) et course de côte à Carrara (2,2 km.).
28 mai : Carrara - Sestri Levante (175 km.).
29 mai : Sestri Levante - Asti (186 kilomètres).

AVIRON

29 mai : Régates nationales à Stäfa.

ATHLÉTISME

28 mai : Meetings à Berne, Lausanne et Bienne.

MOTOCYCLISME

29 mai : Course sur gazon à Bienne ; motocross à Wiedikon.

AUTOMOBILISME

29 mai : Grand Prix de Monaco ; slalom national à Payerne.

GYMNASTIQUE

28-29 mai : rencontre internationale de gymnastique aux engins Suisse-Italie à Montreux.

HIPPISME

25 mai : Courses en nocturne à Yverdon.
28-29 mai : Concours hippiques à Frauenfeld et Langenthal.
29 mai : Courses à Morges ; concours hippique à Avenche et à Saint-Blaise.

ESCRIME

28-29 mai : championnats suisses par équipes à l'épée à Bâle.

GOLF

27-29 mai : Rencontre internationale quadrangulaire Portugal - Espagne - France - Suisse à Estoril.

CANOE

28-29 mai : Rencontre internationale de slalom France - Suisse à Goumois.

POIDS ET HALTÈRES

29 mai : championnats suisses juniors à Soleure.

Le championnat des haltérophiles romands à Genève

Six records suisses battus par des Neuchâtelois

Au cours des championnats romands, qui se sont disputés à Aire, près de Genève, six records suisses juniors ont été battus :

Respectivement par le Chaux-de-Fonnier Philippe Lab (poids plumes), avec 85 kg. à l'arraché, 110 kg. à l'épaulé-jeté et 257 kg. aux trois mouvements (80, 85 et 110), et par Maurice Boiteux, du Locle (poids légers), avec 87 kg. 500 au développé, 87 kg. 500 à l'arraché et 290 kg. aux trois mouvements (87,5, 85 et 117,5).

Voici les principaux résultats des championnats :

Poids plumes : 1. Magnenat (Lausanne), 260 kg. (75 au développé, 80 à l'arraché et 105 à l'épaulé-jeté) ; 2. Camanini (Saint-Imier), 242 kg. 500 (75/72,5/95) ; 3. Tosalli (le Locle), 232 kg. 500 (72,5/70/90).

Poids légers : 1. M. Boiteux (le Locle), 290 kg. (87,5/85/117,5) ; 2. D. Boiteux (le Locle), 265 kg. (80/75/110) ; 3. Halebacher (la Chaux-de-Fonds), 255 kg. (85/85/85).

Poids moyens : 1 .Freiburghaus (Châtelaine-Genève), 335 kg. (107,5/100/127,5) ; 2. Enzler (Châtelaine-Genève), 330 kg. (107,5/100/122,5).

Poids mi-lourds : 1. Fidel (le Locle), 362 kg. 500 (115/107,5/140), champion romand toutes catégories ; 2. Riggs (Lausanne), 315 kg. (100/92,5/122,5).

Poids lourds-légers : 1. Maugey (Lausanne), 322 kg. 500 (100/97,5/125).

Classement interclubs : 1. C.H. Châtelaine-Genève, 1246 kg. 500 ; 2. C.H.C. Lausanne, 1243 kg. 600 ; 3. Le Locle-Sports, 1202 kg. 900 ; 4. C.A. la Chaux-de-Fonds, 1076 kg. 300.

Apprenez aussi que...

● Les tireurs suivants de Neuchâtel ont obtenu dernièrement une mention fédérale aux tirs militaires : Busmann Guido 110 ; Jaques Pierre 106 ! Leuba Clovis 104 ; Horlacher Max 103 ; Meier Ernest 103 ; Simonet Marcel 103 ; Känel Ernest 102 ; Schneiter Ali 102 ; Barbezat Auguste 101 ; Alder Karl 100 ; Bouvier David 100 ; Persoz Bernard 100 ; Spörri Rudolf 100 ; Liechti Bruno 99 ; Reichel Alexandre 99.

Le championnat de football de IIIme ligue

Saint-Blaise - Comète 0-3 (0-1)

SAINT-BLAISE : Dall'Acqua ; Sunier, Blank J. ; Pharisa, Loriol, Blank G. ; Renaud, Engel, Blank F., Paroz, Blank J.-C. Entraîneur : Gerber.

COMÈTE Durini ; Schlichtig, Schmocker ; Sidler, Erni, Sansonnens ; Von Esch, Fehlbaum, Hurni, Schild, Duc. Entraîneur : Erni.

ARBITRE : M. Haenny, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS : Hurni, Duc, von Esch.

Xamax II b - Courtelary I 5-1 (2-1)

XAMAX II b : Droz ; Perillard, Facchinetti Claude ; Favre, Grunenfelder, Nussbaumer ; Racine, Chkolnix, Streit, Botturo, Otter. Entraîneur : Jacot.

COURTELARY I : Studer ; Aebischer, Challet ; Racine, Chopard, Ganguillet ; Wittwer, Bessire, Besomi, Haeberli. Entraîneur : Aebischer.

ARBITRE : M. Mader, de Boudry.

BUTS : Facchinetti, autogoal ; Chkolnix (2), Bottaro, Racine et Streit.

La Sagne - Etoile II 3-1 (1-0)

LA SAGNE I : Probst ; Vanotti, Horwath ; Grezet, Matthey, Amey ; Mattenberger, Reichenbach, Keszte, Gretsch, Studer.

ETOILE II : Schmutz ; Perrenoud, Girard ; Cuenat, Tschanz, Pickel ; Droz, Bauer, Ungricht, Messerli, Rossi.

ARBITRE : M. Pic, du Noiremont.

BUTS : Keszte (2) autogoal ; Cuenat.

Sonvilier - Floria 3-2 (3-1)

SONVILIER I : Houriet ; Hohermuth I, Auken ; Moser, Pini, Hohermuth II ; Egli, Barbezat II, Hohermuth IV, Hohermuth III, Barbezat I. Entraîneur : Pini.

FLORIA I : Kremheller ; Surdez, Lechmann ; Tripet, Giacomini, Schaut ; Kullmann, Bourquin, Boillat, Favre, Wenger. Entraîneur : Leschat.

ARBITRE : M. Masseroni, de Cressier.

BUTS : Egli (2) ; Barbezat, Schaut, Wenger.

FOOTBALL ACTUALITÉS

● Le Cantonalien Bécherraz, qui avait été blessé dimanche lors du match Cantonal-Thoune et qui dut être transporté à l'hôpital, va mieux. Il a pu regagner son domicile, car on n'a décelé aucune fracture.

Ces footballeurs turcs viennent à Neuchâtel pour y récolter une nouvelle victoire

Certaines équipes de football organisent, après leur championnat, des tournées qui sont avant tout des vacances. On joue, mais sans forcer son talent. D'autres, au contraire, veulent se faire une réputation et, tout en prenant la vie du bon côté, elles s'efforcent de gagner leurs matches. Les Turcs de Feriköyi appartiennent à cette seconde catégorie. Ils ont disputé deux matches dans notre pays ; ils les ont gagnés. Ils ont battu Sion et Lucerne, le détenteur de la coupe. Ils viennent ce soir sur le stade de la Maladière pour gagner. Mais il serait surprenant que les Neuchâtelois les laissent faire. Les nocturnes métamorphosent Cantonal qui, comme l'équipe suisse, se sent à l'aise à la lueur des projecteurs. Et ce qui confirme que, désireux de reconquérir leur public, dont ils ont grand besoin surtout dans les heures difficiles de cette fin de championnat, les Neuchâtelois veulent absolument et faire un beau match et gagner, c'est qu'ils ont demandé des renforts à Young Boys. Sing n'a pas dit non et prêtera trois de ses bons éléments, trois joueurs au gabarit assez semblable : Walker, robuste bastion défensif, Dürr qui ne devrait pas tarder à occuper une place de premier plan dans le football suisse, et Schneider qui n'est autre que le roi des marqueurs dans le championnat de catégorie supérieure. Nul doute que, comme les précédents, ce match en nocturne tiendra ses promesses.

MAPPEMONDE

ATHÈNES. — Voici le classement officiel du 8me rallye automobile international de l'Acropole : : 1. Schock-Moll (Al) sur Mercédès 220 se ; 2. Karlsson-Karlsson (Su) sur Saab 95 ; 3. Harper-Porter (G-B) sut Thunderbird-Napier ; 4. Filinis-Mourtzopoulos (Gr) sur Thunderbird-Napier ; 5. Andersson-« Jag » (Su) sur Volvo 544 ; 6. Von Zedlitz (Al) sur Mercedes 220 se ; 7. Bush-Zimmermann (Al) sur Porsche 1600 ; 8. Blanchoud-Berger (Fr) sur Saab 93 ; 9. Levy (Al) sur Auto-Union 1000 ; 10. Von Westerholt-Kuehling (Al) sur Jaguar 3,4.

Les vainqueurs par catégories sont les mêmes que ceux annoncés précédemment comme vainqueurs officieux.

PONTIVY. — Le Belge Pino Cerami, vainqueur de deux des premières grandes classiques de la saison, a terminé 8me du circuit international cycliste de la demi-lune, à Pontivy, qui a été remporté par Joseph Groussard, couvrant les 120 kilomètres en 3 h. 10' 25", devant Graczyk à 35", Everaert et le Bigault, dans le même temps. Cerami était à une minute de Groussard.

Ah !.. si vous aviez une Peugeot...

Garage du Littoral - Neuchâtel

NOUVELLES BRÈVES

● Le tournoi international de football débutera mercredi soir au Polo Ground de New-York. A celui-ci sont invitées quelques-unes des meilleures équipes européennes. Hier sont arrivés 45 joueurs membres des clubs de Glenavons, champion d'Irlande, Kilmarnocks et Bayern-Munchau qui figurent parmi les meilleurs des championnats d'Ecosse et d'Allemagne de l'Ouest.

● Le vainqueur de la course cycliste Berne-Genève 1959, le Suisse Max Schellenberg, participera à l'édition 1960 de la course qui aura lieu dimanche prochain. Il a en effet été inscrit par son équipe, pour le compte de laquelle il aura disputé auparavant le Grand Prix du Midi Libre, sa place au sein de l'équipe helvétique dans cette dernière épreuve ayant été attribuée par Alex Burtin au Genevois André Echenard, qui vient de prendre une licence d'indépendant.

Etes-vous parmi les gagnants ?

SPORT-TOTO

Concours No 36 du 22 mai 1960, liste des gagnants :

14 gagnants avec 13 points à Fr. 8590.45 ; 197 gagnants avec 12 points à Fr. 610.45 ; 2454 gagnants avec 11 points à Fr. 49.— ; 17.010 gagnants avec 10 points à Fr. 7.05.

SKI NAUTIQUE

Réjouissante activité du club de Neuchâtel

La saison du ski nautique est proche. Le club de Neuchâtel ouvrira la saison samedi en inaugurant le bateau qu'il vient d'acheter. Ses caractéristiques permettront aux skieurs les plus exigeants de pratiquer leur sport favori dans les meilleures conditions.

Le club a engagé un pilote professionnel afin que le ski ne soit plus limité à certaines heures. D'autre part, dans quelques jours la piste du slalom, détruite par les intempéries de l'hiver, sera reposée ; le tremplin de saut retrouvera sa place devant le quai Léopold-Robert.

Le magnifique développement qu'a connu le club de Neuchâtel en 1959 continuera durant cette saison, grâce au gros effort qui a été et qui sera fait spécialement au point de vue technique.

Disons enfin que le comité du club pour 1960-1961 a été formé comme suit après l'assemblée générale : Jean Pfaff, président ; Henri Bonnet, vice-président ; Max Muller, caissier ; Louis Steiner, chef du matériel et René Margot, assesseur. M. Walter Rothpletz a été proclamé membre d'honneur.

● Bien des changements interviennent chez les hockeyeurs chaux-de-fonniers. On a confié la présidence du club à l'entraîneur Reto Delnon. D'autre part, on a l'intention de revenir à l'amateurisme intégral. Il n'y a donc plus de primes pour les joueurs.

VIN 78/60 S

Vauxhall Victor*

Du volant de la Vauxhall Victor, le conducteur contrôle l'extrémité des 4 ailes. Quelle facilité pour parquer. Essayez vous-même! ...

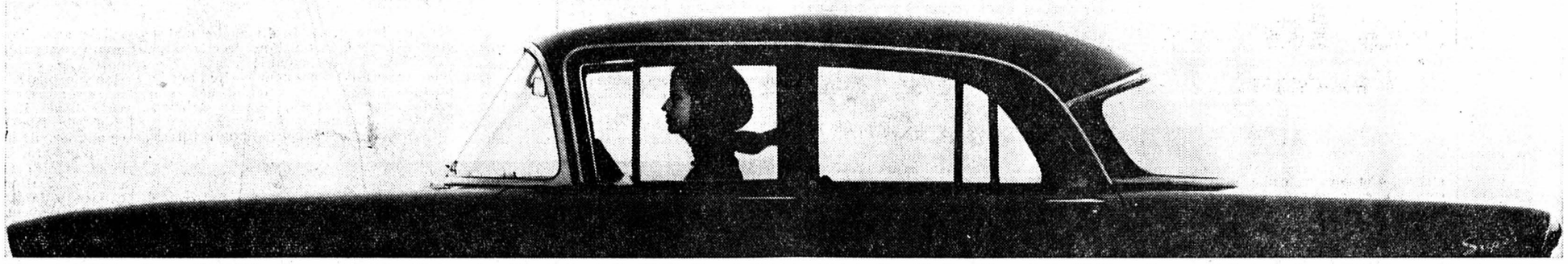

*Vauxhall Victor Super Fr. 8250.- *Vauxhall Victor Riviera (modèle de luxe) Fr. 8850.- Vauxhall Victor Estate Car (Station Wagon) Fr. 9750.- *un produit de la General Motors – Montage Suisse

Delémont: Périat & Cie, Garage Total, tél. 066/23533. **Fribourg:** V. Nussbaumer, Garage du Stadtberg, tél. 037/24129. **Genève:** Autos-Import SA, 28-30, rue de la Servette, tél. 022/33 66 30. **Lausanne:** F. Schmocker, Garage Occidental, 7, Av. de Morges, tél. 021/25 82 25. **Morges:** Garage Daniel Monay, tél. 021/7 21 35. **Neuchâtel:** Garage M. Facchinetti, 1-3, Portes Rouges, tél. 038/5 61 12. **St-Cierges:** Garage A. Freymond, tél. 021/9 82 19. **St-Imier:** Garage A. Wüthrich, 18, rue B.-Savoye, tél. 039/4 16 75. **Tavannes:** Etabl. Merçay, tél. 032/9 24 51. **Yverdon:** W. Humberset, Garage des Remparts, tél. 024/2 35 35.

EN 75/60 S

Les machines à calculer FACIT

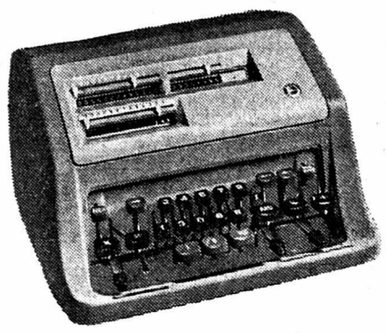

auxiliaires de travail précieux à prix modiques, hautement appréciées par tous les spécialistes du calcul rapide.
La FACIT vous garantit un travail impeccable, déchargeant l'opérateur d'un effort mental fastidieux.
Manipulation facile, tant des modèles à main que des modèles électriques.

Baldegger

Machines de bureau

Berne Kapellenstr. 22 tél. 031/25533 Bienne 4, Rue de la Gare tél. 032/37791

En bouteille d'un litre, si avantageux!

75 cts. net

le grand verre de 2 dl. revient donc à 15 ct.

VIVI-KOLA

la marque suisse

Distributeur pour la Suisse romande: Hennlez-Lithinée SA, Hennlez

Votre électricien

Vuilliomenet & Cie S.A.
INSTALLATIONS ELECTRIQUES NEUCHATEL
TÉL. 5 17 12 GRAND'RUE 4

Les paresseux ont toujours envie de faire quelque chose!

Les autres éliminent les intermédiaires et économisent des centaines de francs en choisissant des meubles FANTI. Les meilleurs spécialistes du pays unissent leurs efforts pour fabriquer les plus beaux meubles de Suisse; les fauteuils «tournant» d'un confort sans pareil sont actuellement très demandés et particulièrement appréciés par ceux qui possèdent la télévision

ODAC-ameublements Fanti & Cie

- Tél. (038) 9 22 21 Couvet

Un prix singulièrement avantageux,

c'est celui de cette élégante caissette de balcon Por-o-Por «B». Grâce à ses parois poreuses régularisant température et humidité, vos fleurs y prospéreront mieux et fleuriront plus longtemps. Ce modèle est fabriqué en grandes séries, dans les longueurs de 40, 50 et 60 cm., d'où son prix si intéressant.

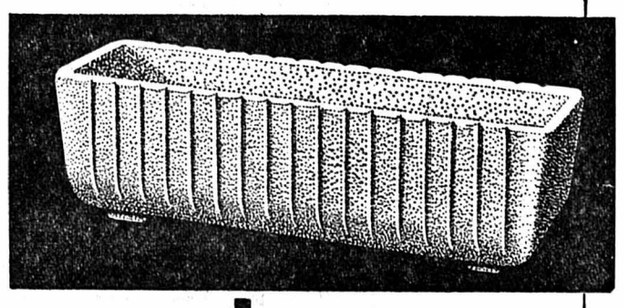

H. BAILLOD S.A.
NEUCHATEL

tu aimes ils aiment tous ARLETTE

j'aime

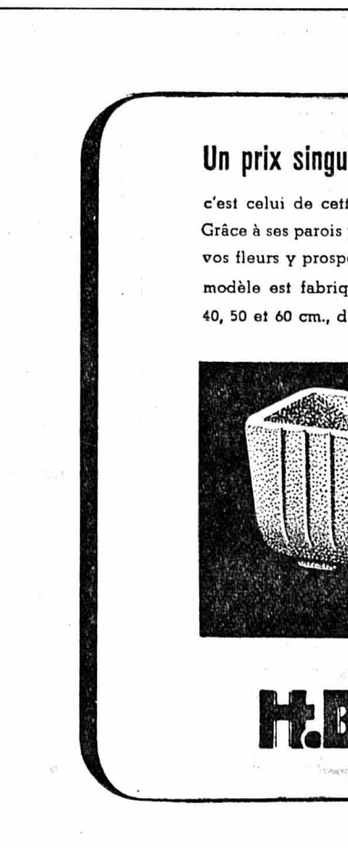

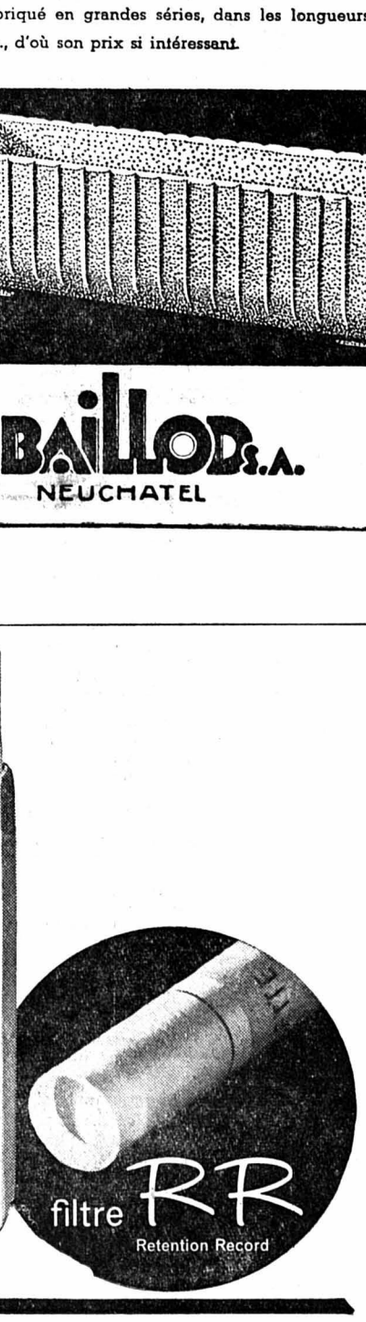

20 cigarettes fr. 1.–

L'actualité suisse et neuchâteloise

VAL-DE-TRAVERS

Au R.V.T.

(c) Le conseil d'administration du chemin de fer régional du Val-de-Travers a tenu séance lundi après-midi au siège de l'exploitation à Fleurier sous la présidence de M. Pierre-Auguste Leuba, conseiller d'Etat. M. Robert Daum, directeur des chemins de fer privés du canton de Neuchâtel, participait à l'assemblée.

Le bouclement des comptes de 1959 se révèle sensiblement meilleur que celui de l'exercice précédent, malgré une diminution des recettes voyageurs de 11.000 francs. En revhanche, les recettes marchandises sont en augmentation de 21.000 fr. L'excédent des charges d'exploitation est de 158.000 fr. contre 169.000 francs en 1958.

Le R.V.T. qui n'a pas encore touché de subventions fédérales pour les déficits, a une dépense à amortir, concernant les travaux d'électrification différés de 267.000 fr., ce qui porte le solde débiteur à la fin de l'exercice à 433.104 fr. y compris les charges du compte de profits et pertes.

Un projet pour l'amélioration technique des véhicules, soit le remplacement des voitures à deux essieux par des trains-navettes a donné lieu à une requête, actuellement en cours auprès de l'office fédéral des transports, à Berne.

Au tribunal de police

(c) Le tribunal de police du Val-de-Travers a tenu audience lundi à Môtiers, sous la présidence de M. Paul-Eddy Martenet, juge suppléant.

Le 17 avril, peu après midi, M. L., de Neuchâtel, circulait en auto en direction des Verrières. Le volant était tenu par sa fille, Mlle E. L., titulaire d'un permis provisoire non renouvelé depuis trois mois en raison de son changement de domicile.

Au passage à niveau de la fabrique d'ébauches, à Fleurier, Mlle L. voyant une voiture arriver en sens inverse fit une fausse manœuvre en braquant trop à droite et son véhicule vint se jeter contre une barrière de la Société industrielle du caoutchouc. Les dégâts matériels s'élevèrent à 150 fr. environ.

Les faits étaient admis, mais l'amende de 40 fr. proposée par le ministère public estimée trop lourde par le propriétaire de l'auto et sa fille. Le tribunal a condamné M. L. et Mlle E. L. à chacun 20 fr. d'amende et à 5 fr. de frais.

INFRACTION A L'ORDONNANCE SUR LES LIQUIDATIONS

J.L.B., directeur d'une fabrique de produits chimiques de Fleurier, était prévenu d'infraction à l'ordonnance fédérale sur les liquidations et à la loi sur la concurrence déloyale. Le procureur général avait requis contre lui une amende de 100 fr.

Pour lancer une nouvelle pâte dentifrice, la fabrique fleurisane vendit cette pâte et un cosmétique dans des emballages jumelés pour le prix d'un seul de ces produits.

Sur l'emballage, le prix de vente global était indiqué mais barré. Des panneaux publicitaires furent imprimés et des annonces publiées dans les journaux. Nulle part en Suisse des difficultés n'ont surgi quant à cette manière de procéder, sauf... à Fleurier.

J.L.B. précise au cours des débats que 360.000 emballages jumelés ont été commandés et que ces produits ont été expédiés un peu partout dans notre pays. L'action n'est pas limitée dans le temps car on attend de connaître ses premiers résultats pour la poursuivre ou non.

Le cadeau offert ainsi aux consommateurs provoque une perte compensée par le budget publicitaire fort important.

L'entreprise de Fleurier a l'habitude de donner sa réclame par l'intermédiaire d'une agence de publicité. Le service juridique de cette société s'est occupé du cas porté devant le tribunal avant d'entreprendre l'action sur une grande envergure ; l'OFIAMT a même été consulté et n'a fait aucune objection en ce qui concerne les textes soumis à son examen.

Le défenseur a plaidé l'acquittement pour plusieurs raisons. S'agissant de la concurrence déloyale, elle n'est ouverte qu'aux personnes qui ont civilement qualité pour plaider. Or il n'y a eu aucune plainte de concurrents ou d'associations professionnelles.

Pour ce qui est de l'infraction à l'ordonnance sur les liquidations, il faudrait que l'avantage offert à la clientèle fût limité dans le temps, ce qui n'a pas été le cas. En outre, l'absence d'intention coupable n'a pas donné lieu à des preuves contraires et enfin J.L.B. peut se prévaloir soit d'une erreur de droit soit d'une erreur sur les faits, vu l'extrême prudence dont il a été fait application avant de se lancer dans cette action publicitaire.

Les problèmes juridiques posés au juge suppléant au cours des débats l'ont incité à se donner une semaine de sursis avant de rendre son verdict.

Suivant la décision qui interviendra, il est probable que l'affaire aille jusqu'au Tribunal fédéral.

FLEURIER

Au Club de billard

(c) Le club de billard de Fleurier a tenu son assemblée générale au cours de laquelle il a renouvelé son comité de la manière suivante :

MM. Lucien Aggio, président ; James Thiébaud, vice-président ; Jean Lack, secrétaire ; Armand Rion, caissier ; René Sengstag et Georges Frossard, assesseurs.

Dans la gendarmerie

(c) Le caporal Robert Sermet quittera prochainement le poste de Fleurier pour la Chaux-de-Fonds. Il sera remplacé par l'appointé André Guye, actuellement à Couvet, et qui aura pour successeur dans ce village le gendarme Vauthier qui passa quelques années à la Côte-aux-Fées. Ces mutations interviendront fin juin.

Après un concert

(sp) Dans le compte rendu du concert des Chœurs d'hommes du Val-de-Travers, paru lundi, les lignes consacrées au Chœur de l'Union chrétienne de la Côte-aux-Fées sont tombées à la suite d'un incident technique. Nous le regrettons, car cette société a chanté avec foi et ferveur. Sa participation a été très applaudie.

SAINT-SULPICE

Course d'école

(c) La commission scolaire s'est réunie vendredi pour choisir le but de la course et en fixer la date. Nos élèves iront au lac Noir le vendredi 10 juin avec renvoi au 14 juin en cas de mauvais temps.

Changement dans le corps enseignant

(c) Lundi matin, Mlle Gaudin, institutrice valaisanne, a remplacé Mlle Schindler, de Couvet, étudiante à l'Ecole normale, au poste de maîtresse de l'école enfantine. Mlle Gaudin tiendra ce poste jusqu'en automne prochain.

Un vagon enfonce une barrière

Un vagon du R.V.T., qui avait été lancé trop brusquement sur l'ancienne voie de la Doux, a enfoncé la barrière du chantier de la fabrique de pâte à papier. Cet obstacle a empêché le vagon de traverser la route cantonale.

LA COTE-AUX-FÉES

Mutation à la gendarmerie

(sp) Le gendarme B. Lüthi quittera le poste de gendarmerie le 30 juin pour se rendre au Locle. C'est le gendarme Chassot, du Locle, qui le remplacera dans notre localité.

● *Une partie de notre chronique du Val-de-Travers se trouve exceptionnellement en 15me page.*

La 61me Fête des Musiciens suisses à la Chaux-de-Fonds

Les concerts de samedi et dimanche

(suite)

Sur quelque 170 partitions qui lui avaient été envoyées, le jury de l'A.M.S. en a retenu cette année 14. Huit d'entre elles, qui réclamaient le concours des excellents chœurs chaux-de-fonniers et de l'orgue de la Salle de musique, furent exécutées samedi soir, tandis que le concert de dimanche matin était réservé à la musique de chambre.

Notons que les musiciens neuchâtelois furent à l'honneur cette année puisque nous avons entendu des œuvres de Paul Matthey, Bernard Reichel, Samuel Ducommun, J.-Fr. Perrenoud.

Certes, ces deux concerts qui furent suivis avec beaucoup d'intérêt par un nombreux public, ne nous ont pas apporté de « révélation » sensationnelle. Il n'y a pas lieu de s'en étonner outre mesure : ces cinq dernières années ont vu disparaître successivement des chefs de file tels qu'A. Honegger, R. Oboussier, R. d'Alessandro, O. Schoeck, W. Burckard, Jean Binet. Nous avons donc affaire aujourd'hui à une nouvelle génération de compositeurs dont beaucoup de jeunes encore à la recherche de moyens d'expression qui plus tard leur permettront de s'affirmer pleinement.

Il est assez significatif à cet égard que les deux œuvres les plus fortes que nous ayons entendues soient dues à la plume de deux aînés récemment disparus. Je veux parler ici du Psaume 107 de Jean Binet et surtout de la merveilleuse Sonate pour hautbois et piano de Raffaele d'Alessandro. Par son inépuisable invention mélodique et rythmique, par la vie intense qui l'anime, par sa prodigieuse habileté d'écriture, cette dernière œuvre qui fut d'ailleurs bissée avec enthousiasme, m'a paru l'emporter nettement sur les autres partitions. Il convient d'ailleurs d'ajouter que l'interprétation fut elle aussi exceptionnelle grâce au jeune Heinz Holliger, un des plus prodigieux hauboïstes qu'il m'ait été donné d'entendre, et au pianiste Jurg Wyttenbach.

Ces deux concerts nous ont permis de constater un fait particulièrement réjouissant : c'est que les compositeurs suisses ne sont plus comme autrefois à la remorque des cultures française ou germanique : ils tiennent à s'exprimer en toute indépendance, à trouver eux-mêmes leur langage et leur tecqnique. D'où une diversité surprenante de talents, de styles, de moyens expressifs.

Il y avait ceux dont le langage, resté classique, laisse délibérément de côté certaines acquisitions récentes. C'est le cas d'Hans Haug, d'Hermann Haller dont les très beaux Lieder sur des poèmes de Morgenstern, évoquant parfois la manière d'un Hugo Wolf, furent admirablement chantés par Mme Geiser-Peyer, contralto. C'est le cas de J.-Fr. Perrenoud qui, dans son poème choral et orchestral, a rendu l'atmosphère des « Vieux Prés » de Zimmermann avec des procédés descriptifs un peu simplistes pour mon goût. C'était encore le cas, mais pour l'occasion seulement, du jeune E. Szekély qui dans ses chœurs sur des chansons du XIIIme siècle, pasticha fort ingénieusement les « conduits » polyphoniques de l'époque.

Il y avait les musiciens d'avant-garde comme Caspar Diethelm dans son troisième quatuor, âpre d'une concision étonnante ; Paul Mathey dans ses trois mélodies pour voix grave et orgue et surtout Martin Wendel dont le divertissement pour trio à cordes s'inspire de principes sériels.

Entre les deux enfin, les compositeurs au solide métier, capables d'allier la couleur poétique à l'équilibre harmonieux des proportions et à une construction formelle impeccable. Tels Bernard Reichel (l'audition de ses quatre Psaumes fut un des meilleurs moments du concert de samedi) ou Samuel Ducommun dont la belle cantate Siméon fut magnifiquement chantée par P. Mollet, ou encore O. Jaeggi dans son « Viri Galilaei », conçu pour la lithurgie catholique.

Dans l'ensemble, les interprétations furent remarquables. Félicitons les exécutants et surtout M. Robert Faller qui, par son talent et son inlassable dévouement, a su mener à bien cette redoutable entreprise : présenter au grand public et lui faire apprécier un peu de l'art musical contemporain.

L. de Mv.

Le Nouveau quatuor de Lausanne

(Photo Amey, la Chaux-de-Fonds)

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLÔTURE)

ZURICH

OBLIGATIONS	20 mai	23 mai
3 ½ % Féd. 1945, déc.	102.80	103.—
3 ¼ % Féd. 1946, avril	101.65	101.80
3 % Féd. 1949	98.65	98.50 d
2 ¾ % Féd. 1954, mars	95.75 d	95.75 d
3 % Féd. 1955, juin	98.15	98.25
3 % C.F.F. 1938	99.85	100.—
ACTIONS		
Bque Pop. Suisse (p.s.)	1205.—	1215.—
Union Bques Suisses	2525.—	2565.—
Société Banque Suisse	2125.—	2145.—
Crédit Suisse	2220.—	2265.—
Electro-Watt	2175.—	2200.—
Interhandel	3930.—	4125.—
Motor Colombus	1640.—	1665.—
Indelec	922.—	938.—
Italo-Suisse	884.—	891.—
Réassurances Zurich	2455.—	2410.—ex
Winterthour Accid.	887.—	890.—
Zurich Assurances	5010.—	5010.—
Saurer	1205.—	1215.—
Aluminium	4420.—	4435.—
Bally	1570.—	1570.—
Brown Boveri	3580.—	3775.—
Fischer	1520.—	1570.—
Lonza	1580.—	1595.—
Nestlé	2450.—	2480.—
Nestlé nom.	1525.—	1560.—
Sulzer	2800.— d	2800.— d
Baltimore	146.—	148.—
Canadian Pacific	111.—	113.—
Pennsylvania	57.50	57.25
Aluminium Montréal	140.50	141.—
Italo - Argentina	53.75	54.—
Philips	1088.—	1123.—
Royal Dutch Cy	167.—	161.—ex
Sodec	102.—	102.50
Stand. Oil New-Jersey	181.—	184.50
Union Carbide	564.—	582.—
American Tel. & Tel.	381.50	382.—
Du Pont de Nemours	929.—	918.—
Eastman Kodak	489.—	487.—
Farbenfabr. Bayer AG	612.—	635.—
Farbw. Hoechst AG	582.—	607.—
General Electric	392.—	390.—
General Motors	196.—	195.50
International Nickel	473.—	475.—
Kennecott	341.—	340.—
Montgomery Ward	199.—	199.—
National Distillers	126.50	127.50
Allumettes B.	115.50 d	117.— d
U. States Steel	359.—	355.—

BALE

ACTIONS		
Ciba	7375.—	7450.—
Sandoz	7125.—	7300.—
Geigy, nom.	14400.—	14850.—
Hoffm.-La Roche (b.j.)	25100.—	25000.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B.C. Vaudoise	870.—	875.—
Crédit Foncier Vaudois	840.—	845.—
Romande d'Electricité	538.— d	540.—
Ateliers constr., Vevey	600.— d	600.—
La Suisse-Vie	4100.— d	4200.— d

GENÈVE

ACTIONS		
Amoresec	145.—	150.—
Bque Paris Pays-Bas	237.—	245.—
Charmilles (Atel. de)	912.—	912.—
Physique porteur	715.—	690.—
Sécheron porteur	470.—	470.—
S.K.F.	317.— d	320.—

(Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise)

Indice suisse des actions

Valeur boursière en pour-cent du capital-actions versé	1960 13 mai	1960 20 mai
Industries	818.8	814.7
Banques	396.9	399.8
Sociétés financières	528.0	526.4
Sociétés d'assurances	787.0	786.5
Entreprises diverses	228.5	231.3
Indice total	630.2	628.9

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	20 mai	23 mai
Banque Nationale	705.— d	705.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	650.— o	650.— o
La Neuchâteloise as.g.	1350.—	1350.—
Ap Gardy Neuchâtel	215.— d	215.— d
Câbl. élec. Cortaillod	15900.— d	15900.— d
Câbl. et Tréf. Cossonay	4800.— d	4850.— d
Chaux et cim. Suis. r.	2805.—	2850.— o
Ed. Dubied & Cie S. A.	2105.— d	2105.— d
Ciment Portland	6700.— d	6700.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	510.— d	510.—
Suchard Hol. S.A. «B»	2750.— d	2750.— d
Tramways Neuchâtel	580.— d	580.— d
Sté Navigation lacs Ntel-Morat, priv.	65.— d	65.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	97.25 d	97.25
Etat Neuchât. 3½ 1945	100.50 d	100.75 d
Etat Neuchât. 3½ 1949	100.50 d	100.50 d
Com. Neuch. 3¼ 1947	97.50 d	97.50 d
Com. Neuch. 3% 1951	95.— d	95.— d
Ch.-de-Fds 3½ 1946	99.— d	99.— d
Le Locle 3½ 1947	99.— d	99.— d
Forc. m. Chât. 3¼ 1951	95.25 d	95.25 d
Elec. Neuch. 3% 1951	91.— d	91.— d
Tram. Neuch. 3½ 1946	98.— d	98.— d
Paillard S.A. 3¼ 1948	100.— d	100.— d
Suchard Hold. 3¼ 1953	96.25	95.50 d
Tabacs N.Ser. 3½ 1950	100.— d	100.— d

Taux d'escompte Banque Nationale 2 %

Billets de banque étrangers

du 23 mai 1960

	Achat	Vente
France	86.—	90.—
U.S.A.	4.28 ½	4.33 ½
Angleterre	12.—	12.30
Belgique	8.55	8.75
Hollande	114.—	116.—
Italie	—.68	—.70 ½
Allemagne	102.—	104.50
Autriche	16.45	16.80
Espagne	7.—	7.35

Marché libre de l'or

Pièces suisses	30.25/31.25
françaises	30.75/31.75
anglaises	39.—/40.25
américaines	160.—/165.—
lingots	4865.—/4905.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Emprunts de la Confédération et des C.F.F.

Valeur boursière en % de la valeur nominale	98.46	98.70
Rendement (d'après l'échéance)	3.13	3.11

Bourse de New-York du 23 mai

Marché hésitant

	Clôture précédente	Clôture du jour
Allied Chemical	51	51 7/8
American Can	38 ¾	39 ¾
Amer Smelting	49 7/8	49 ¾
Amer Tel and Tel	88	87 5/8
Anaconda Copper	50	50 ¾
Bethlehem Steel	46 ¾	46 ½
Canadian Pacific	25 7/8	26
Dupont de Nemours	211	209 ½
General Electric	90 ¼	89 ½
General Motors	44 7/8	44 ¼
Goodyear	40 5/8	40 7/8
Internickel	110 ¼	109 ½
Inter Tel and Tel	44 1/8	44 1/8
Kennecot Copper	78 1/8	78 ½
Montgomery Ward	46	45 3/8
Radio Corp.	75 ¼	75 ½
Republic Steel	62 7/8	61 ¾
Royal Dutch	38 5/8	37 1/8 coupon
South Puerto-Rico	15 ½	pas coté
Standard Oil of N.-J.	42 ¾	43
Union Pacific	27	27
United Aircraft	39 ¼	37 7/8
U. S. Steel	81 7/8	81

VIGNOBLE

A LA COTE

Assemblée générale de l'hospice

(sp) Les membres de la commission générale de l'hospice de la Côte, ont tenu une séance sous la présidence de M. Théodore Borel.

Après la lecture du procès-verbal, l'assemblée entend le rapport de gestion de M. Charles Dubois. Il donna un aperçu de la vie de l'hospice.

M. Willy Sieber, remplace son père comme délégué de l'Etat, et M. Claude Bonhôte, de Peseux, passa à la présidence, tandis que M. Henry L'Hardy, de Colombier, accède à la vice-présidence.

L'économe déplore l'augmentation du prix de la vie : en 1913, le ménage absorbait 18.607 fr. 71, en 1948, 46.584 fr. 96, en 1958 77.113 fr. 12. La subvention de l'Etat, des communes de la région et la générosité des particuliers, permettent de faire aux malades en chambre commune un prix inférieur au prix de la journée.

Le rapport médical fut accompagné de projections.

Le comité administratif est réélu pour six ans ; sont nommés : MM. Aloïs de Montmollin, d'Auvernier, André Girardclos, de Cormondrèche, Marcel Péter, de Corcelles, Georges Montandon, de Cormondrèche. Des félicitations sont adressées à M. Lozeron, d'Auvernier, pour ses 44 ans de fidélité au comité.

Les participants visitèrent ensuite les locaux, admirant les transformations sérieuses et les améliorations appréciables qui y ont été apportées.

LE LANDERON

Derniers devoirs

(c) Samedi après-midi, un important cortège d'amis et de connaissances a rendu un dernier hommage à la mémoire de M. René Bille. La cérémonie funèbre s'est déroulée au temple où, après le souvenir et les prières prononcées par le pasteur Emery, prirent tour à tour la parole, M. Jacques Béguin, au nom de la Société cantonale d'agriculture et des agriculteurs, et M. Fernand Sandoz, directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture, qui, tous deux, surent retracer les belles et réelles qualités dont fit preuve le défunt.

AREUSE

Après un accident de la route

M. M. W. fils, de Saint-Aubin, qui a été victime, dans la nuit de samedi à dimanche, d'un accident de la circulation entre Areuse et Boudry et qui est soigné à l'hôpital de la Béroche, ne souffre pas d'une fracture de la cuisse, mais d'une distorsion de la hanche. Selon ses déclarations, c'est volontairement qu'il a serré sur l'extrême droite de la route, ébloui qu'il a été par les feux de deux voitures qui venaient en sens inverse et qui débouchaient de front du virage.

HAUTERIVE

Course des mères

(c) C'est mardi dernier, par un temps splendide que l'Association des mères d'Hauterive a fait sa sortie annuelle.

Un car conduisit les 26 participantes à Derendingen où celles-ci eurent l'occasion de visiter une fabrique de pâtes alimentaires.

BOUDRY

Premier carambolage sur le viaduc

Dimanche, peu avant 18 heures, la circulation était intense sur le nouveau viaduc de Boudry. Un automobiliste de la Chaux-de-Fonds qui se dirigeait vers Bevaix voulut dépasser une colonne, mais il se trouva en face d'une voiture descendante française, qui elle aussi voulait dépasser. Le choc fut inévitable. Le véhicule français fut tamponné à l'avant-gauche, son pneu fut arraché, sa roue faussée et un superbe tête-à-queue s'ensuivit, au détriment de deux autres voitures qui eurent leur carrosserie endommagée.

RÉGIONS DES LACS

CHIÈTRES

Controverse théologique

(sp) Sous l'influence des organisations de Croix-Bleue, une expérience a été tentée dans la paroisse réformée de Chiètres. Elle consiste à introduire l'usage, pour la sainte cène du Vendredi-Saint, de vin sans alcool au lieu de vin ordinaire. Cette innovation a fait surgir de vives discussions, de sorte que le Conseil de paroisse s'est vu contraint de convoquer une assemblée générale extraordinaire. Elle s'est close sur un jugement de Salomon, l'usage du vin ordinaire devant alterner, une année après l'autre, avec le vin sans alcool. Sans doute, après une expérience prolongée, une solution s'imposera-t-elle d'elle-même.

LA POISSINE

De la chance

(c) Un jeune homme de 18 ans ne possédant pas de permis de conduire qui avait emprunté une auto à une de ses connaissances est sorti de la route avec son véhicule. Il s'était assoupi au volant. Gros dégâts à l'auto.

CORCELETTES

Un piéton tué par une auto

Lundi à 20 h. 55, sur la route d'Yverdon à Neuchâtel, à Corcellettes, une automobile neuchâteloise a renversé un piéton, M. Carmini Lopardo, 31 ans, ouvrier agricole à Champagne, qui traversait la chaussée et qui a été tué sur le coup.

LE LOCLE

Après les élections

Un erreur s'est produite dans les résultats obtenus par le P.P.N. Mme C. Gabus-Steiner, avocate au Locle, a obtenu 1816 voix et non 1616 comme nous l'avons indiqué. Elle se trouve de ce fait la troisième des dix viennent ensuite.

EN PAYS VAUDOIS

PROVENCE

Blessé par une génisse

(c) M. G.-Louis Gailloud, âgé de 40 ans, de Vuarrens, berger à Bellevue, a été bousculé par une génisse et a dû être transporté à l'hôpital d'Yverdon. Il a été douloureusement blessé.

ELAN constructa

Elan-Constructa

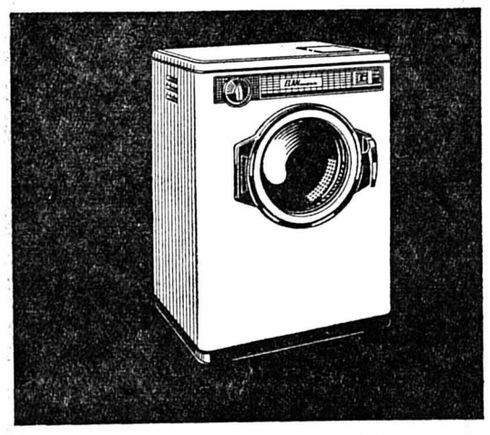

Elan-Constructa, la machine à laver 100% automatique avec le procédé de lavage 3 fois plus efficace

Nouveaux prix :

ELAN L3 3 ½ kg. de linge
Fr. 1495.-

ELAN K 3, 3 ½ kg. de linge
Fr. 1595.-

ELAN K 5, 5 kg. de linge
Fr. 1995.-

Démonstration sans engagement et vente chez

CRETEGNY & Cie

Appareils ménagers

Boine 22 - NEUCHATEL - Tél. (038) 5 69 21

Fermé le samedi après-midi

Conservation de vos fourrures

dans les meilleures conditions

TRANSFORMATIONS - RÉPARATIONS

AU TIGRE ROYAL

Anciennement Moritz

André Monnier, successeur

Rue de l'Hôpital 6 - NEUCHATEL

Sur simple appel au 5 18 50, nous cherchons à domicile

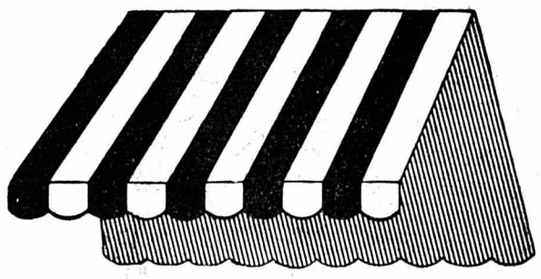

STORES J. Notter

tous systèmes — *tapissier-décorateur*

Devis sans engagements — Terreaux 3 Tél. 5 17 48

PASSAGES

Immense choix en coco, bouclé, moquette

TAPIS BENOIT

Maillefer 25, Tél. 5 34 69

Présentation à domicile le soir également

Un saucisson...

Goûtez ceux de la

BOUCHERIE CHARCUTERIE

F. Gutmann

Avenue du 1er-Mars

MACHINE A COUDRE

ELNA I, 1 an de garantie, état impeccable, Fr. 250.—. Agence ELNA. Tél. 5 58 93, immeuble Saint-Honoré 2, Neuchâtel.

Pour vos lèvres

COTY 24

nouvelle fraîcheur...
nouvelle jeunesse...

Nouveau modèle Fr. 4.30

OFFRES D'EMPLOIS

SITUATION AU TESSIN

Importante entreprise du bâtiment (branche isolation) cherche pour entrée à convenir :

une secrétaire

pour correspondance français - allemand, avec si possible connaissances de l'italien ;

un comptable

au courant de la comptabilité Ruf, énergique et capable de travailler seul ;

5 à 6 ouvriers - isolateurs

ou manœuvres disposés à se spécialiser.
Bons salaires, assurances sociales, etc. - Faire offres sous chiffres K.I. 2602, au bureau de la Feuille d'avis.

Maison industrielle de la place cherche, pour son service de vente,

sténodactylo

de langue française ayant, si possible, de bonnes notions d'allemand. Conditions spéciales intéressantes : assurance accidents, maladie et chômage ; caisse de prévoyance avec participation de la maison. Libre un samedi sur deux. Entrée : 1er juin ou à convenir. — Ecrire sous chiffres P. S. 60913 L. à Publicitas, Lausanne.

NOUS CHERCHONS
pour entrée immédiate ou à convenir

logeuses

emboîteurs
(salaire à l'heure)

et

horlogers complets
pour visitage et décottage

Adresser offres écrites à F. R. 2649 au bureau de la Feuille d'avis.

PLACE STABLE

Bon ouvrier serait mis au courant comme

chauffeur de four

Travail par équipe. Caisse de prévoyance, éventuellement logement à disposition.

Faire offres par écrit à l'Usine à gaz, Saint-Imier.

On cherche

JEUNE FILLE

pour aider au ménage et s'occuper de deux enfants. Congés réguliers. Vie de famille assurée. Entrée et gages selon entente. S'adresser à famille Schwab, laiterie, Hauterive. Tél. 7 56 95.

Nous cherchons

ouvrières

pour travail manuel et sur petites machines. Seraient mises au courant. Fabrique de bijouterie C. Huguenin-Sandoz, Plan 3, Neuchâtel.

On cherche des

attacheuses

à l'heure. Bon salaire. Henri Mentha, Cortaillod. Tél. 6 42 93.

On cherche

fille

éventuellement

garçon d'office

bon gain, congés réguliers. Prière de s'adresser au restaurant des Halles.

On demande

attacheuses

pour la vigne, à l'heure. S'adresser à Julien Perriard, viticulteur, Cortaillod. Tél. 6 41 82.

Agriculteurs, père et fils, cherchent

une personne

pour faire le ménage et aider aux travaux de la vigne. Faire offres sous chiffres P. 3712 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Nous cherchons pour entrée le 1er juillet 1960

une jeune aide-facturiste

possédant si possible quelques connaissances de la langue allemande. Sténographie pas nécessaire. Faire offres avec photographie, curriculum vitae, prétentions de salaire à

FAVAG
SA
NEUCHATEL

On cherche

garçons d'office tournante
fille d'office
aide-gouvernante

S'adresser : Hôtel Terminus, Neuchâtel. Tél. 5 20 21.

On cherche

femme de ménage

deux matinées par semaine, quartier de Monruz. — Adresser offres écrites à D. V. 2394 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour tout de suite jeune fille comme

aide de buffet

Faire offres à l'hôtel Robinson, à Colombier. Tél. 6 33 53.

Valet de chambre

connaissant cuisine simple, repassage, est demandé pour 3 adultes, 1 enfant à l'école ; salaire de début 250 fr., selon capacité ; chambre avec entrée indépendante avec douche et W.-C. — Réponse sous chiffres Q. 256.365 X., Publicitas, Genève.

Café-restaurant du Théâtre, Neuchâtel, cherche

sommelière (ier)

Entrée immédiate. Faire offres à la direction.

On cherche un

garçon de cuisine
(OFFICE)

Se présenter au Restaurant de la plage, H. Sorg, tél. 5 26 54.

Jeune fille

serait engagée pour le ménage (2 personnes). Serait occupée également au commerce (papeterie-tabac). Offres avec références sous chiffres U. 250.369 X., à Publicitas, Genève.

VENDEUSE

(débutante acceptée) est cherchée pour date à convenir. Congé le dimanche. Offres avec prétentions, photo et indication d'âge à la confiserie Vautravers, Neuchâtel. Tél. 5 17 70.

Lugano-Tesserete

Famille de 3 personnes cherche pour tout de suite

jeune fille

pour aider au ménage. Vie de famille, bon gain. Ecrire à P. Jelmorini, Tesserete (Tessin).

Nous cherchons pour le milieu de juin, quelques bonnes

attacheuses

(débutantes acceptées) pour la région d'Auvernier. S'adresser à : Domaine E. de Montmollin fils, Auvernier, téléphone 8 21 59.

MAÇON

J'en cherche un pour divers travaux. Ecrire à Z., poste, Neuchâtel 6.

Je cherche

ATTACHEUSES

pour les vignes d'Auvernier, débutantes acceptées. Bons gages. S'adresser : Domaine E. de Montmollin Fils, Auvernier, tél. 8 21 59.

Nous cherchons

1 régleur
sur tour revolver
1 mécanicien
de précision

qualifiés, de préférence mariés, et de langue française. Situation stable. Offres écrites détaillées à TESA S.A., fabrique d'instruments de précision, Renens-Lausanne.

DEMANDES D'EMPLOIS

Educatrice - jardinière

d'enfants ayant terminé ses stages s'occuperait d'enfants toute la journée ou pour leçons ou devoirs. Tél. (038) 5 15 78 matin et soir.

Autrichienne de 20 ans

connaissant parfaitement l'anglais et l'allemand, cherche, afin d'apprendre la langue française, place pour surveiller 2 ou 3 enfants. Entrée immédiate. Offres sous chiffres A. 12186 Z. à Publicitas, Zurich.

Employée de maison

personne sérieuse, de confiance, cherche heures de ménage pour l'après-midi. Adresser offres écrites à H. T. 2651 au bureau de la Feuille d'avis.

Je garderais

pendant la journée, enfant de 3 à 6 ans. Tél. 5 92 35.

Jeune fille élève de l'école secondaire cherche

place de vacances

pour aider au ménage, de préférence à la campagne. Adresser offres écrites à A. M. 2644 au bureau de la Feuille d'avis.

COUPEUR

qualifié cherche place dans imprimerie en ville ou aux environs. Adresser offres sous chiffres I. U. 2652 au bureau de la Feuille d'avis.

Véhicules à moteur

« Citroën ID 19 »

modèle 1959. — Garages Apollo et de l'Evole. Tél. 5 48 16.

« Chevrolet »

modèle 1957. — Garages Apollo et de l'Evole. Tél. 5 48 16.

« Renault Dauphine »

modèle 1959. — Garages Apollo et de l'Evole. Tél. 5 48 16.

A vendre

AC. BRISTOL

modèle 1958, ayant roulé 30.000 km., en parfait état, à céder à prix intéressant. S'adresser : G. Marchand, tél. (039) 5 29 41.

Garage **MODERNE**
CARROSSERIE

EXPOSITION PERMANENTE de nos voitures d'occasion

Agence cantonale

BORGWARD et HANSA

Boudevilliers
Tél. (038) 6 92 30

Voitures à prix avantageux

« Peugeot 203 » 7 CV, 1951, 4 portes, bleue, moteur revisé en 1958, toit ouvrant.
« Opel Captain » 12 CV. 1953.
« Vauxall » 12 CV. 4 portes. 1954.
« Mercedes 170 S » 9 CV, 1951 Revisée.
« Hudson » 18 CV. Bon état.
« Austin A 40 » 7 CV, 1948, 4 portes, verte, bas prix.
Camion « Dodge » 2 tonnes.
« Ford Taunus 15 M » 8 CV, 1955, 3 portes, commerciale, 5 places, 500 kg.
« Goliath » 5 CV, 1957, 3 portes, commerciale, 4-5 places, beige, 400 kg.

Paiements différés possibles par banque de crédit. Présentation et démonstration sans engagement. Demandez la liste complète avec détails et prix à l'agence « Peugeot » pour la région :

J.-L. SEGESSEMANN
GARAGE DU LITTORAL
NEUCHATEL, début route des Falaises
Tél. 5 99 91 Pierre-à-Mazel 51

A vendre une voiture

« Ford Taunus » 15 M

4 vitesses, modèle 1957, en parfait état. Facilités de paiement.

Moto « Jawa »

en très bon état. Prix 400 fr. Tél. (038) 7 13 36.

« Maïcoletta »

250 cmc., ayant peu roulé, à vendre, ou éventuellement échange contre meubles. Prix 1300 fr. — Adresser offres écrites à 245-455 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, belle occasion,

« Renault » 4 CV

Bas prix. Tél. 6 51 01.

A vendre

« OPEL » 1950

expertisée. Tél. 5 63 98, le matin.

« Riley » Pathfinder

Modèle 1955, moteur, boîte à vitesses, freins revisés, 5 pneus neufs, peinture neuve gris métallisé, à vendre. Belle occasion. Crédit possible. Téléphoner au (039) 8 29 34.

« Auto Union »

modèle 1959. — Garages Apollo et de l'Evole. — Tél. 5 48 16.

A vendre

« VESPA » 125

modèle 1959, roulé 10.000 kilomètres. Tél. 8 36 41.

A VENDRE

A vendre

poussette-pousse-pousse

« Wisa-Gloria », blanche, en très bon état. 70 fr. Tél. 5 60 83, dès 19 h.

POIREAUX

traités, fort plantons, 14 fr. le mille ; reines-marguerites, mufliers, tagètes naines et hautes, 50 ct. la douzaine ; zinnias, giroflées, 70 ct. la douzaine ; œillets des fleuristes 3 fr. la douzaine ; œillets de bordure, 4 fr. la douzaine, gros doubles. Céleris repiqués, 70 ct. la douzaine. Bégonias roses et rouges, 4 fr. la douzaine. Tél. (024) 5 11 26.

A vendre un joli petit

lit d'enfant

moderne, avec literie. — S'adresser à G. Aubry, Bercles 1. Tél. 5 18 45.

A vendre une

tente de camping

« Eleco », 3 places, avec double toit, 2 absides et avant-toit, en bon état. Fr. 180.— Tél. 5 86 63.

MEUBLES

table, chaises, lavabo, table de nuit, glace, une seille à lessive en zinc, à vendre pour cause de départ. Tél. 5 72 47.

GRAND ARRIVAGE DE

POISSONS

de mer frais, salés et fumés

LEHNHERR FRÈRES

GROS et détail — POISSONNERIE — MAGASIN Neuchâtel
Place des Halles - Tél. 5 30 92

Vous trouverez toujours :

les nouveaux cotons à tricoter
les laines de qualité

dans les teintes « mode »

A la Tricoteuse

SEYON 14 — M. SCHWAAR

Buvez

la délicieuse boisson au chocolat

BOUCHERIE

Tous les
MARDIS, JEUDIS, SAMEDIS
depuis 10 heures

GNAGIS CUITS

MARGOT

ECLAIR - ECLAIR - ECLAIR - ECLAIR - ECLAIR

RETENEZ CETTE DATE !
DIMANCHE 29 MAI

l'horaire d'été entrera en vigueur

VOUS ACHÈTEREZ DONC,
DÈS MERCREDI 25 MAI, L'INDICATEUR

Eclair

ET VOUS PARTICIPEREZ
AU GRAND CONCOURS

L'indicateur sera mis en vente partout
au prix de 1 fr. 70 l'exemplaire

LAIR - ECLAIR - EC

Poussette-pousse-pousse

« Wisa-Gloria, à vendre, 50 fr. Tél. 8 42 45.

A vendre d'occasion

12 CHAISES

et 9 tables. S'adresser à la confiserie Walder. Tél. 5 20 49.

Deux fauteuils club

2me étage, rue Fleury 10

Comme le cliché, teinte noyer, avec protège - matelas et matelas à ressorts (garantis 10 ans).

Les 3 pièces

seulement

150.-

KURTH, Meubles
avenue de Morges 9
LAUSANNE
Tél. (021) 24 66 66

A vendre d'occasion

divan-lit

avec matelas, à l'état de neuf Fr. 130.—.
R. Perrottet, tapissier, Parcs 40, tél. 5 52 78.

A vendre

poussette-pousse-pousse

avec sac de couchage et pare-soleil, éventuellement pousse-pousse pliable. Tél. 6 36 51, Colombier.

OCCASIONS
MACHINES A COUDRE

AVEC GARANTIES

Turissa, Bernina, Zig-Zag dès Fr. 370.—. Elna, Helvétia, dès Fr. 240.—. Singer, Pfaff, sur table, dès Fr. 70.—.
Agence Turissa : GREZET, rue du Seyon 24, tél. 5 50 31, Neuchâtel.

A vendre

1 chambre à coucher, grand lit de fer. Tables, articles de ménage, une malle-armoire. S'adresser les 24 et 25 mai, rue des Poteaux 4, 1er à droite.

---

40 ans d'expérience

dans la branche du pneumatique permettent à la maison

R. Hobs

PNEUMATIQUES - NEUCHATEL
de vous donner pleine et entière satisfaction
Saars 14 — Tél. 5 23 30

YVERDON Hippodrome

Mercredi 25 mai, dès 20 heures
(Veille de l'Ascension)

Grande nocturne

Spectacle féerique et passionnant

6 courses au trot attelé (2 finales)
1 chasse des habits rouges

Tribune Fr. 5.—. Libre circulation Fr. 2.50
Enfants (14 ans) gratuit
Parc pour véhicules Fr. 1.—

Location :
M. Chapuis, rue du Lac 1
Yverdon - Tél. (024) 2 23 50

PARI MUTUEL

PROF. MÉDICALES

G. GEHRIG
médecin-vétérinaire

de retour du service militaire

Dr Victor Schlaeppi
médecin-oculiste

ABSENT
jusqu'au 10 juin

Ecriteaux
Baux à loyer
EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

DEM. A ACHETER

On achèterait d'occasion

vélo pour garçon

de 10 à 12 ans. — Tél. 5 90 82.

COMMERCE

de bon rapport est cherché pour époque à convenir par personne sérieuse disposant de capitaux, dans ville de Suisse romande (alimentation exclue). Ecrire sous chiffres P. 10851 N. à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame Edmond NOTZ-GROROD,
Madame Marie-Louise GALLAND-GROROD,
très touchés des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées pendant ces jours de pénible séparation, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés, leurs remerciements sincères et reconnaissants.

Neuchâtel, mai 1960.

Madame Charles DUBOIS-BECK ;
Monsieur et Madame Jean BARBEY-DUBOIS ;
Monsieur et Madame Richard HOSTETTLER-DUBOIS,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues à l'occasion de leur deuil, remercient toutes les personnes qui, par leur présence, leur message, leur envol de fleurs, ont pris part à leur chagrin et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Montezillon, mai 1960.

Profondément touchés de la sympathie et de l'affection qui leur ont été témoignées, Monsieur Loys HOURIET-WEHRLI, à Paris ; Mesdemoiselles Sophie et Edith HOURIET, à Peseux ; Madame et Monsieur V. SCHALLER-HOURIET, à Genève, adressent leurs remerciements émus à tous ceux qui ont pris part au deuil de leur cher frère
Monsieur André HOURIET, pasteur.
Peseux, rue de Corcelles 15 b.
« Dieu est amour. »

Un chiffre éloquent... Production VW 1960 prévue: près d'un million de voitures!

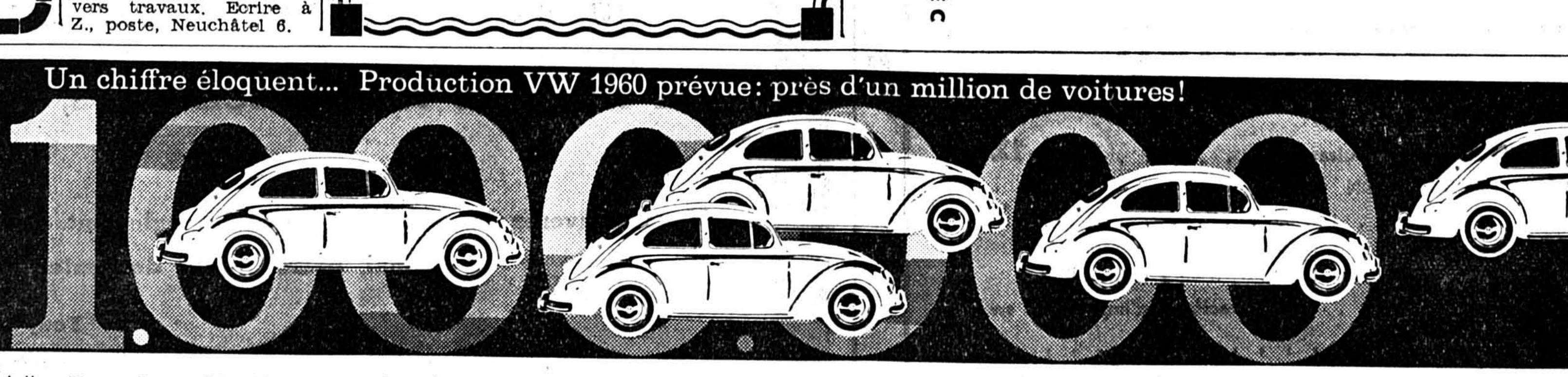

Modèle Normal depuis Fr. 5555.—
Modèle De Luxe depuis Fr. 6425.—
y compris chauffage et dégivreur

AMAG

AGENCE : NEUCHATEL, Garage Hirondelle, Pierre Senn, 25, Pierre-à-Mazel, tél. 5 94 12 — **BOUDRY :** Garage des Jordils, S. à r. l., A. Bindith — **CERNIER :** Garage Beau-Site, J. Devenoges
FLEURIER : Garage Léon Duthé — **PESEUX :** Garage Central, Eug. Stram — **LA COTE-AUX-FÉES :** Garage Piaget & Brügger

Ça alors!

A ce prix,
j'achète
les deux paires

Avec ristourne
ou escompte 5 %

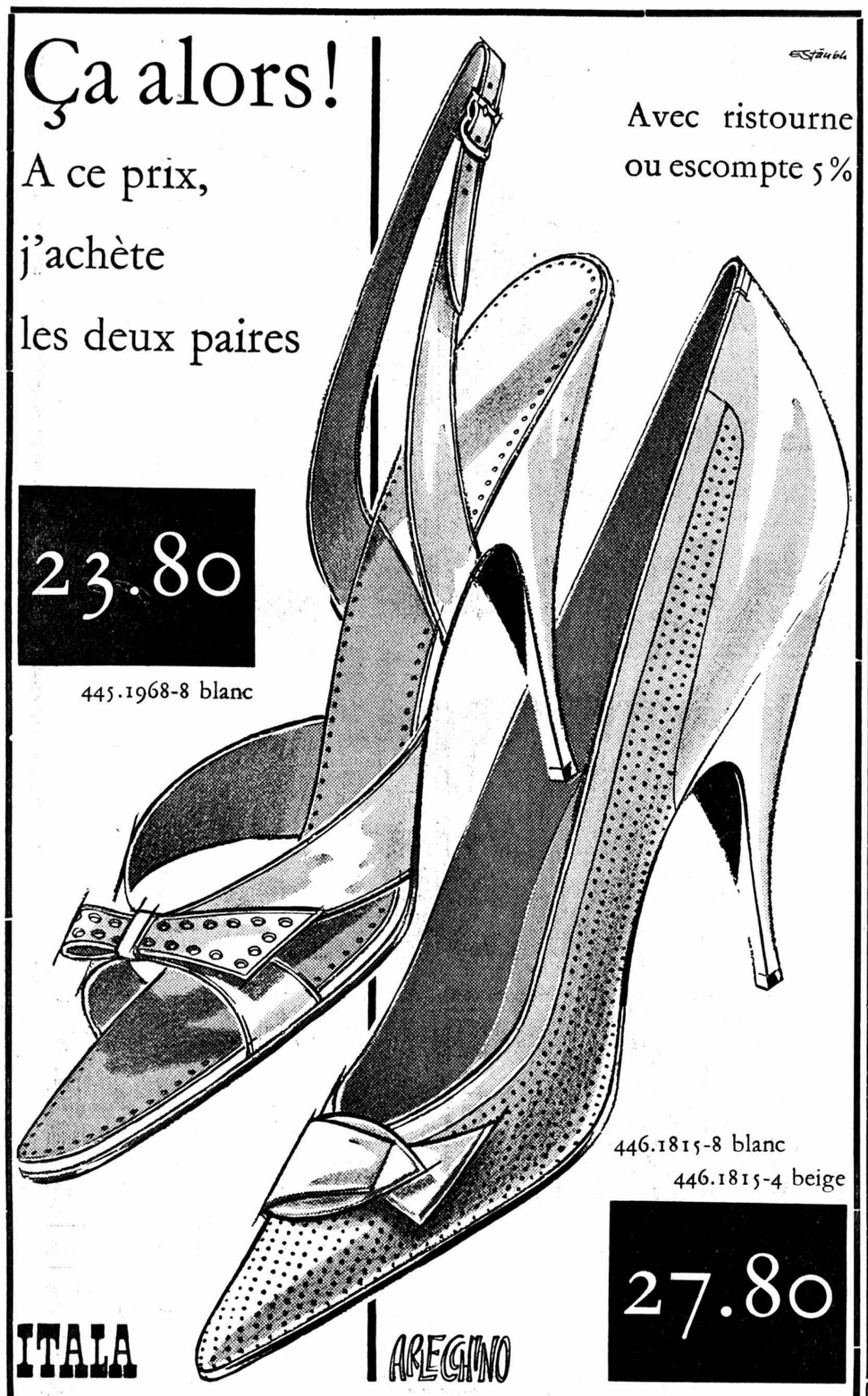

23.80
445.1968-8 blanc

446.1815-8 blanc
446.1815-4 beige
27.80

ITALA ARLECHINO

Chaussures CENDRILLON
RUE DU CONCERT 2
NEUCHATEL

526.- ou à partir de 26.- par mois

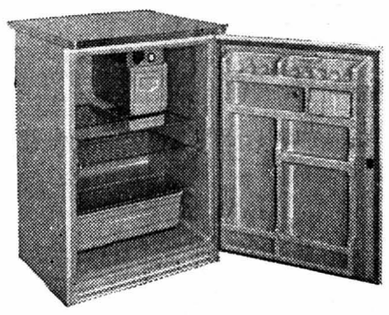

Frigo Philco 115 l.
TANNER - LA COUDRE
Exposition Dîme 52 - Tél. 5 51 31

Ravigotante
la salade
assaisonnée...

La salade gagne beaucoup
en finesse et en saveur,
si vous l'assaisonnez au vinaigre
de vin vieux.
Chacun la mange avec plaisir.
Bien bouqueté, riche de goût,
le vinaigre de vin vieux ESKI
flatte le palais et le sens olfactif.

Un litre de vinaigre de vin vieux ESKI
Fr. 1.75 permet de préparer 40 à
50 salades pour 4 personnes.
Cet achat ne grèvera
donc pas votre budget.

au vinaigre
de vin vieux

ESKI

Lorsque seul le meilleur est assez bon, INCA-le café instantanément soluble-n'a pas d'égal. INCA possède toute la délicate saveur, la finesse d'arome et la richesse de goût des meilleurs cafés. INCA, quel parfum, quel café!

Un produit Thomi + Franck S.A. Bâle

A vendre
TRAIN
« Märklin » HO
état de neuf, prix de revient 550 fr. A céder au plus offrant. Téléphone 5 34 76.

2me étage
ANTIQUITÉS
Rue Fleury 10

En hommage au général GUISAN

La librairie Marguerat S.A., à Lausanne, met en souscription un ouvrage dont la parution est prévue pour octobre prochain. Ce volume est publié sous le patronage de

Monsieur Paul Chaudet, conseiller fédéral,
chef du département militaire,
avec la collaboration de la famille du général,
du colonel cdt. de corps Robert Frick, chef de l'instruction de l'armée,
du colonel cdt. de corps S. Gonard, cdt. du 1er corps d'armée,
de Monsieur Louis Guisan, conseiller d'Etat,
chef du département de justice et police du canton de Vaud.
Directeur d'édition : André Guex

Richement illustré en noir et en couleurs, ce volume d'environ 200 pages, au format 22 × 28 cm., relié pleine toile sous jaquette en couleurs, est offert en souscription au prix de : Fr. 30.-

Dès parution : Fr. 38.-

En outre, il sera tiré un petit nombre d'exemplaires nominatifs sur papier de luxe, reliés pleine peau, réservés aux seuls souscripteurs, au prix de . . . . . Fr. 120.-

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

A retourner à votre libraire habituel ou à la **LIBRAIRIE MARGUERAT S. A.**, 2, place Saint-François, à Lausanne (sous enveloppe affranchie à 5 ct.)

Je souscris à . . . . . exemplaires de luxe nominatif Général Guisan . . . . . à Fr. **120.-**
LIVRAISON DÈS PARUTION

. . . . . exemplaires . . . . . à Fr. **30.-**

Paiement : a) * contre remboursement b) * à votre C.C.P. II 6557, en * 1 mensualité * 2 mensualités

NOM : . . . . . (en caractères d'imprimerie s.v.p.)

ADRESSE : . . . . .

Signature :

* Biffer ce qui ne convient pas

Participez au grand

CONCOURS

DE L'HORAIRE

Eclair

EN VOUS DISTRAYANT VOUS POUVEZ GAGNER :

un abonnement général C.F.F. de 10 jours librement choisis, valable un mois;

des week-ends pour une et deux personnes dans des hôtels confortables;

un choix de vins sélectionnés, etc.

Vous trouverez la carte-réponse et le règlement dans l'horaire Eclair dès le 25 mai, premier jour de vente.

Toujours au prix de Fr. 1.70

Plaisirs d'été

Notre catalogue « PLAISIRS D'ÉTÉ » distribué dans tous les ménages, VOUS PARLE DÉJÀ...

IL N'EST JAMAIS TROP TÔT ET...

Choisissez dès maintenant ce qu'il vous faut pour préparer de merveilleuses vacances

Vacances
Voyages
Camping
Détente !

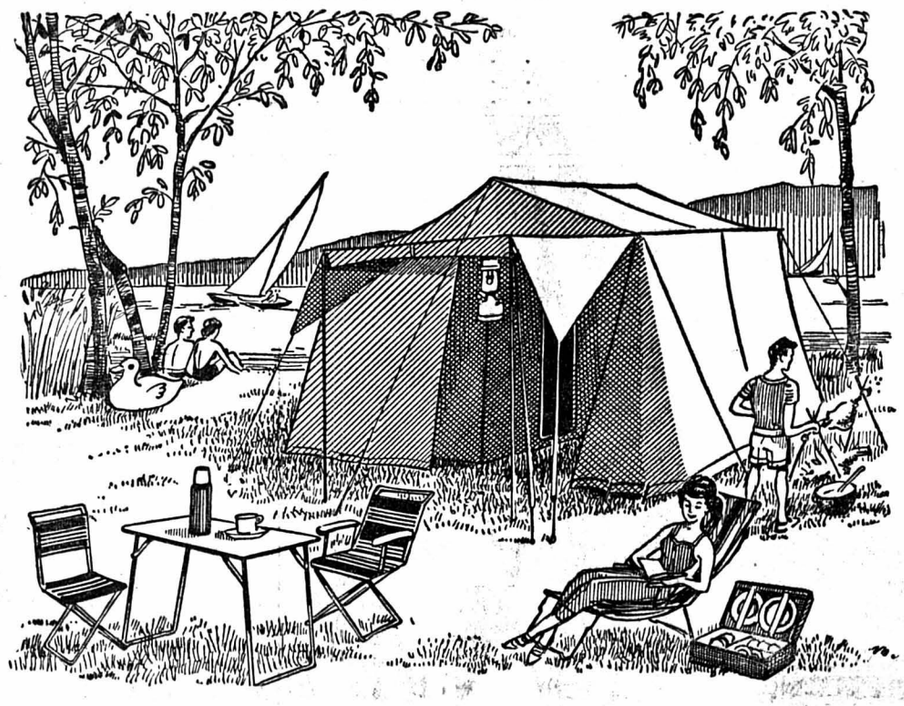

Nos rayons sont abondamment pourvus d'articles de qualité à prix avantageux

Au Sans Rival NOUVEAUTÉS

Au Sans Rival NOUVEAUTÉS

Sûr
Robuste
Economique

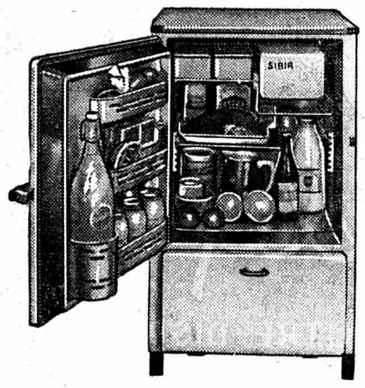

Sibir 70 litres

SIBIR est idéal !

La gamme de ses modèles répond à tous les besoins :

40	litres modèle standard	Fr. 275.-
60	litres modèle standard	Fr. 295.-
70	litres modèle meuble avec casier à légumes	Fr. 335.-
110	litres modèle de grand luxe avec éclairage intérieur automatique	Fr. 495.-

GARANTIE DE 5 ANS

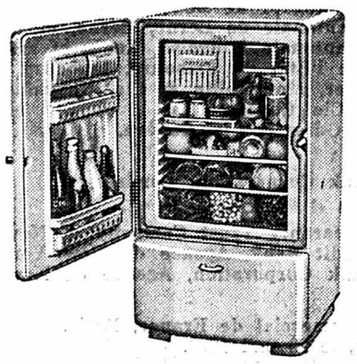

Sibir 110 litres

Fabrication suisse de grande qualité

Nouveau !

Aujourd'hui mardi démonstrations par le spécialiste « HOOVER »

Elexa S.A.

Rue du Seyon 10 - Neuchâtel
Tél. 5 45 21

ADELBODNER

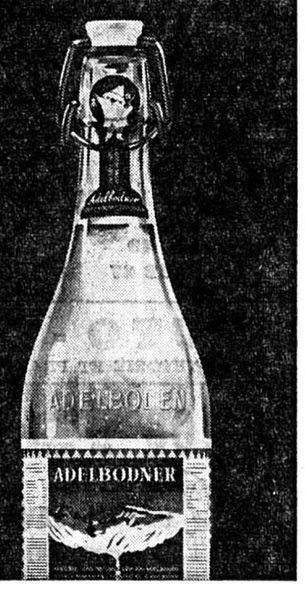

Dépositaires :

CORNAUX : Peltier André, boulangerie, tél. (038) 7 71 43
CRESSIER : Entrepôt V L G, tél. (038) 7 72 21
CORTAILLOD : Monighetti Léon, tél. (038) 6 40 13
ROCHEFORT : Favre A. & fils, tél. (038) 6 51 61

AMEUBLEMENT COMPLET

pour

100 francs

seulement à la livraison
et 36 mensualités de Fr. 39.-

TINGUELY

AMEUBLEMENTS **BULLE/FR**

Route de Riaz - Tél. (029) 2 75 18 - 2 81 29

LES ATELIERS DE LA

TEINTURERIE THIEL

NETTOYAGE CHIMIQUE

NEUCHATEL

GRANDE PROMENADE FAUBOURG DU LAC 25

sont clairs, spacieux, bien installés
Ils lui permettent un travail

RAPIDE, SOIGNÉ, AVANTAGEUX

de teinture et nettoyage chimique de tous les vêtements

Pas de nettoyage américain

Service d'escompte N. et J.
LIVRAISON A DOMICILE

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Tout pour le pique-nique — 6 % = net

Pâté Camping Rival	180 g.	—.95	-.89³
Pic-Nic Bell	boîte 180 g.	1.60	1.50⁴
Pic-Nic ACV	5 boîtes 410 g.	2.60	2.44⁴
Biscuits Jubilé	500 g.	1.95	1.83³

Dans tous nos magasins grand choix d'articles pour le pique-nique

Fromages en boîtes
Jus de fruits
Sirops
Fruits secs
Chocolat

(Non-membres 5 %)
Tout avec ristourne
A la Coopé, meilleur marché

— 6 % = net

Viande hachée Wallisellen	boîte	1.30	1.22²
Corned Beef Bell	boîte 260 g.	1.55	1.45⁷
Lait condensé sucré	boîte	—.90	-.84⁶
Pâté de foie Bell	boîte 60 g.	—.50	-.47

SCN Neuchâtel et environs COOP

SCN Neuchâtel et environs COOP

CE SOIR à 20 h. 30, au stade
GRAND MATCH EN NOCTURNE

ENTRÉES Messieurs . . . . . 3.—
Dames 1.70
Enfants 1.10

FERIKÖY - CANTONAL

1re division turque, avec ses 8 internationaux renforcé par YOUNG BOYS 18 h. 45 match d'ouverture Cantonal réserves - Hauterive

ne restez pas en quarantaine

N'ayez jamais quarante ans ; gardez la silhouette de votre jeunesse et, pour cela, éliminez vos kilos superflus : graisse et cellulite. Buvez l'eau minérale naturelle de Contrexeville. Le matin à jeun, le soir au coucher et aux repas : Contrexeville.

La bouteille Fr. 1.—
+ verre 30 cts.

buvez

CONTREX

Contrat-jeunesse
L'eau minérale sulfatée calcique

B 59 - 4

Agence suisse:
GEORGES HERTIG FILS & Cie
LA CHAUX-DE-FONDS

Agent pour le Vignoble, Val-de-Ruz, Val-de-Travers :
ROBERT VOEGELI, PESEUX

Jeune couple sérieux cherche emprunt de
Fr. 5000.-
pour reprendre commerce. Intérêts et remboursement selon entente. — Adresser offres écrites à G. S. 2650 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour tous travaux
pendant les vacances universitaires, pour les leçons particulières à prix modéré, adressez-vous à la F.E.N., 41, rue de l'Hôpital, Neuchâtel.

Confiez au spécialiste
la réparation de votre radio
NOVALTEC
est à votre service
Parcs 54 - Tél. 5 88 62

Tous les fumeurs sont d'accord

qu'un cigare donne davantage de plaisir. Le cigare, d'autre part, est bien de chez nous. Un paquet de cigares dans la poche et un fusil d'ordonnance dans l'armoire, cela fait partie des us et coutumes suisses. Le TAMBOUR Villiger est un véritable cigare, fabriqué selon une recette de mélange du siècle passé, il est d'un format commode, il est très aromatique et pas du tout fort. En vente partout dans votre région.

Avec tous nos compliments.
La fabrique de cigares Villiger.

Cigares Tambour
une spécialité

1.40

Faites quelque chose pour votre santé!

Des
VACANCES

qui ne représentent qu'une chasse vers des impressions nouvelles ne sont pas une détente pour vos nerfs. Un séjour à Sennrüti vous aidera à combattre votre fatigue et les troubles qui en résultent.

Etablissement
Sennrüti
Degersheim SG

Nous traitons avec succès les signes de fatigue, les rhumatismes, les troubles circulatoires, les névrites, les faiblesses nerveuses, les troubles cardiaques, les maladies intestinales, stomacales, biliaires et hépatiques.

Directeur et propriétaire:
F. Danzeisen-Grauer
Tél. 071/5 41 41

Direction médicale:
Dr. méd. M. von Segesser

LEÇONS de guitare
classique - jazz. — Tél. 5 50 41 de 8 h. à 12 h.

Meubles d'occasion
BAS PRIX
Rue du Château 8

SAINT-BLAISE, GRAND-RUE 25
(ancien atelier de l'artiste)
EXPOSITION
THÉOPHILE ROBERT
PEINTURES ET DESSINS
L'exposition sera ouverte tous les jours, sauf le lundi, de 14 à 17 heures
du 22 mai au 19 juin 1960

Belle maculature à vendre
à l'imprimerie de ce journal

ALPINA
COMPAGNIE D'ASSURANCES S. A., ZURICH
Toutes assurances
Agence générale
RÉMY ALLIMANN
Inspecteurs
Michel Duc
Adam Hapka
Robert Dafflon
Neuchâtel, 11, fbg du Lac. Tél. 5 14 14

THIEL
maître teinturier
5 17 51

René Schenk
Service d'échange de bidons camping gaz « international » (bidon bleu)
Toujours les 3 modèles en stock
Chavannes 7 et 15
5 44 52

---

5 66 06
Sanitaire Ferblanterie

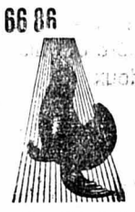

Coq-d'Inde 3
HILDENBRAND

Nettoyages
Ponçage imprégnation et glaçage de parquets
Hôtels, restaurants bureaux, magasins et appartements
Tél. 5 60 50
R. BONZON, Cassardes 18

Charpenterie Menuiserie
DECOPPET frères
Evole 49
Tél. 5 12 67

Seul un professionnel peut vous satisfaire
Ne faites plus d'expériences, profitez de celle acquise
L. POMEY
Radio-Melody
et ses techniciens
sont à votre service
Flandres 2 - Tél. 5 27 22
NEUCHATEL

Serrurerie
Carl Donner & fils
Tél. 5 31 23
Bellevaux 8
Tous travaux de serrurerie et réparations, Volets à rouleaux, sangle, corde

---

Rideaux - Meubles
TAPIS BENOIT
Magnifique choix
Se rend à domicile le soir également
5 34 69

AUTO-ÉCOLE - A. ENGGIST
THÉORIE ET PRATIQUE HAUTERIVE Tél. 7 53 12

---

5 42 08 Vous serez satisfait en confiant votre linge au
SALON-LAVOIR
Le Muguet s.a.
NEUCHATEL

Garage de la Balance
Bas de la rue du Pommier
A. LUGON Maîtrise fédérale
AGENCE
SKODA
Tél. : garage 5 29 89 - domicile 5 77 27

VÉLOS Neufs et d'occasion Tous prix Tél. 5 16 17 **M. BORNAND** Poteaux 4 Neuchâtel

---

WILLY VUILLEMIN
COUVREUR
Tous travaux de couverture - Etanchéité
Pour toiture plate et terrasse - Réfection des cheminées et peinture de la ferblanterie
Tél. 5 25 75 - Evole 33

AVIS DE TIR

Le commandant des tirs porte à la connaissance des pêcheurs et riverains du lac de Neuchâtel que des tirs de lancements de bombes depuis avions ont lieu du lundi au samedi à proximité de la rive, près de Forel.

Du 1er mars au 31 mai de 1000 - 1600 heures

INTERDICTION. — Il est interdit de rester ou de pénétrer dans la zone dangereuse ainsi que de ramasser ou de s'approprier des bombes non éclatées ou des éclats de projectiles.

RENSEIGNEMENTS. — Des avis de tirs sont affichés dans les ports de : Auvernier, Cortaillod, Chez-le-Bart, Estavayer, Chevroux et Portalban.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'of. des tirs à la caserne d'aviation de Payerne (tél. 037 - 6 24 41) et au bureau de la Société de navigation, place du Port, Neuchâtel (tél. 038 - 5 40 12-13).

L'of. des tirs de Payerne.

NURSERY
Les personnes désirant confier leurs bébés à nurse diplômée, autorisée à pratiquer par le médecin cantonal, peuvent s'adresser en toute confiance à Mme H. Klopfenstein, Bellevue, les Geneveys-sur-Coffrane (NE). — Tél. (038) 7 22 08. Sérieuses références.

HALLE DES VIANDES
les charcutiers avisent leur honorable clientèle que la halle des viandes sera ouverte mardi et mercredi

---

NESTLÉ ALIMENTANA S. A.
Cham et Vevey

PAIEMENT DES COUPONS DE DIVIDENDE

Les actionnaires sont avisés que, selon décision de l'assemblée générale du 20 mai 1960, il leur sera payé dès le 25 mai 1960 :

un dividende pour l'exercice 1959 de . . . . . Fr. 23.—
sous déduction du timbre fédéral sur les coupons de 3 % et de l'intérêt fédéral anticipé perçu à la source de 27 % . . . . . Fr. 6.90
soit net . . . . . Fr. 16.10

par action, contre remise du coupon No 32 pour les actions au porteur et No 1 pour les actions nominatives.

Ce montant est payable net en francs suisses. Les domiciles de paiement en dehors de la Suisse paieront les coupons qui leur seront présentés en leur monnaie nationale au cours du change du jour.

Le coupon No 32 resp. No 1, accompagné d'un bordereau numérique, peut être présenté à partir du 25 mai 1960 aux domiciles de paiement de la société, qui sont :

En Suisse :
Crédit Suisse, Zurich, et ses succursales,
Société de Banque Suisse, Bâle, et ses succursales,
Union de Banques Suisses, Zurich, et ses succursales,
Banque Populaire Suisse, Berne, et ses succursales,
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne, et ses agences,
Banque Cantonale de Zurich, Zurich, et ses succursales,
Banque Cantonale de Berne, Berne, et ses succursales,
Banque Cantonale Zougoise, Zoug, et ses succursales,
Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg, et ses agences,
Du Pasquier, Montmollin & Cie, Neuchâtel,
Darier & Cie, Genève,
Lombard, Odier & Cie, Genève.

En Angleterre :
Swiss Bank Corporation, Londres.

Aux Etats-Unis d'Amérique :
Morgan Guaranty Trust Company of New York, New York,
Swiss Credit Bank, Agence de New York, New York,
Swiss Bank Corporation, Agence de New York, New York.

En France :
Crédit Commercial de France, Paris.

Cham et Vevey, le 20 mai 1960.

Au nom du Conseil d'administration :
Le Président : C. J. ABEGG.

UNILAC, INC - PANAMA

PAIEMENT D'UN DIVIDENDE

Les actionnaires sont avisés que, selon décision du Conseil d'administration du 9 mai 1960, il leur sera payé dès le 25 mai 1960

un dividende pour l'exercice 1959 de $ 1.25

par action ordinaire, contre remise du coupon No 32 (pour les actions Nos 1 à 652.000) et du coupon No 1 (pour les actions Nos 652.001 à 1.956.000), ceci selon les modalités prévues aux statuts.

Le droit de timbre suisse sur les coupons est à la charge de la société et ne sera donc pas déduit du dividende. Celui-ci est payable en dollars USA. Les domiciles de paiement en dehors des Etats-Unis paieront les coupons qui leur seront présentés en leur monnaie nationale au cours du change du jour.

Le coupon No 32 resp. No 1, accompagné d'un bordereau numérique, peut être présenté à partir du 25 mai 1960 aux domiciles de paiement de la société indiqués dans l'avis de Nestlé Alimentana S.A. de même date. Il doit, conformément aux statuts de la société, être présenté en même temps que le coupon de dividende No 32 resp. No 1 de Nestlé Alimentana S.A. portant le même numéro que l'action correspondante de Unilac, Inc.

Au nom du Conseil d'administration :
C. J. ABEGG, Chairman.

Panama City, le 20 mai 1960.

Le frigorifique à rendement accru et grande réserve de froid . . .

Le fameux «ZANUSSI TROPIC SYSTEM» garantit, même en cas de chaleur tropicale, un fonctionnement impeccable et une production de froid parfaite

Modèles de 135 à 300 litres dès **fr. 570.—**

Le plus proche dépositaire ZANUSSI vous sera désigné par APALUX SA ENGROS, Talstrasse 11, Zurich

Recouvrir à neuf son ancien mobilier c'est redonner une vie nouvelle aux anciennes choses aimées.

Lavanchy vous conseille
Lavanchy vous offre un immense choix de tissus
Lavanchy vous donnera entière satisfaction

P. LAVANCHY - MEUBLES - ORANGERIE 4

TH. CORSINI
Rue de la Serre 3, Neuchâtel, tél. 5 97 22
vous offre, pour la pluie, la campagne, la ville
BOTTES EN PLASTIQUE
SOULIERS BRUNS ET NOIRS
ET SANDALES
plus solides et moins chers
pour enfants et adultes

Le voici,

il est là, ‚Persil extra'.
A femme moderne
lessive toute nouvelle!

le meilleur de tous les temps

Votre grande surprise:
‚Persil extra'

‚Persil extra' - la lessive toute nouvelle - est le couronnement de dizaines d'années de recherches chez Henkel: ‚Persil extra' contient le secret du parfait lavage.

Vous n'aurez jamais lavé mieux, plus simplement et avec tant de facilités!

★ pas besoin de tremper
★ pas besoin de cuire longtemps
★ pas besoin de rincer à chaud

Tous vos désirs sont satisfaits:

Votre linge blanc - étonnant de blancheur
Votre linge de couleur - propre et frais
Votre linge fin - souple et doux

Un paquet vous donne 80 litres de lissu, soit: 30 litres extra!

60. 3. 7. 3 f

Demandez la toute nouvelle lessive - Persil extra

Reflets de la vie du pays

L'UNION DES CENTRALES SUISSES D'ÉLECTRICITÉ A TENU SON ASSEMBLÉE À LOCARNO

La consommation d'énergie électrique a atteint en 1959 près de 16 milliards de kW.-heure

LOCARNO. — L'Union des centrales suisses d'électricité, qui compte actuellement 410 entreprises, représentant toutes les régions du pays, a tenu samedi à Locarno, sous la présidence de M. P. Payot, administrateur délégué et directeur technique de la Société romande d'électricité à Clarens, son assemblée générale annuelle.

Après avoir souhaité la bienvenue aux représentants des autorités tessinoises, M. Payot a souligné le succès des efforts entrepris pour compenser toujours davantage les fluctuations de la production hydraulique par la construction de centrales à accumulation. Aujourd'hui, la part de la productibilité hivernale atteint environ 47 % de la productibilité annuelle totale, contre 43 % seulement en 1950. Ce rapport continuera d'évoluer ces prochaines années en faveur de l'énergie d'hiver. Pour parvenir à une utilisation optimum de l'énergie disponible, une collaboration étroite s'est établie entre les producteurs d'énergie du pays et tous les moyens de production, y compris les importations, sont étroitement coordonnés.

L'importance des échanges internationaux

Les échanges internationaux d'énergie contribuent à compenser les fluctuations de la production de nos usines hydrauliques. En 1959, les échanges avec l'Allemagne, la France et l'Italie ont atteint 2,4 milliards de kW.-h. à l'exportation et 1,6 milliard de kW.-h. à l'importation, ce qui représente un mouvement total d'énergie à travers les frontières correspondant au quart environ de la consommation du pays. De tels résultats obtenus par voie d'ententes librement consenties prouvent que si l'économie électrique était centralisée et confiée à l'Etat, elle ne pourrait pas s'adapter avec toute la rapidité nécessaire aux situations toujours nouvelles auxquelles elle doit faire face.

M. Payot a ensuite précisé l'attitude des entreprises d'électricité devant les problèmes posés par l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. Comme il existe encore des forces hydrauliques inexploitées et que les combustibles classiques tels que le charbon, le pétrole et le gaz naturel offrent de grandes possibilités, les entreprises d'électricité ne pouront pas, dans l'intérêt même des consommateurs, recourir largement aux centrales nucléaires, aussi longtemps que l'énergie produite par ces centrales coûtera beaucoup plus cher que l'énergie thermique classique.

A ce propos M. Etienne, président du comité national suisse de la conférence mondiale de l'énergie et directeur de la S. A. de l'énergie de l'ouest suisse (E.O.S.), à Lausanne, a précisé que cette dernière a créé un syndicat d'étude en vue de la création à Aigle, en liaison avec la future raffinerie de pétrole, d'une centrale thermique dont le rendement promet d'être favorable. Ce complément d'énergie sera le bienvenu en Suisse romande et permettra de mieux équilibrer la production aux besoins.

L'accord avec l'ENUSA

Dans la suite de son exposé, M. Payot s'est félicité de l'accord intervenu entre l'E.N.U.S.A. (Energie nucléaire S. A.) et la Thermatom en vue de la construction en Suisse romande (à Lucens) d'un premier réacteur de puissance expérimental. La tâche essentielle des entreprises d'électricité, lorsque le moment sera venu, sera de participer à l'exploitation pratique de ces nouvelles constructions.

Le président de l'Union des centrales suisses d'électricité s'est enfin élevé contre les tentatives toujours renouvelées de faire supporter aux entreprises d'électricité, sous toutes sortes de titres différents, des contributions spéciales et des charges fiscales supplémentaires. Il a fait appel aux autorités, notamment aux autorités cantonales, pour qu'elles ne perdent pas le sens de la mesure et n'oublient pas que les entreprises d'électricité ont une importante tâche à remplir pour le bien de la collectivité et qu'elles ne peuvent y parvenir qu'à une condition de conserver une structure financière saine.

Après cet exposé, l'assemblée a rapidement expédié les affaires statutaires. MM. A. Zeindler, directeur du service de l'électricité de la ville de Schaffhouse, et E. Zihlmann, président de la direction des Forces motrices de la Suisse centrale, à Lucerne, ont été nommés membres du comité, en remplacement de MM. H. Mueller, directeur des services industriels de la ville d'Aarau, dont le mandat était échu et H. Sigg, directeur des Forces motrices du nord-est de la Suisse S.A., à Zurich, démissionnaire.

16 milliards de kw/h. en 1959

Il ressort du rapport annuel, qui fut approuvé sans discussion, que la consommation d'énergie électrique en 1959 a atteint près de 16 milliards de kW.-h., contre un peu plus de 15 milliards un an auparavant. Tout porte à croire que cette consommation augmentera encore ces prochaines années. Les nouvelles usines mises en service l'an dernier ont accru la productibilité moyenne annuelle de 654 millions de kW.-h., soit 3,6 %. Au début de 1960, 29 usines étaient en construction ou en extension. La productibilité moyenne de ces usines est de 7,1 milliards de kW.-h., dont plus de la moitié d'énergie en hiver. Les capitaux investis dans notre appareil de production d'énergie électrique se montent actuellement à plus de 8,5 milliards de francs.

L'éducation sanitaire des populations est à faire

De notre correspondant de Genève :

Libérez le monde des maladies, prévenez surtout celles-ci en faisant entrer dans la tête des hommes les notions qu'ils doivent avoir sur la manière de défendre leur organisme contre les attaques possibles de celles-ci, a été, depuis plus de temps que l'on ne s'imagine, le mot d'ordre donné par ceux qui ne veulent que le bien de l'humanité.

Mahomet, lui-même, dans le Coran, par maints passages, témoigne du souci qu'il avait de faire « l'éducation sanitaire des fidèles ».

L'Organisation mondiale de la santé, l'O.M.S., s'est constituée de nos jours, son titre l'indique, pour reprendre, entre autres, le même combat en faveur de la santé des populations. De là, d'ailleurs, le succès croissant que celle-ci rencontre auprès de toutes les populations du globe.

Ce que l'on sait peut-être moins, c'est qu'en partie à l'instigation de celle-ci, en 1951, mais sans que les gouvernements s'en soient mêlés, il s'est constitué également toute une union internationale pour l'éducation sanitaire de la population, qui n'a guère fait parler d'elle jusqu'ici, du moins chez nous, mais qui va y jouer, à l'avenir, un rôle important.

Son siège, fixé à Paris, devant être probablement transféré en Suisse et son secrétariat général, qui perdait son chef, M. Viborel, à la fin de l'an dernier, venant même de l'être à Genève, n'a-t-elle pas témoigné par là de son souci de se rapprocher de l'O.M.S. ? Pour coopérer plus étroitement avec l'Organisation mondiale, qui a, elle-même, une section d'éducation sanitaire. Pour secouer, avec elle, toute une opinion publique qui, trop souvent, n'a pas « la juste conception de toutes les misères humaines », c'est-à-dire « des possibilités et des moyens de les combattre ».

Appel à la sagesse

Comme le déclarait, d'ailleurs, en propres termes, le savant professeur J. Parisot, président d'honneur de cette Union pour l'éducation sanitaire de la population, qui faisait appel ainsi à une opinion publique plus éclairée pour que les hommes, « mieux instruits du prix de la vie et de la dignité humaines », s'emploient à les préserver beaucoup plus qu'ils ne le font.

C'est à cette tâche, en réalité, que s'attelle ladite union, un groupement considérable puisque le réseau de ses membres s'étend déjà sur plus de trente pays et englobe, éventuellement, tous ceux qui s'intéressent à l'amélioration de la santé dans le monde.

A sa préservation, par un effort éducatif très poussé.

Chose qui a paru à tel point primordiale dans certains pays, qu'ils ont jugé même nécessaire de former désormais, à l'université, des « éducateurs sanitaires ». Comme on le fait dans les universités de Paris, de Londres et des Etats-Unis.

Comme on le fera peut-être chez nous, un jour aussi.

Ed. BAUTY.

Un Suisse devient directeur mondial des postes

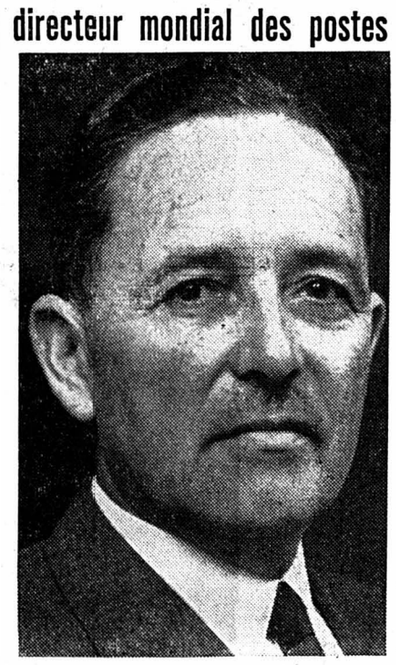

Le comité exécutif de l'Union postale universelle, siégeant à Berne, a décidé d'élire l'actuel directeur général des P.T.T. suisse, M. Edouard Weber, au poste de directeur du bureau international de l'Union postale universelle. Le nouveau directeur est né en 1901 à Bienne, sa commune d'origine.

Audience du tribunal militaire de 2me division à Nyon

Le tribunal militaire de Division 2 A s'est réuni le 20 mai 1960, à Nyon, sous la présidence du colonel H. Hof, grand juge, Berne. Le cap. Yves Maître, Genève, soutenait l'accusation.

Vol d'un porte-monnaie

Le sdt B. B., 1938, incorporé dans une Battr. de DCA, n'a jamais connu sa mère ; son père s'est manifesté à lui alors que l'accusé avait atteint sa vingtième année. Il le reçut alors chez lui, mais le jeune homme devait lui remettre toute sa paye, ne pouvant garder que quelques francs comme argent de poche. Cette situation créa chez B. un état d'impécuniosité quasi permanente et celui-ci, de caractère faible et d'intelligence très moyenne, chercha à se procurer quelques fonds par des moyens illicites. C'est ainsi qu'il fut condamné par un tribunal civil genevois à 2 mois d'emprisonnement, avec sursis. Cet avertissement ne fut cependant pas suffisant et le sdt B., à son dernier cours de répétition s'appropria un porte-monnaie contenant 135 francs.

B. occupe actuellement une place stable et il semble dans de bonnes dispositions pour se remettre sur le bon chemin. Le tribunal, désirant l'aider dans cette voie, le condamne à une peine d'un mois d'emprisonnement, tout en lui accordant le sursis pour une durée de trois ans.

Carnaval en gris-vert

Le service militaire est pour beaucoup de soldats l'occasion de sortir des « chemins battus » et de faire, lorsque l'occasion se présente, un peu « la fête ». Se trouver à l'époque du Carnaval dans un village en liesse est évidemment tentant et les trois cyc. R., R. et R., dépassèrent l'heure de déconsignation et continuèrent à danser. Lorsque vers minuit la garde parut pour « ramasser » tous les retardataires, nos trois gaillards s'enfuirent par une porte latérale pour se trouver le soir de cette journée à Fribourg, en ayant passé auparavant à Delémont et Neuchâtel. Toute une cascade de préventions les amènent devant le tribunal militaire, mais les juges, tout en les reconnaissant coupables de désobéissance, d'absence injustifiée et d'inobservation de prescriptions de service, les acquittent pénalement et les punissent disciplinairement de 20 jours d'arrêts de rigueur, moins 10 jours de détention préventive.

Toujours la Légion

Le fus. S. est peu travailleur et il aime beaucoup l'aventure. C'est ainsi qu'en 1956, il a tenté par deux fois de s'engager à la Légion étrangère française, mais ayant eu des condamnations en Suisse, il ne fut pas accepté. S. fit en outre défaut à un cours de répétition et à des tirs militaires. Il a, de plus, laissé perdre une partie de son équipement militaire.

Reconnu coupable de délit manqué de service militaire étranger, d'insoumission, d'inobservation de prescriptions de service, d'abus et dilapidation de matériel, il est condamné à une peine supplémentaire de 2 mois d'emprisonnement, sous régime militaire.

Une demi-douzaine de condamnations par défaut, dont une pour service militaire étranger sont prononcées, les peines variant entre 5 et 6 mois d'emprisonnement.

VOTRE ENFANT GRANDIRA... à SON HEURE

Êtes-vous trop pressé de voir grandir votre enfant... physiquement ou moralement ? Lisez dans *Sélection* de Juin l'expérience vécue d'une famille qui donna des résultats étonnants. Achetez dès aujourd'hui votre *Sélection* de Juin.

Assemblée de l'Union des garagistes suisses

La prochaine réunion aura lieu à Neuchâtel

SOLEURE. — L'Union des garagistes suisses (1610 membres) a tenu récemment ses assises à Soleure, sous la présidence de M. Oskar Moosmann, de Berthoud. Il ressort du rapport que l'union s'efforce d'améliorer ses prestations, notamment par la formation professionnelle. Elle va tenter de résoudre avec la coopération de l'A.C.S. et du T.C.S. le problème de l'assistance aux usagers de la route en panne, problème que le progrès de la motorisation rend toujours plus compliqué.

MM. Roger Perrot et Adolf Wagner, de Genève, ayant démissionné du comité de travail, ont été remplacés par MM. Maurice Eichenberger, de Genève, et Pierre Girardier, de Neuchâtel. Le budget se solde par un déficit de 9500 fr. sur un total de dépenses de 270.500 fr. La prochaine assemblée générale aura lieu à Neuchâtel.

Comme tant d'autres associations, les garagistes se sont ensuite préoccupés du problème de l'intégration économique. Ils avaient fait appel à M. Gutersohn, professeur à l'Université commerciale de Saint-Gall, qui constata que la création de l'A.E.L.E. n'aura pas d'influence défavorable sur le marché des affaires des garagistes et des marchands d'automobiles.

Un autre problème se pose par suite de l'internationalisation des réseaux de distribution. Il en résulte une pression sur les marges. Mais le commerce de l'automobile a d'autres possibilités. Il peut notamment, de l'avis de M. Gutersohn, développer le marché des voitures d'occasion.

VAUD

Décès d'un industriel

LAUSANNE. — Dimanche est décédé, à l'âge de 82 ans, M. Charles-Auguste Scheuchzer, industriel, docteur honoris causa es sciences techniques de l'Ecole polytechnique de l'université de Lausanne dès le 4 février 1955. D'origine zuricoise, né en 1878, M. Scheuchzer a été chef d'atelier au Lausanne-Echallens-Bercher, où il a mis au point sa première désherbeuse pour les chemins de fer, employé de 1921 à 1929 aux chemins de fer fédéraux. Il a créé ensuite une cribleuse de ballast, une bourreuse pour le ballast, une souffleuse pneumatique pour corriger les défauts de nivellement de la voie. Ces machines, fabriquées dans une usine de Renens, sont utilisées non seulement par les Chemins de fer fédéraux, mais dans le monde entier, ce qui a valu à M. Scheuchzer le surnom de serrurier de génie.

JURA

Inauguration à Porrentruy

PORRENTRUY. — L'inauguration du bâtiment rénové de l'école professionnelle de Porrentruy a eu lieu en présence de nombreuses personnalités, dont M. Gnaegi, conseiller d'Etat, directeur de l'économie publique du canton de Berne. Cet établissement scolaire bénéficie maintenant d'un outillage et de locaux modernes et compte 161 élèves.

CONFÉDÉRATION

La deuxième correction des eaux du Jura

SOLEURE. — La commission du Conseil des Etats pour l'examen des propositions du Conseil fédéral concernant le projet de deuxième correction des eaux du Jura a siégé à Soleure le 21 mai 1960, sous la présidence de M. Obrecht, conseiller aux Etats, et en présenc de M. Spuehler, conseiller fédéral, ainsi que des représentants du service fédéral des eaux et de l'inspection fédérale des travaux publics. Les deux jours précédents, la commission a visité les régions intéressées sous la conduite du professeur Mueller, directeur des études et des travaux, qui l'a renseignée sur les ouvrages projetés. La commission a décidé, à l'unanimité, l'entrée en matière et traite le projet d'arrêté fédéral en première lecture. Elle se réunira de nouveau au début de juin pour fixer ses décisions, après que les services fédéraux intéressés auront encore élucidé diverses questions posées en cours de séance.

★ Lors de son assemblée générale, qui s'est tenue à Lausanne, l'Association suisse des annonceurs a célébré le dixième anniversaire de sa fondation et a appelé au sein de son comité M. Georges Hertig, de la Chaux-de-Fonds.

Lettre des bords du Rhin

PÊLE-MÊLE BÂLOIS

De notre correspondant :

A la gloire du pain

Le semaine dernière ont eu lieu à Bâle les assises annuelles de l'Association suisse des patrons bonlangers-pâtissiers, qui réunissaient quelque 300 délégués. Il y fut notamment décidé, à l'occasion du 75me anniversaire de l'association, de créer des « archives suisses du pain et de la boulangerie ».

Les buts de cette nouvelle institution seront d'effectuer des recherches sur l'histoire du pain et de la boulangerie, de faire revivre des coutumes populaires ayant trait au même sujet, de réunir des œuvres littéraires inspirées par le pain, d'organiser des expositions itinérantes et d'aider les musées dans leurs recherches folkloriques sur la boulangerie.

La présidence de ces nouvelles « archives suisses » a été confiée à l'ancien conseiller fédéral Philippe Etter, qui sera entouré d'un comité de neuf membres comprenant quatre personnalités du monde scientifique et cinq boulangers.

Des nouvelles de « Goma »

« Goma », qui termine allègrement le huitième mois de son existence de petit gorille, passe actuellement d'heureuses vacances à Locarno en compagnie de ses parents adoptifs, M. et Mme Lang. Très avancée pour son âge, elle vient d'adresser une longue lettre à la rédaction d'un de nos confrères bâlois. Elle y raconte en détail ses journées tessinoises et dit tout le plaisir qu'elle a de venir jouer, chaque matin, dans le lit de « papi »...

Quelle est cette déesse ?

En creusant les fondations d'un immeuble à proximité des fouilles romaines d'Augusta Rauracorum (Augst), des ouvriers ont mis au jour une ravissante statuette en bronze représentant une déesse qu'il n'a pas encore été possible d'identifier avec exactitude. A l'exception du pouce de la main droite, qui a disparu, la statuette — qui mesure 18,4 cm. de haut avec le socle — est parfaitement conservée. Elle représente une jeune femme aux cheveux ondulés, au profil classique, portant diadème et anneaux d'or au cou et aux poignets, drapée d'étoffes légères qui paraissent flotter au souffle du vent. D'après le professeur Lauer-Belart, grand spécialiste en matière d'antiquité romaines, il pourrait bien s'agir d'une déesse supérieure à Vénus, de l'incarnation de quelque génie aérien...

Après avoir subi une toilette qu'elle attendait depuis deux mille ans, la déesse prendra place à l'exposition qu'organise le musée romain cantonal d'Augst à l'occasion du 500me anniversaire de l'Université de Bâle.

In memoriam

Bâle a été l'une des premières villes de Suisse à débaptiser l'une de ses rues pour lui donner le nom du général Henri Guisan. Ce geste montre à quel point les Bâlois, qui tant de fois eurent à trembler pour leur ville au cours de la dernière guerre, demeurent reconnaissants au chef qui sut organiser la défense du pays et maintenir son intégrité.

L.

AGENCE SUISSE:
GEORGES HERTIG FILS & CIE, LA CHAUX-DE-FONDS

CYNAR

L'APERITIF
A BASE
D'ARTICHAUTS

APERITIF

REX
transféré au
THÉÂTRE
PRÉSENTE DÈS CE SOIR
CORNEL WILDE
dans un réseau d'intrigues dramatiques et puissantes
LA LUTTE POUR L'URANIUM AU COEUR DE L'AFRIQUE

AU SUD DE MOMBASSA

Technicolor - Parlé français

ET UN DEUXIÈME FILM
L'ÉVADÉ DE LA PRISON D'ÉTAT
De l'action criminelle chez les forçats

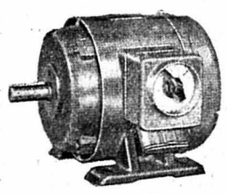

A. Kohler
Atelier électro-mécanique
Rue de la Côte 131
NEUCHATEL
Tél. 5 22 53

bobine et répare
tous
Moteurs et appareils électriques
Exécution rapide
Achat et vente

78.–
Chic! Nouveau!
89.– Nos vestons sport sont aussi
98.– soigneusement travaillés que les vestons de complets. Remarquez la ligne des épaules, les revers étroits, les teintes et les tissus. Vêtements attrayants à des prix sympathiques!
Pantalons assortis Fr. 39.–, 49.–, 64.–

2, passage Saint-Honoré
Neuchâtel
Frey
105

CONSERVATION DE FOURRURES
RÉPARATIONS ET TRANSFORMATIONS
Schreyer fourrures
9, rue des Epancheurs Tél. 5 61 94
On cherche à domicile

Votation fédérale des 28 et 29 mai sur le maintien de mesures temporaires en matière de contrôle des prix

L'arrêté qui vous est soumis

- assouplit le contrôle des loyers
- protège le locataire

Votez OUI

les 28 et 29 mai

Comité suisse pour l'article constitutionnel sur le contrôle des loyers

LE PLAT DU JOUR
Escalope viennoise
Carottes et petits pois à la crème
Pommes rissolées
ST-HONORÉ
RESTAURANT - BRASSERIE
5 95 95
Cervelle grenobloise
Pommes vapeur
Salade
L'ASSIETTE DU JOUR

La Société d'amélioration mutuelle
de l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours
organise un cycle de trois causeries sur la psychologie de l'enfant, présentées par une éducatrice-psychologue, au faubourg de l'Hôpital 19, 2me étage, le mardi, à 20 heures.
24 mai De la petite enfance à l'âge de raison
31 mai De l'âge de 8 ans à l'adolescence
7 juin Réaction de l'adulte par rapport à son enfance.
Invitation cordiale à chacun - Entrée gratuite

Union suisse des Amies de la Jeune Fille
A l'occasion du 75me anniversaire
Aidez-nous en achetant un chocolat, une pochette
Merci pour nos œuvres des gares, bureaux de placement, homes, clubs

Réparations de machines à laver
Confiez vos réparations ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécialisée.
TANNER - LA COUDRE
Dîme 54 - Tél. 5 51 31
Notre service de dépannage rapide est à votre disposition.

Confection de cols
et raccommodage de linge. Mme Streit, Ecluse 17. Tél. 5 63 19.

La bonne friture au Pavillon des Falaises
Corsaire

Les fameuses soles aux HALLES
Escargots d'Areuse
Dégustation tous les jours jusqu'à 22 heures

A CHIÈTRES POUR LES ASPERGES
d'accord!... mais alors à l'
HOTEL JURA
près de la gare
Téléphone 031 69 51 11
Tous les jours, **midi et soir,** bien servies!
Jambon de campagne, poulets.
Réservez votre table s.v.pl. H. Kramer-Hurni

HELVETIA INCENDIE SAINT GALL
Ensuite de démission honorable de Monsieur Henri FRAQUELLI, nous prions nos clients de reporter leur confiance sur notre nouvel agent de Peseux
Monsieur André JAQUET
Pralaz 56 - Tél. 8 43 40 Tél. 5 95 51 aux heures de bureau
qui se tient à disposition pour toutes questions d'assurances.

AUJOURD'HUI
Poularde pochée au riz
au menu et sur assiette
Beau-Rivage Neuchâtel

EXCURSIONS L'ABEILLE
Mardi 13 h. 30, les Bayards (narcisses), la Brévine, 7 fr.; mercredi 9 h., lac de Saint-Point, Pontarlier, Morteau, 13 fr. Jeudi 6 h., Mayens de Sion, Evolène, Arolla, Saint-Martin, 27 fr. 50. 5-6 juin, Zoug, Einsiedeln, Wallenstadt, Liechtenstein, Toggenbourg, l'Appenzell, Saint-Gall, Trogen, lac de Constance, 65 fr., sauf dîner libre. Prise à votre domicile. Tél. 5 47 54.

BONJOUR VACANCES!
SÉJOURS BORD DE MER
(15 jours)
BALÉARES
en avions de jour
(Agence générale DAL-Universal)
2-3 départs par semaine jusqu'en octobre
Tout compris **395.–/406.–**
Hôtels 1re classe (salle de bains) **465.–**
Autres vols touristiques de 15 jours :
TUNISIE séjour de Fr. 545.—/830.—
PORTUGAL séjour de Fr. 615.—/688.—
GRÈCE - ATHÈNES de Fr. 695.—/745.—
RHODES, l'île des roses, de Fr. 695.—/795.—
CERCLE POLAIRE de Fr. 897.—/990.—
MALAGA - TANGER séjour dès Fr. 715.—
ANDALOUSIE (Torremolinos) dès Fr. 555.—
ainsi que
Danemark, Sardaigne, Costa - Brava, Groenland, Dubrovnik. Départs par Swissair/Balair de Genève-Bâle, de mai à octobre. Programmes détaillés sur demande.
IL EST CONSEILLÉ DE RÉSERVER LONGTEMPS D'AVANCE VU LE SUCCÈS
En cars Pullman 13-14 jours
COSTA BRAVA (Espagne) 370.—
(13 jours) et 449.— (14 jours)
» » (8/10 jours) 228.—
COTE YOUGOSLAVE (14 jours) dès 295.—
(13 jours) 358.—
LIDO JESOLO (14 jours) 345.—
TOURISME POUR TOUS
3, place Pépinet - Lausanne
Tél. (021) 22 14 67

BOUDRY – 28 et 29 MAI 1956
Fête cantonale des accordéonistes
Grand concert de gala
avec l'orchestre « Hohner », le trio d'harmonica « Herold »
champion du monde de musique à bouche
MUSIQUE LÉGÈRE - POPULAIRE - JAZZ
FINALE DE LA COUPE DES VARIÉTÉS
offerte par « Canada Dry »
SAMEDI et DIMANCHE
Grand bal (2 orchestres)
Alain Bernard de Genève (6 musiciens)
Hawaïan Ramblers de Lausanne (8 musiciens)
ATTRACTIONS - JEUX - STANDS DIVERS - BAR, nouveau et unique
AU STAND SPÉCIAL :
menu à l'emporter : demi-poulet, frites, 1 chopine de blanc **Fr. 5.—**
PLACE DE FÊTE ILLUMINÉE
Dimanche matin, tram pour Neuchâtel à 2 et 4 h., le soir à 24 heures
La fête a lieu par n'importe quel temps, en cas de pluie, 1300 places couvertes

TENNIS
6 leçons de 1 heure Fr. 30.—
Les balles sont comprises dans le prix
Début de nouveaux cours dès fin mai
Leçons le jeudi soir, samedi après-midi et dimanche matin
Inscriptions et renseignements à
l'Ecole club MIGROS
16, rue de l'Hôpital - Tél. 5 83 49
Secrétariat ouvert jusqu'à 21 heures

Coiffure-Création **CHARLES**
MEMBRE DU CLUB ARTISTIQUE DE PARIS ET DE SUISSE
1er étage - Hôpital 10 - Tél. 5 57 52

Informations suisses

GENÈVE

Après un accident

Une troisième victime

GENÈVE. — On annonçait hier qu'une automobile roulant sur le quai du Mont-Blanc, à Genève, s'était jetée contre un platane et que deux de ses occupants avaient été tués sur le coup. Le conducteur, M. Neil Cholerton, Anglais, né en 1936, domicilié à Lausanne, qui avait eu le crâne fracturé et avait dû être trépané, est également décédé dans la nuit.

ARGOVIE

Une adolescente tuée par une auto

Trois autres blessées

BREMGARTEN. — Dimanche soir, trois jeunes gens traversaient au volant d'une automobile le village de Berikon, près de Bremgarten, à une vitesse excessive. Dans un léger virage, le conducteur, qui n'était plus maitre de sa machine, monta sur le trottoir, où cheminaient des enfants rentrant à la maison après la messe du soir. Quatre fillette furent touchées. La petite Antoinette Gruecger, onze ans, fut tuée sur le coup et les trois autres blessées, dont deux assez grièvement atteintes. Elles ont été transportées à l'hôpital. L'automobile a encore renversé un poteau électrique pour finalement terminer sa course dans un champ. La police a arrêté le chauffeur.

Deux accidents de la route

Deux morts, cinq blessés

AARAU. — Un grave accident de la circulation s'est produit à Suhr au virage dit des « Ours », où le chemin de fer de la vallée de la Suhr franchit la route Zurich - Berne. Un motocycliste roulant en direction de Zurich vit au dernier moment un train devant lui. Il obliqua sur la droite et se jeta contre le refuge routier. La femme du motocycliste qui se trouvait sur le siège arrière, Mme Klara Burgener-von Allmen, 27 ans, de Strengelbach a été projetée au sol et tuée sur le coup. Sa petite fille âgée de 5 ans qu'elle tenait sur ses genoux n'a pas été blessée, de même que son mari.

Deux automobiles, qui roulaient l'une derrière l'autre sur la route principale entre Suhr et Oberentfelden, sont entrées en collision, par suite d'un brusque coup de frein donné par la première qui dit s'arrêter pour éviter deux cyclistes qui roulaient devant elle. La collision fut très violente. Les six occupants des deux voitures ont été plus ou moins grièvement blessés. La fiancée du conducteur de la deuxième voiture, Mlle Magdalena de Rougemont, a été si grièvement blessée qu'elle est décédée peu après son admission à l'hôpital. Deux personnes — un couple — qui se trouvaient dans l'autre voiture ont également été si gravement atteintes qu'on craint qu'elles ne perdent la vie.

CONFÉDÉRATION

M. Wahlen est rentré de Lisbonne

GENÈVE. — M. Wahlen, conseiller fédéral, qui s'était rendu à Lisbonne avec M. Petitpierre, est rentré lundi à Genève par l'avion.

Dans une déclaration faite à son arrivée, M. Wahlen a montré qu'il était assez difficile de tirer des conclusions de la conférence de Lisbonne, vu son caractère sommaire. Cependant en ce qui concerne les relations des « Six » avec les « Sept » ainsi que celles avec le GATT, on peut dire que les pourparlers sont en bonne voie et plus que jamais une division économique de l'Europe demeure une impossibilité. M. Wahlen n'a pas manqué de souligner que la proposition suisse avait été chaleureusement accueillie.

Chronique régionale

VAL-DE-TRAVERS

TRAVERS

Chez les accordéonistes

(c) Vendredi soir à 20 h. 15, le club d'accordéonistes l'« Echo du Vallon » s'est réuni à l'hôtel de l'Ours.

Le nouveau comité a été constitué comme suit : président : Claude Droël ; vice-président : Maurice Junod ; caissière : Michèle Knutti ; secrétaire de correspondance : Jeanne Schopfer ; secrétaire de verbaux : Charles Vaucher ; archivistes : Claudine Schleiferheit ; assesseurs : Joseph Chiuminatti, Louise Racine, Paul Barbezat, Arthur Jelmini, ; banneret : Léon Geiser.

LES VERRIÈRES

Un accident

(sp) Alors qu'il rentrait de Neuchâtel en voiture, un garagiste des Verrières, M. André Currit, rencontra un chevreuil près de Rochefort. Il fit une violente embardée et dévala un talus.

M. Currit, très sérieusement blessé et souffrant du dos, fut transporté à l'hôpital de Fleurier puis à son domicile. Quant à la voiture, elle est hors d'usage.

Impressionnant lâcher de pigeons

(sp) Dimanche matin, près de 1000 pigeons voyageurs ont pris leur envol de la place de la Gare pour gagner leur point d'attache dans la région de Langenthal. Ils étaient arrivés le matin même par chemin de fer. Sitôt après avoir été libérés, ils tournoyèrent dans l'air pour chercher leur direction, puis partirent à tire-d'aile vers le lieu de leur départ.

LES BAYARDS

Dépôt des listes de candidats

(sp) Pour la nouvelle élection du Conseil général qui aura lieu samedi et dimanche, deux listes ont été déposées dans le délai légal qui expirait hier à midi.

Il s'agit de la liste d'entente du parti radical et des Intérêts bayardins et de la liste libérale. Chacune d'entre elles porte quinze noms, ceux-là mêmes présentés lors des précédentes élections.

Ce sont donc trente candidats qui affronteront le scrutin populaire pour les 15 sièges que compte le Conseil législatif.

Dernières dépêches de la nuit

LES ÉLECTIONS EN ALGÉRIE SERONT SANS DOUTE UN SUCCÈS POUR LE GÉNÉRAL DE GAULLE

La majorité des candidats soutient sa politique d'autodétermination tandis que le quart défend la thèse de l'intégration

De notre correspondant de Paris par téléphone :

La situation politique intérieure française sera cette semaine dominée par la préparation des élections cantonales qui doivent se dérouler dimanche prochain en Algérie.

Contrairement au vœu exprimé par les activistes et aux consignes d'abstention données par le F.L.N., toutes les circonscriptions du département français d'Afrique du Nord ont vu se présenter des listes de candidats.

Très nombreuses à Alger-Ville où existent effectivement des courants d'opinion très diversifiés, elles le sont évidemment beaucoup moins dans le bled. On peut sourire de certains cantons où une seule liste se présente aux suffrages de l'électeur. Cette appréciation ironique ne résiste pas à l'examen, car en réalité lesdites circonscriptions sont très peu peuplées et ne disposent pas, bien entendu, d'une réserve d'élites susceptibles de se réclamer d'idéologies différentes. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de ces listes uniques qui d'ailleurs sont la plupart apolitiques et ne représentent en fait que 30 % au maximum du nombre total des sièges à pourvoir.

La majorité des candidats soutient la politique de Gaulle de Gaulle

L'examen des étiquettes montre que la majorité des candidats s'abrite derrière le nom prestigieux du général de Gaulle. Leur programme est celui tracé par le chef de l'Etat dans son discours du 16 septembre. Ce ne sont pas cependant des listes officielles, mais il est juste de reconnaître qu'elles représentent la stricte orthodoxie politique incarnée par le président de la République.

Les partisans de l'Algérie française sont également au combat et prônent ouvertement l'intégration. Les candidats de cette nuance sont très actifs, à Alger notamment, où Mme Lagaillarde, épouse du député emprisonné à la Santé en raison du rôle qu'il a joué dans les événements de janvier dernier, où Mme Lagaillarde, disons-nous, a pris la place de son mari dans la bataille poitique.

En bref, sur 1052 candidats recensés (677 Musulmans et 375 Européens), on constate que 668 se réclament de la politique de Gaulle d'autodétermination, 257 défendent la thèse de l'intégration, 192 affirment ne s'intéresser qu'à la défense des intérêts locaux, 21 se proclament socialistes, 3 se veulent modérés et 11 enfin revendiquent la qualité de progressistes sans que l'on sache trop bien ce que peut signifier cette étiquette indéterminée.

Tous ces chiffres rapportés, la question est de savoir si les électeurs se rendront aux urnes et dans l'affirmative, quel sera le pourcentage des candidats gaullistes qui seront élus. Aucun pronostic ne peut encore être établi, mais certains experts estiment que si les abstentions ne dépassent pas 40 %, la votation sera un succès politique, étant donné la double pression abstentionniste exercée, répétons-le, aussi bien par le F.L.N. que par les extrémistes activistes de la nuance Ortiz.

M.-G. G.

Un «rayon de la mort»

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

« US News and World Report » indique que les travaux de mise au point de cette bombe se poursuivraient « fiévreusement » dans les laboratoires de l'Université de Californie, situés à Livermore.

En dehors des considérations d'ordre technique, le magazine souligne la portée énorme du problème dans le domaine de la guerre froide. En raison de la possibilité qu'ont les Soviétiques d'essayer une bombe à neutrons — sans que l'expérience soit pratiquement décelable — les savants américains semblent s'émouvoir d'une prolongation des essais atomiques. « US News » relève d'ailleurs que récemment le professeur Edward Zeller, directeur des laboratoires de Livermore — le père de la première bombe atomique — s'est élevé avec force contre cette interdiction et a demandé que les Etats-Unis reprennent leurs essais souterrains d'armes nucléaires.

L'U.R.S.S. pourrait conquérir l'Europe sans détruire ses moyens de production

(U.P.I.). Les essais de cette arme ne pourraient être détectés, car le souffle de l'explosion serait « négligeable ».

Cette arme serait d'une valeur inestimable pour la défense de l'Europe et des autres pays alliés, car la bombe pourrait détruire les troupes ennemies tout en laissant intactes les installations industrielles des alliés.

Mais cette invention pourrait être une arme dangereuse contre l'Ouest si elle était en possession des Russes car, comme l'a fait remarquer une personnalité au magazine, « l'U.R.S.S. pourrait conquérir l'Europe sans détruire ses moyens de production. Ainsi la Russie pourrait faire fonctionner les usines grâce au travail forcé ou par des militaires, car en raison de la faiblesse des pertes de radiation, le terrain pourrait être occupé presque immédiatement.

ALLEMAGNE DE L'OUEST

Adenauer : Khrouchtchev garde en réserve ses menaces contre Berlin

BONN (U.P.I.). — Présentant un rapport de politique étrangère devant le comité directeur du parti démocrate-chrétien, le chancelier Adenauer a souligné hier qu'à son sens M. Khrouchtchev « garde en réserve » ses menaces sur Berlin et qu'en conséquence les Occidentaux doivent être « plus sur leurs gardes » que jamais.

Il n'y a pas « plusieurs » Khrouchtchev, mais un seul, a souligné le chancelier, et le ton « plus souple » adopté par le président du Conseil soviétique à Berlin-Est ne saurait faire illusion. En outre, a-t-il poursuivi, la prétendue politique de détente du chef du gouvernement de Moscou a prouvé qu'il est un « bon joueur d'échecs » sachant sensibiliser l'opinion mondiale. Mais le mot détente ne veut rien dire : seuls les actes comptent.

Le chancelier a loué le général de Gaulle, « un homme ferme et digne de confiance » dont la « dignité naturelle » a permis d'éviter que la situation ne devienne plus mauvaise lors de la tentative de réunion au sommet.

Enfin le chancelier a déclaré qu'il ne saurait y avoir de possibilité de politique étrangère commune entre démocrates-chrétiens et sociaux-démocrates que si ces derniers approuvent la politique étrangère du gouvernement.

YOUGOSLAVIE

L'U.R.S.S. reprend ses attaques contre Tito

LONDRES (Reuter). — Les chefs yougoslaves « soutiennent l'impérialisme », en rejetant la nécessité de la solidarité entre les pays socialistes, déclare un article publié par « Kommunist », journal théorique et politique du comité central du parti communiste soviétique.

Cet article relève que le président Tito, dans une allocution qu'il prononça le 17 mai sur la conférence au sommet de Paris, a affirmé la neutralité de la Yougoslavie entre l'Est et l'Ouest, tandis que la presse yougoslave expliquait par la situation politique internationale l'incident de l'avion « U-2 ». Cette assistance à l'impérialisme constitue « l'essence et l'inconvénient » de la position hors des blocs de la Yougoslavie, écrit l'organe communiste. Les hommes d'Etat yougoslaves non seulement refusent de renoncer à leurs inexactes vues revisionnistes sur l'évolution du socialisme, mais aussi continuent à les diffuser.

« Kommunist » s'en prend aussi aux « principes défectueux » du système économique yougoslave, qui, dit-il, est caractérisé par l'hostilité à la propriété d'Etat. Ce système a eu pour conséquence un grave affaiblissement de la planification et de la direction centralisée et a entraîné le chaos dans les relations du marché. L'entreprise privée et le népotisme ont acquis une grande influence. Les chefs de la Yougoslavie ont capitulé devant l'idéologie bourgeoise.

FRANCE

Mort du savant Georges Claude

Il avait contribué à la naissance des enseignes fluorescentes

PARIS (A.F.P.). — L'ingénieur et savant français Georges Claude, dont les travaux contribuèrent à la naissance des industries de l'air liquide, des gaz rares et des enseignes fluorescentes, vient de mourir, âgé de près de 90 ans. Il est décédé à son domicile de Saint-Cloud, dans la banlieue de Paris, où il vivait depuis de longues années retiré de la vie publique parce que son attitude active et ostentatoire pour la collaboration avec les Allemands pendant l'occupation lui avait valu, après la guerre, d'être exclu de l'Académie des sciences et condamné à la réclusion, bientôt commuée en liberté conditionnelle en raison de son âge et de ses services passés.

Chercheur et inventeur, Georges Claude « self made man » de la science, s'était placé en effet, par des dons exceptionnels, aussi bien pour les sciences que pour leurs applications pratiques, parmi les savants français les plus en vue des cinquante dernières années, et sa renommée était mondiale.

Parmi ses recherches, il tenta d'expérimenter sur la côte d'Afrique son idée d'utiliser pour produire de l'énergie les différences de température entre les couches d'eau marine. Ces expériences furent interrompues notamment à cause des hostilités. Emprisonné pendant cinq ans après la seconde guerre mondiale, il réussit avec des moyens précaires à mettre au point une méthode d'utilisation de la chaleur terrestre dans le même but de produire l'énergie dont le monde a besoin.

Mort de Louis Marin

PARIS (Reuter). — M. Louis Marin, vice-président du Conseil français au moment où les Allemands envahirent la France, en 1940, est décédé à Paris à l'âge de 89 ans.

Au Conseil de sécurité

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

M. Gromyko déclare que, dans l'état actuel des armements nucléaires, les survols du territoire soviétique par l'aviation américaine équivalent « à jouer avec le feu ».

Le ministre soviétique dénonce l'existence des bases américaines aux confins des frontières soviétiques et déclare que les pays qui ont consenti ces bases dans le cadre d'alliances imlitaires hostiles à l'U.R.S.S. vont véritablement complices de l'acte d'agression américain, qu'ils le veuillent ou non.

Le Conseil de sécurité a le devoir de proclamer la suprématie du droit international sur la piraterie, déclare M. Gromyko, et il ajoute : s'abstenir de ce devoir signifierait encourager la violation de la souveraineté des Etats et de leur intégrité territoriale, avec tous les risques de guerre qui en découlent.

Projet de résolution

M. Gromyko a terminé son discours en demandant au Conseil de sécurité d'approuver la résolution suivante :

« Le Conseil de sécurité,

» ayant discuté de la question des actes agressifs de l'aviation des Etats-Unis contre l'Union soviétique, créant une menace à la paix générale,

» constatant que la violation de la souveraineté d'autres Etats est incompatible avec les principes et les buts de la charte des Nations Unies,

» considérant que de tels actes créent une menace à la paix universelle,

» condamne les incursions d'avions des Etats-Unis dans d'autres Etats et les tient pour des actes agressifs,

» requiert le gouvernement américain de prendre immédiatement les mesures mettant fin à de telles actions et empêchant qu'elles se reproduisent. »

La déclaration de M. Cabot Lodge

NEW-YORK (A.F.P.). — M. Henry Cabot Lodge, prenant la parole au nom des Etats-Unis, après les traductions du discours de M. Gromyko, déclare que « les Etats-Unis n'ont pas commis d'agression contre l'URSS ni aucun autre pays, ni par leur aviation, ni par quelque autre méthode que ce soit.

» Contrairement à ce que prétend l'URSS, le gouvernement américain n'a nullement menacé d'effectuer de nouveaux survols de l'URSS. Au contraire, le président Eisenhower a déclaré officiellement que ces vols ont été arrêtés et ne seront pas repris, je répète ne seront pas repris », déclare M. Lodge.

M. Henry Cabot Lodge annonce qu'il est autorisé à déclarer que les Etats-Unis sont prêts à négocier un accord de « cieux ouverts » avec l'Union soviétique et d'autres pays et cet accord serait destiné à être valable « indéfiniment », rendant inutiles des mesures de légitime défense comme les reconnaissances aériennes.

L'activité des espions russes

Les survols américains ne sont qualifiés « d'actes d'agression » par l'URSS que pour les besoins de la cause, affirme M. Lodge, remarquant que M. Khrouchtchev a déclaré être au courant de survols antérieurs, mais qu'il n'avait pas jugé bon d'en faire état publiquement avant les derniers jours précédant la conférence au sommet.

Déclarant qu'à défaut d'une définition précise de ce qui constitue l'agression, on pourrait qualifier d'agression les activités des innombrables espions soviétiques. M. Lodge lit une liste d'agents soviétiques découverts aux Etats-Unis et déclare que certains ont été arrêtés au moment où M. Khrouchtchev parlait de paix à la tribune de l'ONU, en septembre 1959.

L'insistance soviétique sur le secret consiste en réalité à préserver les possibilités de l'URSS à se livrer à des attaques par surprise, poursuit M. Cabot Lodge. Pour le monde libre, accepter cela équivaut à accepter sa propres destruction. Le monde libre ne peut admettre, souligne le délégué américain, que l'Union soviétique s'indigne contre un incident isolé impliquant un appareil inoffensif tout en maintenant à travers le monde libre un vaste réseau d'espions et d'agents subversifs.

Pour éliminer le spectre de la guerre

Nous poursuivrons nos efforts pour un désarmement contrôlé, pour la suspension des essais nucléaires, pour l'utilisation pacifique de l'espace, a conclu M. Lodge, en affirmant que les Etats-Unis sont prêts à coopérer avec les membres du Conseil de sécurité pour éliminer le spectre de la guerre.

Après l'intervention de M. Lodge, qui n'a duré que douze minutes, alors que celle de M. Gromyko avait duré plus d'une heure, le Conseil a ajourné la suite de ses débats à mardi à 19 heures (GMT).

Un journal américain dénonce « le coup » du « Tokyo Express »...

Les Russes espionneraient systématiquement le Japon

NEW-YORK (U.P.I.). — Le « New-York World Telegramm and Sun » de New-York écrit que les vols d'avions espions soviétiques au-dessus du Japon sont devenus si fréquents et si habituels que les appareils soviétiques ont reçu le surnom de « Tokyo Express ».

Le journal écrit : « Deux fois par mois, une formation de trois bombardiers de l'armée de l'air rouge décolle d'une base soviétique en Sibérie, vole jusqu'à Hokkaïdo, puis descend en suivant les côtes jusqu'à la baie de Tokyo.

» Les avions sont équipés du matériel de reconnaissance aérienne le plus récent dont disposent les Russes. Ils photographient les installations militaires américaines, les ports et les centres industriels. En prenant des bandes de films toujours dans le même ordre, les Russes sont capables de localiser les installations nouvelles et toutes les modifications qui ont pu intervenir dans le pays entre deux vols successifs. Avant chaque vol, les Russes brouillent les écrans-radar du système d'alerte japonais. Ce faisant, ils espèrent empêcher les techniciens des radars japonais et américains de repérer les avions. Mais en fait le brouillage des radars annonce simplement que le « Tokyo Express » est sur le point de partir. Les chasseurs à réaction pourraient facilement intercepter les avions espions. Mais rien n'a jamais été tenté pour empêcher leurs vols. Craignant de provoquer un incident international, le gouvernement japonais n'a même jamais élevé de protestation auprès de Moscou. Et ni Washington ni Tokyo n'ont jamais fait allusion à l'existence du « Tokyo Express ».

L'organisateur de la «liquidation» des Juifs arrêté en Israël

Eichmann est responsable de l'extermination de centaines de milliers d'Israélites

JÉRUSALEM (A.F.P.). — Le président du Conseil israélien Ben Gourion a annoncé solennellement lundi au parlement que le nazi Eichmann se trouvait en Israël et qu'il avait été arrêté par les services de sécurité israéliens.

L'ancien lieutenant-colonel des S.S. Adolf Eichmann était l'un des principaux responsables de la « liquidation » des Israélites vivant dans les territoires occupés par l'Allemagne. Il organisa la déportation des Juifs et le système d'extermination dans les camps de concentration. Il dirigea personnellement, en 1944, de Budapest, l'action d'extermination des Israélites de Hongrie dont le nombre des victimes est estimé à 200.000 environ.

Dans son brevet de nomination au grade de lieutenant-colonel des S.S., il était dit notamment : « ... s'est acquis des mérites particuliers en débarrassant les territoires de l'Est de leurs habitants juifs. Grâce à l'action d'Eichmann, il a été possible de mettre des biens immenses en sécurité au profit du Reich. Le travail d'Eichmann dans le protectorat (Réd. : de Bohême et Moravie), caractérisé par d'excellentes initiatives et une indispensable rigueur, a été également de premier ordre. »

Lors de la fameuse « opération Budapest », Eichmann avait proposé de laisser échapper un million de Juifs contre une « rançon » de 10.000 camions et de grandes quantités de café et de savon. Il n'avait pas pu réaliser cette « affaire de sa vie » à la suite de l'effondrement du front allemand en Hongrie.

Eichmann avait disparu peu avant la capitulation allemande, alors qu'il se trouvait au quartier général de Kaltenbrunner, près de Salzbourg. Personne ne l'avait revu depuis, et on le croyait réfugié en Amérique du Sud.

Information contre X après le tragique accident d'Aix-les-Bains

Trois victimes sont décédées

AIX-LES-BAINS (U.P.I. et Reuter). — M. Lucien Sipycher, maire de la ville d'Aix-les-Bains, a donné hier après-midi une conférence de presse après le tragique accident qui s'est produit pendant la course d'automobiles. On se souvient qu'une passerelle s'est rompue sous le poids des spectateurs qui stationnaient malgré les injonctions du directeur de la course.

Le maire devait déclarer que, contrairement à certaines informations, tout ce qui concerne la responsabilité humaine avait été étudié dans les moindres détails.

La passerelle était assez solide

Il devait annoncer d'autre part qu'une information contre X avait été ouverte par le parquet de Chambéry qui a chargé la police judiciaire d'une enquête afin de déterminer les circonstances et les responsabilités de ce grave accident. La passerelle, à l'origine de l'événement a été mise sous scellés.

Le maire a encore déclaré à ce sujet que longue de 13 mètres et large de 1 mètre elle avait été calculée pour supporter facilement quatre personnes au mètre carré soit au total 52 spectateurs. C'est à peu près ce nombre de personnes qui se trouvait sur l'ouvrage au moment de la chute.

Le maire a enfin démenti catégoriquement les informations selon lesquelles le bois qui a servi à l'édification de la passerelle était pourri. Il s'est déclaré convaincu qu'il n'y avait eu aucune faute d'organisation.

En signe de deuil

En signe de deuil la municipalité a décidé de supprimer toutes les manifestations de la semaine, et en particulier le circuit international motocycliste qui devait se dérouler le jeudi de l'Ascension.

Trois blessés sont décédés à l'hôpital, ce qui porte à sept le nombre des tués de cet accident.

Voici ce qu'il reste du bolide piloté par le coureur britannique Threefall qui vint s'écraser dans les spectateurs.

CATASTROPHE AU CHILI

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Comme si les phénomènes telluriques n'avaient pas suffi à compléter le désastre, un gigantesque raz de marée a frappé dimanche toute la côte chilienne entre le 36me et le 44me parallèle, frappant à mort tout le chapelet des ports et des villes — Talcahuano, Coronel, Lebu, Valdivia, Corral, Maullin, Castro, etc. — étiré le long de l'interminable côte chilienne.

Une vague monstrueuse, haute de 10 mètres, a tout d'abord dévasté le port d'Ancud, dans l'île de Chiloé, faisant un nombre encore indéterminé de morts et des dégâts matériels considérables, avant de se précipiter sur la côte, dont les habitants avaient par chance été prévenus à temps du danger et avaient pu se réfugier sur les hauteurs : mais l'on a malheureusement eu encore à déplorer de nombreux morts, la vague géante ayant pénétré profondément à l'intérieur des villes, déposant même parfois, comme à Talcahuano, des bateaux de moyen tonnage au beau milieu des rues.

Raz de marée au Japon

TOKYO (A.F.P.). — Après la côte américaine du Pacifique, c'est le littoral nord-est du Japon qui est atteint à son tour par un raz de marée. Il a endommagé ou détruit complètement plus de mille habitations de l'île d'Hokkaïdo. Dix personnes ont péri noyées et cinquante ont disparu.

Nouvelle secousse

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Et des avions vont jour et nuit parachuter des vivres sur les régions désormais coupées du reste du monde où des milliers de réfugiés n'ont pas attendu que les communications soient rétablies pour entreprendre la reconstruction de leurs maisons détruites. Mais avant qu'ils n'aient terminé leur tâche, de nouveaux tremblements de terre auront peut-être déjà semé une nouvelle fois la destruction et la mort...

DÉGATS INCALCULABLES

Le ministère de l'intérieur annonce que les dégâts sont incalculables sur la côte chilienne. Plusieurs ports durement touchés par les secousses ont été détruits par le raz de marée de dimanche.

Dans la région du lac Nahuel-Huapi, dans les Andes, la secousse fut si violente que les bateaux dansaient sur les eaux du lac comme des jouets. Le port de San-Carlos-de-Bariloche a été totalement détruit.

L'ARGENTINE A AUSSI SOUFFERT

Des voyageurs rapportent que la partie occidentale de l'Argentine a aussi beaucoup souffert du tremblement de terre. Dans la région de Chubut, de nombreuses maisons ont été détruites. Les paysans, frappés de panique, passèrent la nuit en plein air.

MAROC

Mohammed V devient premier ministre

RABAT (A.F.P.). — Le roi du Maroc a décidé de prendre en main la direction des affaires gouvernementales marocaines et de confier au prince Moulay Hassan la vice-présidence du nouveau gouvernement désigné pour deux ans. Une monarchie constitutionnelle sera proclamée au Maroc en 1962.

Le nouveau gouvernement est chargé de préparer un projet de constitution et d'organiser les élections à une assemblée constituante.

AVIS TARDIFS

Demain mercredi à 15 heures au Foyer de l'Ermitage

Rencontre des personnes âgées

Causerie sur : « Combats d'une minorité évangélique en France », par le pasteur A. Perret. - CHANT

Ce soir en nocturne à 20 h. 30 au stade

Cantonal - Feriköy

1re division turque

18 h. 45, match d'ouverture

CHAMBRES

à 1 et 2 lits sont demandées pour la FOGA du 2 au 13 juin. Faire offres avec prix au Bureau officiel de renseignements ADEN, tél. 5 42 42.

Aujourd'hui

24 mai

SOLEIL Lever 04.40 Coucher 20.06

LUNE Lever 04.28 Coucher 18.56

En page 4 : le Carnet du jour et les Emissions radiophoniques

AU JOUR LE JOUR

Au feu ! (la facture suit)

La Chambre cantonale d'assurance immobilière contre l'incendie a versé en 1959 un montant total de 779.289 fr. (1.123.155 fr. en 1958) comme indemnités pour dommages après sinistres. Elle relève dans son rapport que si ce chiffre est sensiblement inférieur à celui de 1958, il est encore trop important et que plusieurs sinistres auraient pu être évités car des négligences et imprudences stupides en sont la cause. Le nombre des sinistres est de 233 (218 en 1958), celui des bâtiments atteints de 246 (222). Dix bâtiments ont été détruits complètement.

Les causes des sinistres sont la malveillance (un sinistre, 50 fr. de dommages), la négligence ou l'imprudence d'enfants (7 cas, 168.578 francs de dommages), d'adultes (87 cas, 201.077 fr. de dommages) et de fumeurs (5 cas, 1916 fr. de dommages) ; installations défectueuses de feux et foyers, de canaux de fumée (10 cas, 131.138 fr. de dommages) ; installations électriques défectueuses (7 cas, 31.400 fr. de dommages) ; feux de cheminées (10 cas, 13.290 fr. de dommages) ; explosions (30 cas, 29.164 fr. de dommages). On a compté un sinistre dû à la fermentation du fourrage, 49 à la foudre, 22 à des causes accidentales et 4 à des causes inconnues.

Deux sinistres ont fait pour plus de 100.000 fr. de dégâts, soit, le 8 août, l'incendie d'un immeuble à la Chaux-de-Fonds (imprudence d'enfant, 120.000 fr. de dommages) et, le 1er mai, l'incendie de la tour romane du château de Neuchâtel (défectuosité d'une cheminée, 120.000 fr. de dommages).

NEMO.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 13 mai: Melchioretto, Chantal, fille de Siro-Angelo-Onorino, conducteur de véhicules à Peseux et de Liliane-Claudire, née Sansonnens. 14. Matile, Françoise-Huguette-Gladys-Irène, fille de Jacques-Louis-Aimé, fonctionnaire cantonal à Neuchâtel, et de Gladys-Huguette née Nussbaum ; Brunner, Isabelle-Marguerite, fille de Erich-Robert, employé de banque à Peseux, et de Colette-Marguerite, née Christinat ; Luginbühl, Christine, fille de Walter, maréchal à Cornaux, et de Suzanne, née Zülli. 15. Schmid, Olivier-Charles-Henri, fils de Rudolf-Henri, électricien à Neuchâtel, et de Marie-Louise, née Duret; Perrinjaquet, Anne-Lise, fille de Pierre-Joseph, boulanger à Neuchâtel, et de Valentine-Elisabeth, née Grosjean ; Rollier, Jean-Claude, fils de Jules-Adolphe, gendarme à la Chaux-de-Fonds, et de Renée-Simone, née Glauque; Vuillermet, Patrick-Jean, fils de Jean-Léon, conducteur de véhicules à Neuchâtel, et d'Yvette-Denise, nés Froidevaux. 16. Riedi, Jean-Marc Emmanuel, fils de Thomas-Edouard, droguiste à Neuchâtel, et de Ida-Marie, née Delley.17. Lange, Monika-Renée, fille de Heinz-Werner, appareilleur à Hauterive, et de Paulette-Renée, née Droz-dit-Busset.

La **C.C.A.P.** garantit **l'avenir** de vos **enfants**

Tél. (038) 5 49 92 Neuchâtel

Agent général: Chs Robert

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 23 mai. Température : Moyenne : 14,7 ; min. : 8,4 ; max. : 19,6. Baromètre : Moyenne : 721,8. Vent dominant : Direction : sud-ouest ; force : faible. Etat du ciel : nuageux à très nuageux.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

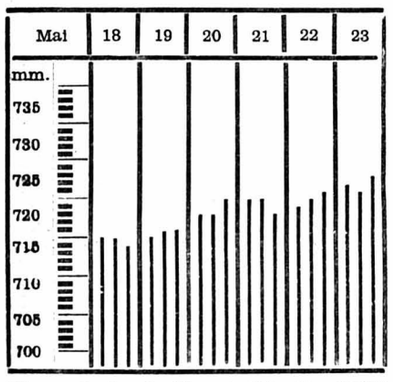

Niveau du lac du 22 mai, 6 h. 30 : 429.37

Niveau du lac du 23 mai à 6 h. 30: 429.38

Prévisions du temps. — Pour toute la Suisse : Ciel variable. Temps partiellement ensoleillé. Quelques averses locales, en partie orageuses. Températures légèrement en hausse, comprises entre 20 et 25 degrés l'après-midi en plaine. Vent d'ouest à nord.

Tarif des abonnements en France à la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

1 an	**NF 61.—**
6 mois	**NF 32.—**
3 mois	**NF 16.50**

Attention ! les versements (virements postaux ou chèques) doivent être établis uniquement en **nouveaux francs.**

Domicile de souscription :
SOCIÉTÉ CIVILE D'ORGANISATION ET DE PRESSE
6, rue Rabelais, LYON 3me
Compte de chèques postaux Lyon 3366-31

A Neuchâtel et dans la région

Les soldats vaudois en manœuvres dans notre canton

Le groupement du régiment vaudois d'infanterie 2, qui fait son cours de répétition dans le canton de Neuchâtel, est entré hier après-midi à 16 heures en manœuvres. Celles-ci sont dirigées par le colonel divisionnaire Roch de Diesbach, commandant de la 1re division. La direction des manœuvres, qui dureront jusqu'à mercredi après-midi, est aux Ponts-de-Martel.

Ces manœuvres se déroulent dans le secteur le Locle-les Verrières-Sainte-Croix-Rochefort. Elles mettent en ligne un parti Bleu composé du Bat. car. 1, du Gr. subs. 1, du Gr. can. ld. 41, de la Cp. can. ach. 1 et de la Cp. gren. 2, sous le commandement du lieutenant-colonel Gafner, officier supérieur adjoint au commandant du Rgt. Le parti Rouge comprend les Bat. fus. 3 et 4, la Cp. rens. 2, la Cp. ach. 2 et un groupe d'artillerie supposé, mais dont les éléments de commandement et de transmission sont réels.

Une musicienne neuchâteloise obtient le premier prix de composition du Lyceum-Club suisse

Une Neuchâteloise d'origine, Mlle Jeanne Bovet, a remporté, le 16 mai à Berne, le premier prix de composition au concours musical annuel du Lyceum-Club suisse. Mlle Bovet, qui est professeur de piano au Conservatoire de Berne, présentait devant un jury composé de personnalités du monde musical suisse, de courtes pièces pour piano qu'elle interprétait elle-même et qui vont être prochainement imprimées.

Précisons que cette distinguée musicienne fit ses classes à Neuchâtel où elle suivit également les cours du conservatoire. Elle poursuivit ensuite ses études de piano et d'harmonie à Paris.

LA VILLE

Prochaine séance du Conseil général

Le Conseil général de l'ancienne législature tiendra sa dernière séance lundi 30 mai, à 20 h. 15, à l'hôtel de ville, avec l'ordre du jour suivant :

Rapports du Conseil communal concernant : l'interdiction temporaire de bâtir sur les terrains à l'est du chemin de la Favarge, compris entre la rue de la Dîme et le chemin de Champréveyres ; la transformation de l'usine de Combe-Garot ; la modification de certains tarifs d'électricité ; la modification des arrêtés du 6 juillet 1959 traitant de l'aide à la construction de logements à loyers modestes ; les transformations et constructions nouvelles à l'hôpital des Cadolles (rapport d'information) ; la politique scolaire (rapport d'information) ; un projet d'arrêté concernant la politique scolaire.

Rapport de commission : de la commission financière sur la gestion et les comptes de l'exercice 1959.

Solde de l'ordre du jour de la séance du 5 mai : interpellation de MM. Marc Jaquet et consorts, concernant la pose de signaux lumineux et l'éclairage public ; questions de M. Pierre Meylan, concernant le retard dans le début des travaux du nouveau stand de tir ; de M. Claude Junier, concernant le parcage des automobiles ; de M. Fritz Bourquin, concernant la provenance des nouvelles unités de la Société de navigation ; de M. Henri Verdon, concernant la rénovation de l'auditoire du collège des Terreaux-sud ; de M. Jean-Pierre Nagel, concernant l'intervention du Conseil d'Etat dans l'utilisation de la place du Mail ; de M. Archibald Quartier, concernant l'harmonisation des vacances de Pâques dans les écoles de la ville ; de M. Maurice Challandes, concernant le baptême d'une rue du Général-Guisan.

Réponse a été donnée à toutes ces interpellations et questions à la commission financière qui en fait mention dans son rapport.

Motions : de MM. Marcel Wildhaber et consorts, concernant la démolition d'anciens immeubles ; de MM. Fritz Bourquin et consorts, sur la politique du logement à Neuchâtel ; de MM. J.-P. Gendre et consorts, concernant l'agrandissement de la salle de gymnastique de Serrières ; de MM. Albert Müller et consorts, concernant l'organisation directoriale et administrative de l'hôpital des Cadolles.

SERRIÈRES

Un vélomoteur dérobé

Il a été volé à Serrières dans la nuit du 20 au 21 mai, entre minuit et 3 heures un vélomoteur marque DKW bleu et beige, plaque NE 8808.

Naissances

Madame et Monsieur Claude HOSTETTLER, Martine, Mary-Josée et Gisèle ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils et frère

Christian - Claudy

22 mai 1960

Landeyeux — Serroue

Monsieur et Madame Roger GAILLE-BULA, Isabelle et Marianne ont la joie d'annoncer l'heureuse naissance de

Pierre - Olivier

23 mai 1960

Maternité — Fontaine-André 26 Neuchâtel

Monsieur et Madame W. KOHLER-BOSS et William ont la joie d'annoncer l'heureuse naissance de

Hélène - Anne

le 23 mai 1960
La Chaux-de-Fonds
Clinique — Bois-Noir 17
Les Bluets

Le pasteur et Madame François JÉQUIER ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Anne-Louise

23 mai 1960
Le Havre-Sanvic (Seine-Maritime) — 29, rue Dr Babault

Le Conseil communal soumet au Conseil général un important rapport sur la politique scolaire

Mesures d'économie envisagées : suppression de la section de maturité de l'école supérieure de jeunes filles et suppression de l'école professionnelle de jeunes filles

En 1957, le Conseil communal avait nommé une commission consultative chargée d'étudier l'ensemble du problème scolaire. Il avait constaté que, durant cette dernière décennie, l'équilibre budgétaire de la ville avait été obtenu par la compression des dépenses dans toutes les sections de l'administration communale, à l'exception de l'instruction publique. Les commissions scolaires étant indépendantes à l'égard du Conseil communal n'ont pas autant que lui le souci principal d'assurer l'équilibre du budget. De plus, les dépenses scolaires sont occasionnées dans la proportion de 92 ½ % par les traitements, les cotisations à la caisse de pension, à la caisse de remplacement, par les contributions à l'A.V.S., etc., toutes dépenses inéluctables, fixées par la loi, sans réductions possibles.

Considérant d'une part, lit-on dans le rapport que l'exécutif vient de soumettre aux conseillers généraux, le régime privilégié fait aux écoles par la loi, d'autre part les dépenses sans cesse croissantes, notamment depuis 1950, pour nos institutions scolaires, résultant en particulier de l'augmentation des effectifs, des revisions légales sur les traitements, des investissements considérables qu'il a fallu faire pour les constructions scolaires, nous avons jugé opportun de soumettre l'ensemble des questions scolaires à une commission consultative, neutre en quelque sorte et indépendante des commissions scolaires. Cette mesure, souligne le Conseil communal, nous a paru d'antant plus nécessaire que nous étions saisi d'une demande impérieuse du directeur de l'école secondaire régionale, de construire 40 nouvelles salles d'école indépendamment de celles dont il dispose au collège latin et au collège des Terreaux-sud.

Cette commission consultative était formée de MM. Jean Carbonnier, Blaise Clerc, Olivier Cornaz, Sydney de Coulon, Jean-Victor Degoumois, Jean-Jacques DuPasquier, René Favre, Claude Junier, Georges Madliger, Jean-Pierre de Montmollin, Carl Ott, Pierre Reymond, Frédéric Scheurer, Henri Verdon et Jacques Wavre. Elle était présidée par le président du Conseil communal, et c'est sur la base de ses délibérations que le Conseil communal a établi son rapport.

Un volumineux rapport

Il ne nous est pas possible de nous étendre sur ce rapport de 20 pages (sans compter les tableaux en annexe), dans lequel le Conseil communal examine tour à tour, tels qu'ils ont été discutés par la commission, les problèmes des économies à faire, des locaux scolaires, de la répartition des charges de nos écoles et du suventionnement plus substantiel, par l'OFIAMT, de nos écoles professionnelles. Nous nous bornerons à citer les conclusions de la commission, reprises par le Conseil communal. Relevons cependant que la commission n'a pu se prononcer sur la demande du directeur de l'école secondaire régionale au sujet de nouveaux locaux. La commission de cette école avait demandé à un actuaire une étude sur l'évolution démographique de la population en âge de scolarité dans toute la région du littoral où se recrutent les élèves. Cette étude avait été promise pour le mois de septembre 1957. Malgré de multiples rappels, cette étude n'est pas parvenue au Conseil communal, de sorte qu'aucune décision n'est prise concernant les locaux nouveaux destinés à l'école secondaire régionale « et cela se justifie tant et aussi longtemps que la nouvelle loi sur l'enseignement secondaire n'est pas adoptée. »

Les conclusions du Conseil communal

1. Le Conseil communal partage l'avis de la commission que notre ville doit continuer à donner à l'instruction publique la place de premier rang qu'elle mérite.

2. Les dépenses pour l'instruction publique sont supportables pour autant qu'elles demeurent dans l'ordre de grandeur atteint en 1959 et que la ville continue à jouir de ressources analogues à celles de l'année dernière. Les dépenses nettes en 1959 ont été de 3.418.596 fr., représentant le 10,67 % des dépenses de la ville (12,75 % en 1957, année où les dépenses ont atteint le maximum).

3. Le Conseil propose le maintien de l'ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE JEUNES FILLES pour l'instant du moins. Mais il est évident que si les effectifs des élèves régulières (apprenties couturières et lingères) venaient à diminuer encore, le problème du maintien de cette école devrait se poser très sérieusement. Aussi le Conseil communal se propose-t-il d'étudier la suppression de l'école en envisageant de rattacher à l'école complémentaire des arts et métiers les cours pour apprenties ménagères, ainsi que les cours trimestriels appréciés par de très nombreuses personnes.

4. L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE JEUNES FILLES comprend actuellement une section de maturité et une section de préparation aux carrières féminines. L'effectif de la première section a une nette tendance à diminuer et le Conseil communal propose qu'à partir de l'année scolaire 1960-1961 l'école supérieure de jeunes filles ne reçoive plus d'inscriptions en 1re année de cette section, qui serait supprimée par voie d'extinction. Les élèves des 2me et 3me années pourraient y terminer le cycle de leurs études ou éventuellement passer au gymnase. Quant à la section de préparation aux carrières féminines, son maintien se justifie en raison de l'évolution de ses effectifs et des possibilités très intéressantes qu'elle offre aux jeunes filles.

5. Le Conseil communal propose le maintien du statu quo pour l'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE, en invitant la commission de l'école à persévérer dans l'application des mesures de rationalisation qui se sont révélées très efficaces, grâce à l'effort méritoire de la direction.

6. Statu quo également pour l'ÉCOLE SUISSE DE DROGUERIE, la ville étant liée par convention jusqu'en 1976. Des démarches ont été faites auprès de l'OFIAMT aux fins d'obtenir une subvention plus importante.

7. Maintien de l'ÉCOLE DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ dans son état actuel. Le Conseil communal a mis à l'étude la régionalisation de l'école.

8. Maintien dans leur forme actuelle de l'ÉCOLE COMPLÉMENTAIRE DES ARTS ET MÉTIERS et de l'ÉCOLE COMPLÉMENTAIRE COMMERCIALE, dont l'évolution est réjouissante.

9. Concernant l'ÉCOLE SECONDAIRE RÉGIONALE, le Conseil communal estime qu'il est inutile d'envisager maintenant l'étude d'un nouveau bâtiment destiné à cette école sans qu'on ait des données précises et certaines quant au nombre des locaux. Il est bien évident que, dans un avenir assez proche sans doute, cette étude devra être entreprise et devra prévoir la libération des locaux loués à titre provisoire au passage Max.-de-Meuron. Il est sage de réserver sans plus attendre un terrain pour la construction de ce bâtiment.

Avant l'élection du Conseil communal

Les libéraux présenteront la candidature de M. Philippe Mayor, président du tribunal I

M. Philippe Mayor, président du tribunal I, pressenti par le parti libéral pour le deuxième siège que ce parti revendique au Conseil communal, a fait part hier soir de son acceptation. Le deuxième candidat libéral (le premier étant M. Paul-Eddy Martenet) a été secrétaire de la Chambre neuchâteloise du commerce, avant d'être président du tribunal de district du Val-de-Travers, puis du tribunal I du district de Neuchâtel.

A l'occasion de cette candidature, le parti libéral de Neuchâtel a publié le communiqué suivant :

Tirant la conclusion des élections communales où l'on a compté 209.754 suffrages pour les partis libéral et radical et 153.365 pour les partis de gauche, le parti libéral a décidé, d'entente avec le groupe radical du Conseil général, de revendiquer deux sièges au Conseil communal. Il estime qu'il est nécessaire qu'une majorité, dont l'unité est renforcée, administre une ville telle que la nôtre. Dans ce but, il présente deux candidats qui ont fait leurs preuves dans leurs activités publiques et professionnelles, certain qu'il est de servir les intérêts de la ville de Neuchâtel et de répondre ainsi aux vœux de la majorité des électeurs. Il ne fait d'ailleurs que rétablir la situation qui existait avant 1945, donnant sa préférence au régime majoritaire appliqué au Conseil d'Etat.

De son côté, le groupe radical du Conseil général a fixé son attitude par le communiqué qui suit :

Le groupe radical, à l'issue des dernières élections communales, juge que le moment est venu de renforcer la cohésion et l'entente politique au sein du pouvoir exécutif communal. Il estime que la répartition : deux radicaux, deux libéraux et un socialiste, permettra, par une unité de vue plus nette, de mieux contribuer au développement de la cité. C'est pourquoi il approuve la décision du parti libéral de présenter deux candidats au Conseil communal.

CHAUMONT

Réunion de la commission scolaire régionale

(c) La commission scolaire régionale de Chaumont, composée de membres de la commission scolaire de Neuchâtel et de représentants des différentes communes qui envoient des élèves à l'école de Chaumont, s'est réunie vendredi soir dernier au « Petit hôtel du Château ».

Présidée par M. W. Montandon, chef de la station du funiculaire, la commission prit connaissance des différents rapports sur l'activité scolaire de Chaumont. On reparla des aménagements extérieurs du collège et on fixa le but de la prochaine course scolaire, M. S. Humbert, président de la commission scolaire, avait tenu à assister à cette assemblée, de même que M. Evard, directeur des écoles primaires. Un repas en compagnie des dames inspectrices et du corps enseignant a terminé agréablement cette rencontre.

LA COUDRE

Concert public

Mercredi à 20 h. 30, sur la place du Funiculaire, à la Coudre, un concert public sera organisé par les chœurs d'hommes « Echo de Fontaine-André », « Chantalor » et sa bandelle « La Précieuse ».

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

Une vitrine enfoncée

(sp) Dimanche soir, vers 19 h. 15, un jeune agriculteur rentrait de la laiterie avec un char tiré par un cheval, lorsque à la Grand-Rue, l'animal s'emballa, renversa le char et enfonça la vitrine d'un marchand de chaussures. Le conducteur ne fut que légèrement blessé, mais les dégâts matériels furent plus importants.

DOMDIDIER

Une auto renverse deux piétons

(sp) Dimanche soir, vers 21 h. 35, M. et Mme Pugin, menuisier à Domdidier, venaient de sortir du café de la Gare lorsqu'ils furent happés par une automobile de sport pilotée par M. Robert Dubois, comptable à Genève, âgé de 36 ans, qui prenait la direction de Saint-Aubin. Projetées par-dessus la voiture, les deux personnes subirent de graves fractures de jambes et furent conduits à la clinique Garcia, à Fribourg, après avoir reçu des soins. M. Jules Pugin est âgé de 57 ans ; Mme Jeanne Pugin, de 50 ans. Les nouvelles prises hier à la clinique sont satisfaisantes.

L'auteur de l'accident ne s'est pas arrêté et a continue sa route vers Saint-Aubin. C'est à l'auberge de cee dernier village qu'il a été arrêté, puis conduit aux prisons de Morat. La justice établira sa responsabilité et son degré de sang-froid au moment de l'accident.

VIGNOBLE

COLOMBIER

Les officiers des troupes d'aviation ont tenu leurs assises au château

L'Avia-Flab, société des officiers des troupes d'aviation, a tenu dimanche au château de Colombier son assemblée générale annuelle. Le président central, le major O. Kubli, de Bâle, a pu saluer parmi les invités notamment le colonel divisionnaire E. Uhlmann, commandant de la 6me division, le colonel divisionnaire E. Primault, chef d'arme de l'aviation et de la défense contre avion, le colonel brigadier R. Meyer, chef de l'instruction des troupes de l'aviation, ainsi que les représentants des autorités cantonales et communales.

L'assemblée a notamment entendu un exposé du colonel divisionnaire Uhlmann, sur les « Problèmes de la défense aérienne, dans le cadre de la réforme de l'armée ».

Le président central, le major Kubli, a souligné de son côté l'urgence de la modernisation de notre défense aérienne et a indiqué notamment l'insuffisance de l'armement des troupes de défense contre avion, comparé aux armées étrangères. L'Avia-Flab entend exposer son point de vue et ses demandes dans une étude qu'elle soumettra au département militaire fédéral par l'entremise de la Société suisse des officiers.

AREUSE

Léger accrochage

Hier en fin d'après-midi, un accrochage s'est produit à Areuse. Une voiture vaudoise venant de Colombier et circulant en direction de Boudry a heurté une auto de Boudry au moment où cette dernière tournait à gauche pour s'engager dans le chemin de Grandchamp. Les dégâts matériels sont minimes.

Avis à nos lecteurs et à nos clients de publicité

La « Feuille d'avis de Neuchâtel » ne paraîtra pas jeudi 26 mai, jour de l'Ascension, et nos bureaux demeureront fermés. En conséquence, les annonces destinées au numéro de vendredi 27 mai devront nous être remises jusqu'à mercredi 25 mai, à 11 h. 30 (grandes annonces 10 heures).

Dans la nuit du jeudi au vendredi 27 mai, des avis mortuaires, avis tardifs et avis de naissance pourront être glissés dans notre boîte aux lettres, 1, rue du Temple-Neuf, jusqu'à 1 heure du matin ou, en cas d'urgence, être communiqués par téléphone (5 65 01) le jeudi, dès 21 heures.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

Laissez venir à moi les petits enfants et ne les empêchez point car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent.

Marc 18 : 16.

Monsieur et Madame Edwin Graf-Baillod et leurs petites Anne-Lise et Chantal, à la Chaux-de-Fonds ;

Madame veuve Marcel Graf, ses enfants et petits-enfants, à Cernier ;

Monsieur et Madame Albert Baillod-Tissot, leurs enfants et petits-enfants, aux Ponts-de-Martel,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de leur chère petite

Patricia-Henriette

que Dieu a reprise subitement à Lui le 23 mai, à l'âge de 1 an.

L'enterrement aura lieu mercredi 25 mai 1960, à 10 h. 30.

Culte au domicile, à 10 heures.

Domicile mortuaire : la Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 58.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

---

†

Monsieur et Madame Louis Salvi-Juillerat et leurs enfants, à Couvet ;

Monsieur et Madame Roger Pagnier-Salvi et leurs enfants, à Buttes ;

Famille François Salvi-Todeschini, à Pontarlier ;

Famille Germain Karlen-Todeschini, à Rennes ;

Famille Marc Todeschini, à Pontarlier ;

Famille Georges Joliat-Todeschini, à Pontarlier ;

Famille Albert Jeannin-Todeschini, à Franois ;

Monsieur Jean Todeschini, à Besançon ;

Monsieur Bortolo Salvi et ses enfants, à Boudry et Gorgier ;

Famille Louis Ferrier, au Locle ;

Famille Joseph Manzoni, à Sauges (Saint-Aubin) ;

Famille Manzoni, à la Sauge,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Léon SALVI

née Santina TODESCHINI

leur très chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine et parente, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 65me année, après quelques jours d'épreuves supportées avec patience, munie des sacrements de l'Eglise.

Domicile mortuaire : Cercle républicain, à Couvet.

Messe de requiem : chapelle de Couvet, mardi à 10 h. 45.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu aux Verrières, mardi 24 mai 1960. Départ de Couvet à 13 h. 30 après le culte de famille à 13 heures. Arrivée à l'entrée des Verrières vers 14 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Mes brebis entendent ma voix ; je les connais, et elles me suivent. Je leur donne la vie éternelle ; et elles ne périront jamais, et personne ne les ravira de ma main.

Jean 10 : 27.

Madame et Monsieur François Joasset-Perret, à Genève ;

Madame Charles-Ulysse Perret, à Neuchâtel ;

Madame et Monsieur Bertrand Perrenoud-Perret, à Coffrane ;

Monsieur et Madame Blaise Perrenoud-Favre et leur fils Gilles, à Nidau ;

Monsieur Raymond Perrenoud, à Coffrane ;

Madame et Monsieur Pierre Monnier-Perrenoud, à Lima ;

Monsieur Gilbert Perrenoud, à Lausanne, et sa fiancée Mademoiselle Madeleine Luthi ;

les familles parentes et alliées,

ont le profond chagrin de faire part du décès de leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, arrière-grand-tante, cousine et parentee,

Mademoiselle Cécile PERRET

que Dieu a reprise à Lui, dans sa 94me année, le 22 mai 1960, à 20 h.

Coffrane, le 23 mai 1960.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu à Coffrane, mercredi 25 mai 1960.

Service funèbre au temple, à 13 h. 45.

Je lève les yeux vers les montagnes d'où me vient le secours ; le secours me vient de l'Eternel qui a fait les cieux et la terre.

Monsieur et Madame Léon Baumann et leurs enfants et petits-enfants à la Chaux-de-Fonds et à Berne ;

Madame veuve Henri Baumann et ses enfants et petits-enfants, à Pully et à Zurich,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Marie BOURQUIN-BAUMANN

leur très chère sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie que Dieu a rappelée à Lui dans sa 71me année, après une longue maladie supportée avec courage et résignation.

Peseux, le 23 mai 1960.

L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâteel, le mercredi 25 mai.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Culte pour la famille, à 14 h. 30, au domicile.

Domicile mortuaire : rue Ernest-Roulet 1, Peseux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Ta grâce me suffit.

Mademoiselle Marie Pierrehumbert, à Sauges ;

Madame Marguerite Bonnet, à Antibes,

ainsi que les familles Pierrehumbert, Mathez, Müller, Bardet, Brissot, et les familles alliées,

ont la grande douleur de faire part du décès de leur chère sœur, tante, grand-tante,

Madame

veuve Edouard BARDET

née PIERREHUMBERT

survenu à l'âge de 82 ans après une courte maladie.

Sauges/Saint-Aubin, le 23 mai 1960.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 26 mai, à Saint-Aubin.

Culte à 13 h. 30 au temple de Saint-Aubin où le corps sera déposé.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les amis et connaissances de

Madame

Mathilde STEINBRUNNER

née OCHSNER

ont le chagrin de faire part de son décès survenu à l'hospice de Perreux, dans sa 82me année.

Neuchâtel, le 22 mai 1960.

L'incinération aura lieu mardi 24 mai 1960. Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.

Monsieur et Madame Willy Mordasini, leurs enfants et petits-fils, à Cortaillod et à Bevaix ;

Madame et Monsieur Philippe Racine et famille, à Cortaillod ;

Les familles Vouga, à Cortaillod, Halden, en Angleterre, Famery, en France, Mordasini, à Neuchâtel, à Soleure et à Genève, Rogivue, à Saint-Saphorin (Lavaux), Augsburger, à Lausanne,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de leur chère mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, arrière-grand-mère, tante, cousine et parente,

Madame Fanny MORDASINI

née VOUGA

enlevée à leur tendre affection, dans sa 73me année, à la suite d'une longue maladie.

Cortaillod, le 23 mai 1960.

Repose en paix.

L'ensevelissement aura lieu à Cortaillod, mercredi 25 mai, à 13 h. 30.

IN MEMORIAM

A notre cher époux et papa

Hermann HOSSMANN

24 mai 1950 - 24 mai 1960

10 ans déjà que tu nous a quittés sans pouvoir rien nous dire, la séparation fut cruelle dans nos cœurs mais ton beau souvenir ne s'effacera jamais.

Ton épouse et tes enfants.

IN MEMORIAM

A notre très cher et regretté disparu

René EVARD

24 mai 1957 - 24 mai 1960

Trois ans déjà que tu nous a quittés, ton souvenir inoubliable reste gravé dans nos cœurs

Tes parents, sœur, frère, beau-frère, belle-sœur.

Couvet et Neuchâtel.